

KENTRON EΛΛHNIKHΣ KAI PΩMAΪKHΣ APXAIOTHTOΣ  
EΘNIKON IΔPYMA EPETNΩN

CENTRE DE RECHERCHES DE L'ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE  
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ

23

Georges LE RIDER

MONNAYAGE ET FINANCES DE PHILIPPE II  
UN ÉTAT DE LA QUESTION

ATHÈNES 1996

DIFFUSION DE BOCCARD - 11, RUE DE MÉDICIS, 75006 PARIS

L. Gounaropoulou, M. B. Hatzopoulos, *Les Milliaires de la Voie Egnatienne entre Héraclée des Lyncestes et Thessalonique* (MEΛETHMATA 1 ; Athènes 1985)

Y. E. Meimaris, *Sacred Names, Saints, Martyrs and Church Officials in the Greek Inscriptions and Papyri Pertaining to the Christian Church of Palestine* (MEΛETHMATA 2 ; Athènes 1986)

M. B. Hatzopoulos - L. D. Loukopoulou, *Two Studies in Ancient Macedonian Topography* (MEΛETHMATA 3 ; Athènes 1987)

M. B. Sakellariou, *The Polis-State* (MEΛETHMATA 4 ; Athènes 1989)

M. B. Hatzopoulos, *Une donation du roi Lysimaque* (MEΛETHMATA 5 ; Athènes 1988)

M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente de la Chalcidique centrale* (MEΛETHMATA 6 ; Athènes 1988)

M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Morrylos, cité de la Crestonie* (MEΛETHMATA 7 ; Athènes 1989)

Argyro B. Tataki, *Ancient Beroea : Prosopography and Society* (MEΛETHMATA 8 ; Athènes 1988)

L. D. Loukopoulou, *Contribution à l'étude de la Thrace propontique* (MEΛETHMATA 9 ; Athènes 1989)

M. B. Sakellariou (éd.) *Poikila (recueil d'articles)* (MEΛETHMATA 10 ; Athènes 1990)

M. B. Hatzopoulos, Louisa D. Loukopoulou, *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte-Kalindoia)* (MEΛETHMATA 11 ; 1ère Partie : Athènes 1992; 2e Partie: Athènes 1996)

M. B. Sakellariou, *Between Memory and Oblivion* (MEΛETHMATA 12 ; Athènes 1991)



ISBN 960-7094-92-1

@ Κέντρον Ἑλληνικῆς καὶ Ρωμαϊκῆς Ἀρχαιότητος  
τοῦ Ἐθνικοῦ Ἰδρύματος Ἑρευνῶν  
Βασιλέως Κωνσταντίνου 48 - 116 35 Ἀθήνα - τηλ. 7210351

Καλλιτεχνικὴ ἐπιμέλεια ἐξωφύλλου  
Ραχήλ Μισδραχῆ-Καπόν

Ἐκτύπωση  
Ἄ. Καλέμης καὶ Σία

Georges LE RIDER

MONNAYAGE ET FINANCES DE PHILIPPE II  
UN ÉTAT DE LA QUESTION

ΚΕΝΤΡΟΝ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΚΑΙ ΡΩΜΑΪΚΗΣ ΑΡΧΑΙΟΤΗΤΟΣ  
ΕΘΝΙΚΟΝ ΙΔΡΥΜΑ ΕΡΕΥΝΩΝ

CENTRE DE RECHERCHES DE L'ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE  
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ

23

DIFFUSION DE BOCCARD - 11, RUE DE MÉDICIS, 75006 PARIS

Georges LE RIDER

MONNAYAGE ET FINANCES DE PHILIPPE II  
UN ÉTAT DE LA QUESTION

ATHÈNES 1996



## PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

Le Centre de Recherches de l'Antiquité Grecque et Romaine a le grand plaisir et l'insigne honneur d'accueillir dans sa série MEΛETHMATA le dernier ouvrage que Georges le Rider vient de consacrer à Philippe II, le roi qui a déjà fait l'objet de son oeuvre monumentale *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II* (Paris 1977) et qui demeure toujours au centre de ses préoccupations scientifiques. Depuis des décennies, son auteur prodigue son aide aux chercheurs grecs, dont plusieurs ont obtenu sous sa direction ou avec son concours les plus hauts titres universistaires français. Je puis moi-même témoigner de sa générosité, ayant eu la chance de bénéficier de ses conseils lors de la rédaction de mon mémoire sur les actes de vente d'Amphipolis. Son aide fut alors d'autant plus désintéressée que les documents que je présentais –ou du moins l'interprétation que j'en proposais– tendaient à remettre en question ses propres conclusions sur la date des premières émissions d'or du grand roi macédonien.

En fait, les liens d'amitié et de collaboration entre Georges le Rider et notre Centre remontent, pourrait-on dire, à une époque antérieure à la fondation de ce dernier, quand Louisa Loukopoulou et moi-même nous étions adressés à ce grand spécialiste du monnayage de Philippe II pour lui demander de participer au volume collectif *Philippe de Macédoine* avec un chapitre consacré à ce roi et à l'or du Pangée à la lumière de la découverte, alors récente, des tombes royales de Vergina.

Tel fut le début d'une collaboration amicale de presque vingt ans. En 1989, G. Le Rider fut pendant plusieurs semaines l'invité de notre Centre, dont les chercheurs –numismates ou non– purent profiter de ses conseils et de l'inoubliable conférence qu'il donna sur "Le monnayage de Philippe II de Macédoine : recherches sur la chronologie et les attributions".

Le présent ouvrage s'inscrit dans la droite ligne des questions étudiées dans la conférence de 1989, alors que trois de ses chapitres fournissent en quelque sorte le commentaire numismatique de mon mémoire sur Amphipolis, que, faute de disposer des compétences nécessaires, j'avais cantonné dans le domaine épigraphique. C'est précisément parce qu'il s'agit d'un travail de synergie virtuelle (comme on dirait dans le jargon à la mode), sinon de collaboration effective, et parce qu'il parachève des recherches déjà réalisées au sein de notre Centre que son Conseil Scientifique, faisant une entorse exceptionnelle à la règle qui veut que seuls les travaux de ses membres soient publiés dans la série MEΛETHMATA, a décidé de saisir l'occasion pour l'y inclure. En même temps, il a voulu présenter un dernier hommage à Martin Price, si précocement disparu, dont la mémoire hante chacune des pages du présent ouvrage.

Ainsi, la publication du nouveau livre de G. Le Rider dans notre série, hormis d'être un honneur et un plaisir, s'est imposée d'elle même comme une conséquence logique et naturelle de la convergence de nos intérêts et de l'imbrication de nos disciplines.

M.B. Hatzopoulos  
Athènes, juillet 1996



*"La vérité est un accident de l'erreur"*

(Georges Duhamel)

### AVANT-PROPOS

*Mon livre intitulé Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II de Macédoine de 359 à 294 date de 1977. Il m'a paru utile, vingt ans après, de tenter une mise au point. En effet, plusieurs de mes conclusions relatives au classement et à la chronologie des émissions ont été soumises par différents savants à des examens approfondis et, si certains les ont considérées comme vraisemblables, d'autres les ont rejetées catégoriquement. Les historiens de la Macédoine ont besoin aujourd'hui, me semble-t-il, de disposer d'une vue d'ensemble aussi claire que possible de mes propositions et des contre-propositions qui ont été formulées.*

*Je traiterai avant tout, dans les pages qui suivent, du monnayage d'argent et d'or de Philippe II frappé de son vivant et (à mon avis) dans les années qui suivirent immédiatement la fin de son règne : ce sont les émissions que j'ai rassemblées dans mes groupes I et II. Je ne ferai que de brèves allusions aux groupes III et IV, qu'il faut placer après la mort d'Alexandre en 323. J'indique qu'une bonne part du groupe III est réexaminée par Hyla A. Troxell dans le livre qu'elle a préparé sur le monnayage macédonien d'Alexandre et dont la publication est imminente.*

*Je m'étais entretenu à plusieurs reprises avec Martin J. Price des problèmes qui vont être exposés dans cet essai. Il ne sera plus là pour apprécier et discuter un certain nombre de points de vue et je ressens profondément la perte d'un interlocuteur aussi qualifié. Je dédie à sa mémoire les pages qui vont suivre.*

*Je remercie tous ceux qui m'ont aidé au cours des derniers mois. Charles A. Hersh m'a généreusement communiqué sa documentation relative à Philippe II. Olivier Picard a écrit à ma demande quelques pages éclairantes sur les monnaies au bouc attribuées par erreur à Aigéai. M. Vassilis Poullos, du Musée de Cavalla, m'a communiqué sur la trouvaille de Potamoi, près de Drama, des précisions dont je lui suis fort reconnaissant.*

*Hyla A. Troxell travaille depuis plusieurs années au livre que je viens de mentionner. Elle m'a très amicalement tenu au courant des résultats de ses recherches. Ses idées ont été pour moi une source constante d'inspiration. Elle a relu en outre mon manuscrit et m'a proposé beaucoup de précieuses observations. Je lui exprime ma gratitude en même temps que mon admiration pour le contenu de son ouvrage.*

*Miltiade B. Hatzopoulos a eu l'obligeance de me fournir des quantités d'informations sur la Macédoine au Ve et au IVe siècle, comme on le constatera au cours de mon exposé : qu'il trouve ici l'expression de ma vive reconnaissance. En outre, la remarquable documentation qu'il a fait connaître sur les premiers statères d'or de Philippe II a permis de faire progresser les problèmes tant controversés de leur chronologie. Lui-même et les membres du conseil scientifique du Centre de Recherches de l'Antiquité Grecque et Romaine (K.E.R.A.) ont accepté de prendre mon texte dans la collection MEΛETHMATA : je leur en sais beaucoup de gré.*

*J'adresse aussi tous mes remerciements à Jean-Pierre Martin, chef du Service photographique du Collège de France, qui m'a confectionné d'excellentes reproductions, grâce auxquelles les planches du présent volume ont un aspect présentable.*

*Je suis particulièrement reconnaissant à Louisa Loukopoulou d'avoir dirigé avec un soin extrême l'impression de mon manuscrit.*

ABRÉVIATIONS DES LIVRES ET DES ARTICLES  
LES PLUS FRÉQUEMMENT CITÉS

<i>Actes d'Amphipolis</i>	M.B. Hatzopoulos, <i>Actes de vente d'Amphipolis</i> , ("MEΛETHMATA"14 ; Athènes, 1991)
<i>Alexander</i>	M.J. Price, <i>The Coinage in the Name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus</i> (Zurich/London, 1991)
<i>Amphipolis</i>	C.C. Lorber, <i>Amphipolis, the Civic Coinage in Silver and Gold</i> (Los Angeles, 1990)
<i>Macedonia 1 ou 2</i>	<i>A History of Macedonia</i> : 1, N.G.L. Hammond, <i>Historical Geography and History</i> (Oxford, 1972) ; 2, N.G.L. Hammond and G.T. Griffith, <i>550-336 B.C.</i> (Oxford, 1979)
<i>Maced. Silver</i>	H.A. Troxell, "Alexander's Earliest Macedonian Silver", <i>Mnemata : Papers in Memory of Nancy M. Waggoner</i> (New York, 1991), p. 49-61
<i>NC 1979</i>	M.J. Price, "The Coinage of Philip II", <i>NC 1979</i> , p. 230-241
<i>Pella 1</i>	N. Moore, <i>The Lifetime and Early Posthumous Coinage of Alexander the Great from Pella</i> (dissertation, Princeton 1984)
<i>Pella 2</i>	N. Moore, "The Silver Coinage of Alexander from Pella", <i>Ancient Coins of the Graeco-Roman World</i> , "The Nickle Numismatics Papers" (Calgary Institute, Waterloo, Ontario, 1984), p. 41-56
<i>Philippe</i>	G. Le Rider, <i>Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II frappé en Macédoine de 359 à 294</i> (Paris, 1977)
<i>Sovereignty</i>	T.R. Martin, <i>Coinage and Sovereignty in Classical Greece</i> (Princeton, 1985)

Note : alors que l'impression de ce livre était pratiquement achevée, l'ouvrage de M.B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings*, en deux volumes ("MEΛETHMATA" 22 ; Athènes 1996), est sorti des presses. Je n'ai pas eu la possibilité de le citer. Cet ouvrage constitue désormais la référence pour tout ce qui concerne non seulement l'histoire institutionnelle, mais l'histoire générale de la Macédoine avant la conquête romaine.



## CHAPITRE I

### SUR QUELQUES PUBLICATIONS ET QUELQUES DOCUMENTS MONÉTAIRES DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

La plupart des études signalées dans ce chapitre seront mentionnées de nouveau et exploitées dans les chapitres suivants. J'ai jugé commode d'en présenter d'abord un tableau d'ensemble.

#### 1° Aperçu bibliographique

J'avais pu citer dans mon livre la monographie de J.R. Ellis, *Philip II and Macedonian Imperialism*, parue en 1976, alors que mon texte était en cours d'impression. J.R. Ellis et moi-même, au cours des deux ou trois années précédentes, avions échangé nos vues sur un certain nombre de points, si bien que j'avais bénéficié de quelques-unes de ses conclusions au moment où je rédigeais mon commentaire.

En 1979 fut publié le volume II de *A History of Macedonia* (Oxford), qui traite de la Macédoine entre 550 et 336. Les événements du règne de Philippe II sont exposés par G.T. Griffith : c'est une mine inépuisable de renseignements, qui apporte toute la documentation indispensable. N.G.L. Hammond a rédigé dans ce volume les chapitres consacrés aux événements des années 550-359 et aux questions d'organisation générale du royaume; il a donné aux pages 662-668 une description du monnayage de Philippe II. Le même auteur a publié en 1989 *The Macedonian State, the origins, institutions and history*, livre dans lequel l'époque de Philippe II tient une place importante.

G. Wirth, *Philipp II*. (1985), a donné lui aussi, dans un livre de 204 pages, un récit détaillé des événements qui ont marqué le règne de Philippe II.

Un très beau volume, avec de superbes reproductions, édité par M.B. Hatzopoulos et L.D. Loukopoulou (Ekdotikè Athénon), a paru en 1980. Sous le titre *Philip II of Macedon*, ce livre contient treize études sur Philippe II; on y trouve un exposé de M. Andronikos sur les tombes royales d'Aigéai (Vergina) : la tombe de "Philippe II", qui a suscité une si abondante littérature, est décrite et illustrée avec un soin particulier.

Un bref aperçu du règne de Philippe II et une étude de plusieurs sites macédoniens sont présentés dans un ouvrage collectif publié en 1993 sous la direction de R. Ginouvès, *La Macédoine* (CNRS Éditions).

La localisation d'Aigéai à Palatitsia-Vergina, sur la rive droite de l'Haliacmon, dans les premiers contreforts des monts Piériens, qui avait été proposée avec force par N.L.G. Hammond en 1968, a été remise en question par P.B. Faklaris, "Aigeai : determining the site of the ancient

capital of the Macedonians", *AJA* 98 (1994), p.609-616 ; selon cet auteur, Aigéai aurait été située à Lefkadia-Kopanos, près de Naoussa, là où on place ordinairement Miéza. L'opinion de P.B. Faklaris a été réfutée par M.B. Hatzopoulos, "Aigéai: la localisation de la première capitale macédonienne", *REG* 109 (1996), p. 264-269.

Reprenant dans *Chiron* 25 (1995), p. 163-185, l'examen de la lettre royale d'Olévéní, (village situé non loin de Monastir-Bitola, l'ancienne Héracléia Lyncou), M.B. Hatzopoulos a montré de façon convaincante que la mort de Perdicas III et l'arrivée au pouvoir de Philippe II avaient eu lieu entre juin et octobre 360, c'est-à-dire presque un an avant la date souvent admise (ainsi N.G.L. Hammond, "The regnal years of Philip and Alexander", *Greek, Roman and Byzantine Studies* 33, 1992, p.355-373, situait ces événements vers mai ou juin 359) ; dans ce même article, M.B. Hatzopoulos répond de façon pertinente à la question constamment posée par les historiens : le jeune Amyntas, fils de Perdicas III, a-t-il été placé à la mort de ce dernier sur le trône de Macédoine, et Philippe n'a-t-il agi que comme régent jusqu'au moment où il s'empara du pouvoir ? Une comparaison avec ce qui se passa pour Antigone Doson et le futur Philippe V amène Hatzopoulos à formuler l'opinion que "même si un mineur est considéré comme roi dans l'avenir, il n'y a qu'un adulte qui, dans le présent, exerce les prérogatives royales, qu'il se nomme roi ou régent". Dans sa première étude de l'inscription d'Olévéní, "The Oleveni inscription and the date of Philip II's reign", *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian heritage* (Washington 1982), p. 21-42, M.B. Hatzopoulos avait placé la date de la mort de Philippe II non pas, comme on le fait parfois, au cours de l'été 336, mais en octobre de cette même année, aussitôt après le commencement du mois de Dios, qui marquait le début de l'année macédonienne (en conséquence, l'an 1 du règne d'Alexandre correspond à 336/335, non à 337/336). Hatzopoulos et Hammond, *l.c.*, sont d'accord sur ce point.

Un compte rendu particulièrement détaillé et critique de mon livre a été publié en 1979 par M.J. Price, "The coinage of Philip II", *NC* 1979, p.230-241. Les vues qu'il a exposées dans cet article ont été reprises dans son grand ouvrage, *Alexander* (1991), p. 85-89. Je consacrerai plusieurs pages aux idées exprimées par M.J. Price, qui, surtout en ce qui concerne les monnaies d'argent, sont très différentes des miennes.

Quelques années plus tard, en 1985, paraissait le livre de T.R. Martin, *Sovereignty and Coinage in Classical Greece* ; l'appendice 4 de cet ouvrage (p. 271-292) s'intitule "Historical probability and the chronology of the silver and gold coinage of Philip II". Martin a conclu son analyse en écrivant : "Le Rider's chronology for Philip's gold seems incredible on historical grounds" (p. 292, cf. ci-dessous, p. 55).

D'autres auteurs ont été plus favorables aux attributions et aux dates présentées dans mon livre : ainsi N.J. Moore, *The Lifetime and Posthumous Coinage of Alexander the Great from Pella* (Doctoral dissertation, Princeton University, 1984) ; N.J. Moore a résumé ses conclusions dans "The silver coinage of Alexander from Pella", *Ancient Coins of the Graeco-Roman World*, "The Nickle Numismatic Papers", Calgary Institute for the Humanities (1984), p. 41-56. De même, mes propositions ont paru vraisemblables à L. Schumacher, "Zum Herrschaftsverständnis Philipps II. von Makedonien", *Historia* 39 (1990), p. 426-445.

Dans un article intitulé "The lettering and the iconography of 'Macedonian' coinage", *Ancient Greek Art and Iconography* (1983), N.L.G. Hammond a repris sur le monnayage de Philippe II les vues qu'il avait exposées dans *A History of Macedonia* 2 (1979), p. 662-668.

Une contribution d'une exceptionnelle importance sur la date des monnaies d'or de Philippe II a été fournie par M.B. Hatzopoulos dans sa publication *Actes de vente d'Amphipolis*, ("MEAETHMATA" 14 ; 1991). Douze actes sont présentés (six sont nouveaux ; les six autres étaient déjà connus, mais Hatzopoulos en a renouvelé le commentaire). Plusieurs actes mentionnent des achats en statères d'or de Philippe. M.B. Hatzopoulos est amené à placer vers 352 la plus ancienne des inscriptions où apparaissent ces statères (voir ci-dessous, p. 57-58).

H.A. Troxell a publié en 1991 une étude pleine d'intérêt, "Alexander's earliest Macedonian silver", *Mnemata : Papers in Memory of Nancy M. Waggoner*, p. 49-61. Il s'agit d'un débat ancien, qui avait notamment opposé en 1982, dans un même article, O.H. Zervos et M.J. Price, "The earliest coins of Alexander the Great", *NC* 1982, p. 166-190 (Price a repris son point de vue dans *Alexander*, p. 27-28). Cette question avait suscité aussi des réflexions judicieuses de la part de F. de Callatäy, "La date des premiers tétradrachmes de poids attique émis par Alexandre le Grand", *RBN* 128 (1982), p. 1-25. Le problème est le suivant : les premières monnaies 'impériales' d'Alexandre ont-elles été frappées dès l'avènement du roi, au cours de l'année 336/5, ou seulement après la prise de Tarse (été 333) et la victoire d'Issos (novembre 333) ? H.A. Troxell apporte de nouvelles données en faveur de la date basse et sa conclusion, si elle est juste (comme je le crois), a une importance considérable pour la chronologie des monnaies d'argent et d'or de Philippe II. Comme je l'ai indiqué dans l'avant-propos, un livre de H.A. Troxell sur le monnayage d'Alexandre en Macédoine est en ce moment sous presse. Le problème de la date des premières monnaies impériales d'Alexandre y est repris et développé.

Deux inscriptions de Delphes gravées peu après la mort d'Alexandre font connaître une monnaie d'or appelée *pentédrachmon* : J. Bousquet, *CID* II (1989), 108, 1. 15 ("nous devons être au printemps 322", cf. J. Bousquet, *ibid.*, p. 237), et 109 C, 1. 10 (322/1), cf. *Études sur les comptes de Delphes* (1988), "Les pentédrachmes d'or", p. 139-143 (= *BCH* 109, 1985, p. 249-253). P. Marchetti et J. Bousquet ont identifié cette dénomination avec le quart de statère émis par Philippe et Alexandre, d'un poids de c. 2,15 g. La valeur de la pièce est exprimée en argent, comme le faisaient souvent les Anciens. En effet, elle valait 5 drachmes (attiques) d'argent, soit 21,5 g d'argent, dans le rapport de 1 à 10 entre l'or et l'argent qui était en usage à l'époque. Nous apprenons ainsi quel était le nom donné, au moins à Delphes et dans la région, à cette monnaie, qui fut la division du statère la plus frappée par Philippe et Alexandre.

Dans un article pénétrant, H. Montgomery s'est interrogé sur la révolution sociale et économique prêtée à Philippe II par de nombreux historiens qui se fondent sur le discours qu'Alexandre aurait prononcé à Opis : "The economic revolution of Philip II, myth or reality?", *Symb. Osloenses* 60 (1985), p. 37-47. Cette étude amène H. Montgomery à proposer un point de vue intéressant sur l'évolution des ressources financières de Philippe.

C.C. Lorber, *Amphipolis* (1990), p. 159-164, a consacré au monnayage de Philippe II un appendice intitulé : "Historical probability and the dating of Philip's coinage". Je reviendrai sur les judicieuses réflexions qu'elle propose au sujet des revenus de Philippe et de ses dépenses militaires : elle s'appuie pour une part sur l'article de H. Montgomery qui vient d'être cité. Elle aborde aussi le problème du rythme des émissions.

Les types des monnaies de Philippe II ont été commentés par O. Picard, "Numismatique et iconographie : le cavalier macédonien", *BCH Suppl.* 14 (1986), p. 67-76. Il a replacé les cavaliers des monnaies de Philippe dans la tradition iconographique macédonienne. La coiffure portée par le roi a été étudiée par A.M. Prestianni-Giallombardo, "Un copricapo dell' equipaggiamento militare macedone : la kausia", *NAC* 22 (1993), p. 61-90, en particulier p. 67-68. J'avais considéré que

Philippe II, au revers de ses premiers tétradrachmes, portait une *causia*, tout en faisant remarquer que ce chapeau ressemblait parfois à un pétase. J'avais été influencé par les deux rubans qu'on aperçoit flottant derrière le cou et que j'avais interprétés comme les extrémités d'un diadème. A.M. Prestianni-Giallombardo est d'avis que Philippe, sur toutes ces monnaies, est coiffé d'un pétase, et que les rubans ne sont pas les extrémités d'un diadème, mais celles des liens qui maintenaient le chapeau bien ajusté et serré sur la tête. On se reportera aussi à P. Dintsis, "Hellenistische Helm", *Archaeologica* 43 (1986), p. 184, et à Chr. Saatsoglou-Paliadeli, "Aspects of ancient Macedonian costume", *JHS* 113 (1993), p. 122-147.

Dans un article paru en 1994, U. Westermark, "Apollo in Macedonia", *Festschrift Gösta Sjöflund, Acta rom.* 21 (1994), p. 149-154, a repris une identification proposée par quelques spécialistes et défendue par elle-même dans des articles antérieurs (voir *Kraay-Mørholm Essays*, 1989, p. 301-315 ; *Essays in honour of R. Carson and K. Jenkins*, 1993, p. 17-30) : la tête juvénile ceinte d'un bandeau qui apparaît sous Archélaos vers 410 serait une tête d'Apollon. Ce même type orne des fractions d'argent et des bronzes de Philippe II.

Une vue d'ensemble du monnayage macédonien d'Alexandre I à Philippe II est commodément fournie par la *Syll. ANS* 8 (1994). Ce volume a été préparé par H.A. Troxell.

Je mentionnerai ici le superbe trésor d'objets en argent trouvé au début de 1986 à Rogozen, au nord-ouest de la Bulgarie, non loin de la rive droite du Danube. Il se compose de 165 récipients, essentiellement des phiales et des cruches, portant quelquefois des dorures. Le travail est remarquable, la décoration toujours intéressante, avec quelques scènes figurées (par exemple Héraclès et Augè). Les objets semblent avoir été façonnés au cours de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle et être pour la plupart l'oeuvre d'artisans thraces. Deux catalogues commentés ont été produits à l'occasion des expositions organisées à Londres en 1986 (*The new Thracian treasure from Rogozen, Bulgaria*, British Museum publications) et dans plusieurs musées allemands en 1988-1989 (*Der thrakische Silberschatz aus Rogozen Bulgarien*). Un tel ensemble montre l'importance de la manufacture de l'argent dans ces régions et le genre de butin que pouvait faire un chef d'armée victorieux comme Philippe II ou Alexandre.

## 2° Nouveaux documents monétaires

### A. TRÉSORS

Dans son ouvrage monumental sur le monnayage d'Alexandre, M.J. Price a été amené à commenter des trésors de monnaies d'argent qui, outre des alexandres et des pièces d'origine diverse, contenaient des monnaies de Philippe II. H.A. Troxell, dans le livre qu'elle va publier, étudie aussi une liste de trésors utiles à ses recherches de chronologie. Un bon nombre de ces documents étaient connus en 1977, quand je publiai Philippe II. Les quelques lots nouveaux qui ont été signalés ne semblent pas apporter de données chronologiques nouvelles, notamment en ce qui concerne les groupes I et II, auxquels je m'intéresse spécialement ici.

Deux trouvailles en cours de publication doivent être signalées.

Il s'agit d'abord de la trouvaille de Potamoi, près de Drama, faite en 1981 : cf. *CH* 7 (1985), p. 13, 46. Drama est située entre le Strymon et le Nestos, au nord de la ville de Philippes. Le lot apporté et conservé au musée de Cavalla renfermait 860 monnaies d'argent : 462 hémihécètes de Thasos, 340 hémidrachmes (trioboles) de Néapolis et 58 tétradrachmes de Philippe II. Cet ensemble sera publié par Vassilis Poullos.

Un trésor a été trouvé probablement en Thessalie vers 1992 : *CH* 8 (1994), p. 20, 182. Il contenait au moins 128 monnaies d'argent et a été dispersé dans le commerce. Ont été notés 30 tétradrachmes de Philippe II, 3 tétradrachmes 'à l'aigle' et un tétradrachme 'impérial' d'Alexandre, 1 statère de Larissa, 13 statères d'Oponthe, 16 de Sicyone, 57 de Thèbes. L'enfouissement a pu avoir lieu vers 330 ou plus tard. Ute Wartenberg doit assurer la publication du lot.

Les trésors de monnaies d'or sont étudiés très attentivement par H.A. Troxell dans son ouvrage à paraître et je me contente de donner ici quelques indications sur les changements qu'elle apporte.

(a) Elle s'est demandé si le trésor de Corinthe (*Philippe*, p. 257) n'aurait pas été enfoui un peu plus tard que ne le pensait M. Thompson, dont j'avais adopté la chronologie : il aurait été enterré peut-être vers 323. Sur ce trésor, longuement commenté par T.R. Martin, *Sovereignty*, p. 277-282, voir ci-dessous, p. 56 et 61-62.

(b) Le trésor de Samovodéné (*Philippe*, p. 259) est redaté par H.A. Troxell d'après les compléments apportés par K. Dimitrov, "Observations on several hoards of gold hellenistic coins from the Balkan Peninsula", *Études Balkaniques* 3 (1987), p. 103-105. Dimitrov a indiqué notamment que le trésor contenait deux philippes d'or du groupe III, ce qui place l'enfouissement après 323.

(c) Le trésor appelé dans *Philippe*, p. 262, 'Commerce 1967' est désigné par H.A. Troxell sous le nom de 'Balkans 1967'.

(d) H.A. Troxell publie un trésor, 'Mendé 1983', dont une liste partielle avait été donnée par M.J. Price, *Alexander*, p. 48. Elle a pu cataloguer 80 pièces, 62 philippes et 18 alexandres (dont 10 distatères), enfouies vers 323 ou peu après.

(e) Elle signale le trésor de Rusé d'après K. Dimitrov, *l.c.*, p. 105 (8 statères, dont 6 philippes et 2 alexandres ; quatre d'entre eux sont illustrés par K. Dimitrov, *ibid.*, p. 114).

(f) H.A. Troxell publie deux lots apportés par le commerce en 1993 et en 1994. La plupart des philippes qu'ils renferment appartiennent au groupe III.

H.A. Troxell se réfère ensuite aux trésors de Jasna Poljana, *Philippe*, p. 266, de Péonie (*ibid.*, p. 298) et de Varna (*ibid.*, p. 268). Elle n'en modifie pas le contenu ni la date d'enfouissement.

## B. MONNAIES NOUVELLES

Je ne mentionnerai pas ici les coins inédits, mais seulement les pièces d'un type nouveau ou pourvues de nouvelles marques de contrôle.

1. C.A. Hersh, "An unpublished coin of Philip II of Macedonia, from his first issue of bronzes", *AJN* 1 (1989), p. 33-36, a fait connaître une remarquable monnaie en bronze de sa collection (3.49g, ↗, pl. 7, 19) : frappée au nom de Philippe II, elle reproduit exactement les types de Perdikkas III (tête d'Héraclès imberbe au droit, taureau cornupète au revers, cf. ci-dessous, pl. 9, 18). C.A. Hersh place à juste titre cette émission au début du règne de Philippe.

2. C.A. Hersh a bien voulu me communiquer, et m'autoriser à publier, une obole d'argent de sa collection, nouvelle par son module et son type de revers (pl. 7, 20) : au droit, tête d'Héraclès imberbe à dr. ; au revers, arc sur lequel est posée obliquement une massue ; en haut, Φ | (on devine, semble-t-il, la lettre Λ) ; en bas, la lettre O, précédée de traces extrêmement ténues, peut-être les vestiges de la seconde partie de la légende, qui aurait été écrite les lettres tournées vers l'intérieur ; la pièce pèse 0.58g, le poids d'une obole, la vingt-quatrième partie d'un tétradrachme

de c. 14.40-14.45g. La position relative des coins ne peut être déterminée avec certitude, car on ne sait si l'arc doit être regardé horizontalement ou verticalement. L'attribution à l'une ou l'autre de mes deux séries demeure incertaine en l'absence de marque de contrôle. Cette obole est pour le moment unique dans le monnayage de Philippe II.

3. La collection C.A. Hersh renferme deux hémidrachmes d'argent issus des mêmes coins de droit et de revers (1.76g et 1.63g ; pl. 1, 5-6) ; un monogramme dont les détails ne sont pas clairs est placé sous le cheval ; ce qu'on en distingue permet un rapprochement avec le monogramme du tétradrachme illustré pl. 1, 4 ; les deux pièces appartiendraient au groupe I de ma série A, dans laquelle plusieurs émissions de ces hémidrachmes à la tête juvénile et au jeune cavalier nu tenant une palme sont connues.

4. La collection C.A. Hersh contient aussi un didrachme d'argent (6.99g, ↓, pl. 1, 19) aux types de la tête d'Héraclès imberbe et du roi à cheval à g., et ayant pour marques de contrôle la tête d'Hélios sous le cheval et la lettre Δ entre ses membres antérieurs. Ces deux marques apparaissent sur des tétradrachmes (*Philippe*, pl. 5 ; cf. ci-dessous, pl. 1, 18), mais c'est le premier didrachme où on les rencontre. On rapprochera de cette nouvelle pièce le didrachme illustré dans *Philippe*, pl. 5, 122, qui porte la tête d'Hélios entre les membres antérieurs du cheval.

5. Un tétradrachme (13.87, ↑, pl. 2, 4), vu dans le commerce en 1992 par C.A. Hersh, et ayant comme type de revers le jeune cavalier à la palme, porte à l'exergue les lettres A N (plutôt que Δ N) ; un signe a été érasé sous le ventre du cheval : il s'agissait peut-être d'une tête d'Hélios ; on croit voir encore un disque central et des vestiges de rayons à g. et à dr. ; on pourrait penser aussi aux traces laissées par un foudre, mais c'est moins probable ; il semblerait en outre que le graveur eût procédé à une seconde érasure entre les membres postérieurs du cheval. Il n'est pas exclu que ce revers ait d'abord porté les marques tête d'Hélios - **Λ** (ou **Λ**) qu'on lit sur les pièces illustrées dans *Philippe*, pl. 6, 149-150 (cf. ci-dessous, pl. 2, 2) Sur ces spécimens, en effet, de façon inhabituelle, la seconde marque de contrôle est placée entre les pieds arrière du cheval (cette marque figure peut-être aussi sur *Philippe*, pl. 6, 148).

Notre nouvel exemplaire est lié par certaines caractéristiques à ma série A des tétradrachmes de Philippe II : un ornement est dessiné sur le cou du cheval ; les rênes forment une boucle sous la main du cavalier ; les coins sont ajustés dans la position ↑↑. La palme tenue par le jeune cavalier vainqueur n'est pas stylisée, comme elle l'est souvent dans le groupe II de ma série A. Elle n'est pas stylisée non plus dans l'émission tête d'Hélios - **Λ**, dont un coin de revers, nous l'avons vu, a peut-être été réutilisé pour notre monnaie.

Par le style du droit, cette nouvelle monnaie peut être rapprochée des tétradrachmes au fer de lance ou à l'épi (*Philippe*, pl. 7, 159-164 ; cf. ci-dessous, pl. 2, 5-6), et elle est comparable aussi à certains tétradrachmes au foudre et à la lettre N, par exemple aux n<sup>os</sup> 238-241 de la pl. 10 de *Philippe* (cf. ci-dessous, pl. 2, 13).

Les deux tétradrachmes qui suivent établissent, par une identité de coin de droit, un lien étroit, dans la série B que j'ai constituée, entre le groupe I (le roi à cheval à g.) et le groupe II (jeune cavalier à la palme).

6. L'un de ces tétradrachmes faisait partie du trésor de Potamoi-Drama (cf. p. 16) et je reproduis la photographie que M. Vassilis Poullos a eu l'obligeance de me communiquer (pl. 4, 9). Le type de revers est le jeune cavalier à la palme : sous le cheval est placée une protomé de Pégase à dr. et, entre les membres antérieurs du cheval, un bouclier rond, semble-t-il.

La réunion de ces deux symboles ne m'était pas connue. La tête de Zeus est issue du même coin de droit que celle des tétradrachmes illustrés dans *Philippe*, pl. 30, 171 (D 77, cf. ci-dessous, pl. 4, 4), qui montrent au revers le roi à cheval à g. et ont pour symbole un arc marqué d'un globule.

7. L'autre tétradrachme a figuré dans la vente Berk 67, 27 août 1991, 54 (14.4 g) et m'a été signalé par C.A. Hersh. Son type de revers est également le jeune cavalier à la palme ; sous le cheval, apparaît la même protomé de Pégase ; une proue à dr. est placée entre les membres antérieurs (pl. 4, 8).

L'association de ces deux symboles m'était, elle aussi, inconnue. La tête de Zeus est issue du même coin de droit que celle des tétradrachmes illustrés dans *Philippe*, pl. 28, 122 (D 58, cf. ci-dessous, pl. 4, 2), dont le type de revers est le roi à cheval à g. et les symboles une protomé de Pégase sous le cheval et un arc entre ses membres antérieurs.

8. Une fausse nouveauté ? Dans sa publication du trésor de Babylone (*CH* 1, 1975, 38; *CH* 3, 1977, 22), M.J. Price a décrit un tétradrachme de Philippe II, au revers duquel il a reconnu un symbole nouveau : "Circulation at Babylon in 323 B.C.", *Mnemata : Papers in Memory of Nancy Waggoner* (1991), p. 72, n° 299, pl. 17 (voir ci-dessous, pl. 5, 15 : je dois cette reproduction à l'amitié de Martin Price, qui m'a remis la seule photographie, de qualité moyenne, qu'il possédait de la pièce).

Ce tétradrachme appartient à ma série B, groupe II. Au revers, entre les membres antérieurs du cheval, Price a vu un autel orné d'une guirlande ("garlanded altar") ; il a rattaché stylistiquement cette émission à celles qui sont marquées des symboles tête janiforme, proue, poupe, omphalos, et abeille-tête janiforme, abeille-proue, abeille-poupe, abeille-omphalos (*Philippe*, pl. 34-43, cf. ci-dessus, pl. 5, 3-14).

Une inspection de la photographie reproduite pl. 5, 15, indique qu'il y a sous le cheval une marque qui peut être identifiée comme l'abeille stylisée des tétradrachmes du groupe II que je viens de mentionner. M.J. Price m'avait donné son accord sur ce point.

Le symbole placé entre les membres antérieurs du cheval n'est pas clair. Peut-être est-il l'un des quatre symboles énumérés ci-dessus (tête janiforme, proue, poupe, omphalos). Le mauvais état de la pièce est tel qu'il est impossible d'en décider. Je me suis demandé s'il ne s'agissait pas d'une proue. Mais, comme sur quelques rares spécimens marqués d'une abeille on trouve un symbole (gouvernail avec sa barre, *Philippe*, pl. 43, 502-503) qui n'apparaît pas sur les pièces sans abeille, il est possible après tout qu'il y ait eu aussi une émission marquée d'un autel. Je laisse pour le moment cette identification en suspens.

9. La collection C.A. Hersh renferme un cinquième de tétradrachme (tête juvénile ceinte d'un lien à dr. ; jeune cavalier nu, sans palme, le cheval étant au 'cabré fléchi' ; 2.51g, , pl. 7, 21) ayant comme symbole une tête de lion. Je ne connais pas d'autre exemple de ce symbole sur une pièce de cette dénomination. Une tête de lion marque des tétradrachmes de ma série B, groupe II (*Philippe*, pl. 33, 260-262 ; cf. ci-dessous, pl. 5, 2). Si ce rapprochement était justifié, l'exemplaire Hersh constituerait, pour le moment, la seule émission de cinquièmes de tétradrachme dans le groupe II de ma série B (en dehors des pièces à la tête d'Artémis presque de face, *Philippe*, pl. 43, 504-511 ; cf. ci-dessous, pl. 4, 16-17). Mais il est possible aussi que l'exemplaire Hersh soit plus tardif et ait été frappé après 323.

10. Je me contente de signaler ici les drachmes d'argent au nom de Philippe II, *de poids attique*, qui ont pour marques soit un épi de blé et la lettre Π, soit un épi de blé, soit un croissant de lune

les pointes tournées vers le bas (pl. 7, 22) ; le type de revers est le jeune cavalier tenant une palme; le cheval a le membre antérieur gauche levé, comme sur les tétradrachmes (pas de parade ou 'passage') ; il y a un grènetis.

Plusieurs de ces pièces sont apparues sur le marché au cours de ces dernières années. Elles provoquèrent au début un certain scepticisme et j'éprouvai moi-même des doutes sur leur authenticité. Pourtant, depuis le siècle dernier, le spécimen aux marques épi de blé - □ se trouvait dans la collection Lewis, à Cambridge (*Syll.* 500 ; 4.03 ←) et un exemplaire au croissant de lune était conservé à Londres. H.A. Troxell, dans son livre à paraître, accueille favorablement ces monnaies, et les daterait de c. 320-319 ; elle montre que l'usage de l'étalon attique peut s'expliquer pour cette dénomination à ce moment-là. Je renvoie à son exposé.

## CHAPITRE II

### MONNAIES D'ARGENT DE PHILIPPE II PRÉSENTATION DE MON CLASSEMENT ET DE MA CHRONOLOGIE DES GROUPES I ET II

J'étais arrivé, dans *Philippe*, à la conclusion que les monnaies d'argent de Philippe II (et aussi ses monnaies d'or) se répartissaient entre deux séries, que j'appellerai ici série A et série B. J'avais classé, à l'intérieur de chaque série, les émissions en groupes : I, II, III et IV (ce dernier n'apparaissant que dans ma série B). Les deux derniers groupes sont indiscutablement posthumes : ils ont été frappés après la mort d'Alexandre en 323. J'en parlerai peu dans cet ouvrage. H.A. Troxell, comme je l'ai dit dans l'avant-propos (p. 9), reprend dans son livre un certain nombre de problèmes concernant le groupe III (plus précisément, le groupe III de ma série B) et il convient donc de se reporter sur ce point à ses analyses.

Il me semble opportun de commencer par présenter la liste des émissions telle que je l'avais établie dans *Philippe*, en me limitant ici au groupe I et au groupe II. Je rappelle tout d'abord les caractéristiques des monnaies d'argent de Philippe II, en renvoyant à *Philippe* pour les détails.

#### 1° Dénominations et poids

La dénomination la plus courante est le tétradrachme, d'un poids modal de 14.45g. Les prédécesseurs de Philippe, depuis la fin du Ve siècle, avaient adopté pour leur dénomination la plus élevée, à savoir le statère d'argent, un poids compris entre 10.50g et 11g. Le poids de 14.45g est qualifié de 'thraco-macédonien' : c'est celui des Chalcidiens à Olynthe, des Acanthiens et des Amphipolitains.

Dans le groupe I (série A et série B), les tétradrachmes sont accompagnés de didrachmes, de drachmes et d'hémidrachmes.

Dans le groupe II, nous connaissons des didrachmes, mais il n'y a plus de drachmes ni d'hémidrachmes. Une nouvelle dénomination apparaît, dont le poids modal se situe vers 2.80g : j'ai proposé d'appeler ces pièces des 'cinquièmes de tétradrachme'. Dans ma série A, la plupart des didrachmes et des cinquièmes de tétradrachme qui nous sont parvenus appartiennent à l'émission marquée des signes foudre - N. Dans ma série B, je n'ai recensé pour le moment que des tétradrachmes, sauf si on rattache à cette série les cinquièmes de tétradrachme à la tête d'Artémis presque de face et au jeune cavalier nu à dr., tenant une palme (symbole : protomé de Pégase ; cf. ci-dessous, pl. 4, 16-17) ; on se reportera aussi à la note concernant un exemplaire de la collection Hersh (p. 19 et pl. 7, 21)

On ajoutera l'obole unique de la collection Hersh signalée ci-dessus, p. 17 (cf. pl. 7, 20) : son classement (série, groupe) demeure incertain.

2° Types (cf. ci-dessous, pl. 1, 1-19 ; pl. 2, 1-16 ; pl. 3, 1-10)

Les tétradrachmes du groupe I ont au droit la tête laurée de Zeus à dr. ; dans ma série A, un grènetis apparaît régulièrement à partir du n° 59 de *Philippe*, mais est déjà visible sur les n°s 29 et 31 ; il est présent dès le début de ma série B. Au revers, le roi est montré à cheval à g. ; il tient les rênes de la main g. et lève la main dr. dans un geste de salut ; le cheval avance à un pas de parade (il est 'au passage') ; dans ma série A, à partir du n° 59, il porte sur l'encolure un ornement, qui apparaît aussi dans ma série B, mais moins régulièrement ; la légende est Φιλίππου ; dans la série A, un cercle linéaire entoure la représentation à partir du n° 10 de *Philippe* ; dans ma série B, on le voit à partir de la première émission.

Les tétradrachmes du groupe II ont le même type de droit, mais leur revers est orné d'un jeune cavalier nu à dr. (un jockey), la tête ceinte du bandeau de la victoire ; il tient de la main dr. les rênes, de la main g. une palme ; le cheval avance au même pas de parade que dans le groupe I ; cercle linéaire. Sur la forme que prend la palme et sur l'ornement de l'encolure du cheval, voir les développements exposés dans *Philippe*, p. 373 et 381 et p. 333 et 365.

Les didrachmes du groupe I montrent au droit la tête d'Héraclès imberbe, et au revers, comme les tétradrachmes, le roi à cheval (cf. pl. 1, 19) ; dans le groupe II (série A), ils ont au revers le jeune cavalier nu, mais la palme est indiquée sommairement ou n'apparaît pas ; le cheval n'est pas au pas de parade (cf. pl. 2, 15, et pl. 9, 8).

Les drachmes du groupe I portent au droit la même tête d'Héraclès ; elles sont en général ornées au revers d'un jeune cavalier nu (un jockey) à g., tenant de la main g. les rênes et une palme, et levant la main dr. dans un geste de salut (cf. pl. 1, 11-12) ; quelques drachmes de ma série B (*Philippe*, pl. 27, n° 110, et pl. 30, n° 175 ; cf. pl. 4, 5) ont, comme les didrachmes, le type du roi à cheval. Le groupe II, apparemment, ne comporte pas de drachmes.

Les hémidrachmes du groupe I montrent au droit une tête juvénile à dr., ceinte d'un bandeau, et au revers le même jeune cavalier nu à g. que les drachmes (pl. 1, 2-3, 5-6). On ne connaît pas d'hémidrachmes dans le groupe II.

Les cinquièmes de tétradrachme du groupe II (série A) portent au droit une tête juvénile à dr., ceinte d'un bandeau, et au revers un jeune cavalier nu à dr., tenant, semble-t-il, les rênes de ses deux mains ; le cheval est au 'cabré fléchi' (cf. pl. 2, 16).

J'ai mentionné plus haut les cinquièmes de tétradrachme à la tête d'Artémis presque de face (cf. pl. 4, 16-17). L'obole de la collection Hersh a été décrite ci-dessus (p. 17 ; cf. pl. 7, 20).

J'ai illustré sur les pl. 1-5 un certain nombre d'exemplaires appartenant aux groupes I et II de ma série A et de ma série B. J'ai intégré dans mes listes les quelques spécimens récemment découverts qui font connaître une émission nouvelle ou, dans une émission connue, une dénomination nouvelle. Les crochets qui associent deux ou plusieurs émissions indiquent qu'elles sont liées par une ou plusieurs communautés de coins de droit.

### Conspectus de mon classement des monnaies d'argent de ma série A (groupes I et II).

Groupe I : pl. 1, 1-10.

- |   |   |  |
|---|---|--|
|  |  | (les deux hémidrachmes illustrés pl. 1, 5-6, dont le monogramme n'est pas clair, ont été rattachés à cette émission, cf. p. 18, n° 3). |
|  |  |  |
|  |  | (puis  )  |
|  | " - grain   |  |
|  | " - fer de lance  |  |

☞ - rose

[ " - couronne  
 [ " - couronne-foudre  
 [ " - foudre

☞ (l'attribution de cette émission n'est pas certaine, cf. *Philippe*, p. 370)

☞

tête d'Hélios - fer de lance

" - Δ (le didrachme illustré pl. 1, 19 est nouveau, cf. p. 18, n° 4)

Groupe II : pl. 2, 1-16, et pl. 3, 1-10

tête d'Hélios

" - ☞ (ou ☞ ?)

" - Λ

☞ - Λ

A N (cette émission est nouvelle, cf. p. 18, n° 5)

[ fer de lance  
 [ épi

sans marque de monétaire

caducée

trépied

foudre

[ foudre - N  
 [ N

[ [ canthare  
 [ canthare - Δ  
 [ [ astre - objet arrondi  
 [ astre

abeille

massue

bouclier rond

[ couronne  
 [ fer de lance

croissant

dauphin

feuille de lierre

grappe de raisin

protomé de Pégase - feuille de lierre

casque dit 'bonnet phrygien' (l'attribution de cette émission n'est pas certaine, cf.

*Philippe*, p. 330)

J'avais constitué ma série A en partant des tétradrachmes au foudre et aux signes foudre - N (pl. 2, 11-16), qui forment au sein du groupe II un ensemble d'une certaine ampleur. J'avais noté que ces monnaies présentaient plusieurs traits caractéristiques : les coins étaient ajustés dans la position  $\uparrow$  ; la palme tenue par le cavalier était dans la plupart des cas très simplifiée ; le cheval portait sur son encolure un long ornement ; les rênes formaient une boucle sous la main du cavalier ; la légende était parfois disposée de façon inhabituelle.

J'avais retrouvé ces traits caractéristiques, en totalité ou en partie, dans un certain nombre d'autres émissions, que j'avais en conséquence placées soit avant, soit après les tétradrachmes au foudre et aux signes foudre - N.

La liaison entre le groupe I et le groupe II m'avait paru assurée. J'avais souligné les liens unissant les dernières émissions du groupe I aux premières du groupe II : identité du symbole monétaire (tête d'Hélios), ressemblance de style entre les têtes de Zeus et présence de la plupart des traits caractéristiques signalés plus haut.

L'appartenance à ma série A des trois premières émissions du groupe I (pl. 1, 1-8) m'avait paru en revanche plus aléatoire. Le détail de mon argumentation est exposé aux pages 325-330 de *Philippe*.

#### Conspectus de mon classement des monnaies d'argent de ma série B (groupes I et II)

Groupe I : pl. 3, 11-15, et pl. 4, 1-7.

foudre -  $\Delta$  H

trident - M

M

{ trident  
{ massue  
{ massue - H

massue - arc

{ [ protomé de Pégase - arc  
{ arc  
{ arc avec un globule  
coq

Groupe II : pl. 4, 8-15, et pl. 5, 1-15.

{ L protomé de Pégase - proue (cette émission est nouvelle, cf. p. 19, n° 7)

{ L protomé de Pégase - bouclier rond (cette émission est nouvelle, cf. p. 18-19, n° 6)

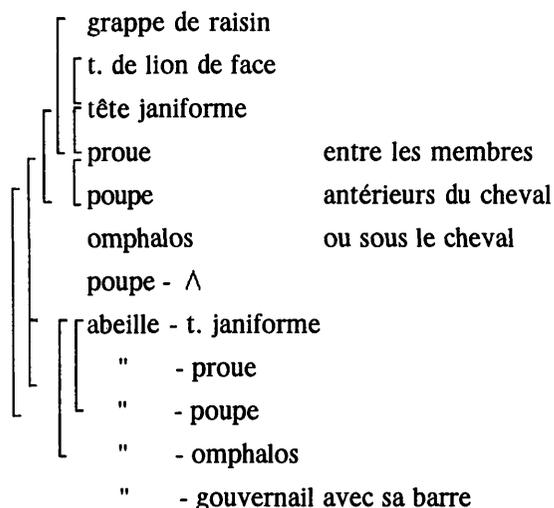
protomé de Pégase

{ t. de cheval  
{ sauterelle

t. de taureau de face

rose

amphore



Deux cinquièmes de tétradrachme à la tête d'Artémis presque de face ont été illustrés pl. 4, 16-17 ; sur cette émission, voir p. 22 et p. 29; voir surtout *Philippe*, p. 395-396.

Sur l'exemplaire illustré pl. 5, 15, voir p. 19, n° 8.

Il convient tout d'abord de souligner la solidité des liens qui existent entre les émissions du groupe I et celles du groupe II. Deux exemplaires nouveaux (cf. p. 18-19, pl. 4, 8-9), que je ne connaissais pas à l'époque où je rédigeais mon catalogue, unissent les deux groupes par des identités de coins de droit. J'avais déjà signalé dans mon corpus la très forte ressemblance qui apparaissait entre les droits des tétradrachmes illustrés dans *Philippe*, pl. 30, 173 (groupe I, arc avec un globule, pl. 4, 6), et pl. 30, 178 (groupe II, protomé de Pégase, pl. 4, 10).

À partir de ces émissions, il m'avait été possible d'établir une seconde série, ma série B. Je m'étais fondé non seulement sur des similitudes de style, mais aussi sur quelques traits caractéristiques, différents de ceux qui m'avaient servi à constituer ma série A.

Ainsi, dans le groupe I de ma série B, on peut observer l'arrangement des cheveux de Zeus autour d'une mèche centrale en forme de crochet, et la représentation, au revers, des deux jambes et des deux pieds du roi, ainsi que le non-ajustement des coins. Ces particularités ne se retrouvent pas<sup>1</sup> dans ma série A.

Dans le groupe II de ma série B, le même arrangement de la chevelure de Zeus est maintenu au cours de quelques émissions; le non-ajustement des coins persiste jusqu'à la fin; la palme que tient le cavalier porte, à partir d'un certain moment, un globule sur la tige, juste au-dessous des premières feuilles; ce globule est bientôt prolongé par un court filament. L'ornement de l'encolure du cheval, si remarquable dans ma série A, n'est pas absent, mais, quand il apparaît, il est visiblement moins soigné, comme si le graveur ne s'y intéressait pas beaucoup. Enfin, dans ma série B, la légende est toujours écrite  $\Phi\iota\lambda\iota\pi\pi\omega\upsilon$ .

La seconde partie du groupe II de ma série B (pl. 5, 3-15) attire l'attention par son aspect compact et la répétition des mêmes symboles, tête janiforme, proue, poupe, omphalos, les trois premiers marquant aussi les tétradrachmes 'impériaux' qui inaugurent la 'grande série' du monnayage macédonien d'Alexandre (pl. 8, 1-4).

Pour le détail du classement, on se reportera à *Philippe*, p. 332-335.

1. Les deux pieds du roi (non ses jambes) sont indiqués sur deux coins de la série A (*Philippe*, R 59 et R 64, n°s 73 et 78, pl. 3), mais une telle représentation est tout à fait exceptionnelle dans cette série.

### Attribution de la série A et de la série B à deux ateliers

La répartition des monnaies d'argent de Philippe II en deux grandes séries parallèles m'amenait tout naturellement à la déduction que ce souverain s'était servi de deux ateliers monétaires.

L'un d'eux, selon toute vraisemblance, était situé dans la capitale de la Macédoine à cette époque : **Pella**. Les premiers rois macédoniens avaient eu pour capitale Aigéai<sup>1</sup>. On a parfois admis que c'est sous Archélaos (413-399) que le siège du gouvernement fut transféré à Pella. Voici ce qu'écrit prudemment N.G.L. Hammond à ce sujet (*Macedonia 2*, p.139-140) : "it is generally assumed that Archelaos moved his capital from Aegeae to Pella, now central to his extended kingdom; for in 382 it was described as the 'greatest of the cities in Macedonia' (X. *HG* 5.2.13). If the assumption is correct, the move was made near the end of his reign".

On considère plutôt aujourd'hui que le déplacement de la capitale eut lieu sous Amyntas III (393-370/69) et ce point de vue a été exposé par M.B. Hatzopoulos<sup>2</sup>, qui m'a donné en outre, dans une lettre, des précisions dont je le remercie. Les Chalcidiens, en 383, s'étaient rendus maîtres d'une partie des territoires d'Amyntas, et en particulier de Pella. Cette dernière, comme d'autres villes du royaume, semble s'être laissé séduire par la propagande des Chalcidiens, qui se présentaient en libérateurs<sup>3</sup>. Amyntas, grâce aux Spartiates, reprit possession en 379 des provinces qu'il avait perdues<sup>4</sup>. C'est alors qu'il aurait décidé, pour éviter le retour de pareils événements, de transférer sa capitale à Pella.

Xénophon, que cite Hammond, a probablement rédigé le livre V des *Helléniques* après la mort d'Amyntas. Le transfert de la cour à Pella était achevé à ce moment-là et sur l'acropole s'élevait le nouveau palais royal, le Βασιλικὰ Ἀμύντου de Procope<sup>5</sup>: la ville pouvait apparaître comme "la plus grande de Macédoine". On peut présumer que déjà auparavant sa situation géographique lui avait donné un certain rôle<sup>6</sup>. Mais son extension à cette époque demeurait probablement encore limitée, si l'on en croit Démosthène (*Cour.* 68) et Strabon (VII, 20, 20c et 23). Selon ce dernier, c'est Philippe qui en fit une cité de quelque importance<sup>7</sup>.

Strabon ajoute une précision pleine d'intérêt : Pella, dit-il, "occupe un promontoire sur le lac dit du Loudias, d'autre part un îlot relié à la terre ferme par un pont en bois; dans le temps, le trésor (χορημιστήριον) de la Macédoine était entreposé là"<sup>8</sup>. Tite Live (44, 46, 6-8) donne le nom de

1. Sur Aigéai, voir ci-dessus, p. 13-14.

2. M.B. Hatzopoulos, L.D. Loukopoulou, *Two studies in Ancient Macedonian topography*, "ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ" 3(1987), p. 40-44.

3. Voir M.B. Hatzopoulos, "Royaume de Macédoine et colonies grecques : langue et institutions" (à paraître).

4. Sur les divers épisodes de ces quatre années, voir N.G.L. Hammond, *Macedonia 2*, p. 176-179.

5. Voir M.B. Hatzopoulos, *o.c.* (ci-dessus, n. 2), p. 42, qui renvoie à Procope, *Aed.* 4, 4, 39. Sur le palais de Pella, voir en dernier lieu R. Ginouvès, *La Macédoine* (1993), p. 88-91.

6. *Philippe*, p. 337.

7. Démosthène, *Cour.* 68, écrit que Philippe fut élevé à Pella, "qui était alors un lieu obscur et petit". Strabon a repris cette indication, en ajoutant que l'agrandissement de la ville eut lieu sous le règne de Philippe II.

8. Strabon, 20c, trad. R. Baladié, *Strabon* t.IV, livre VII (1989), Coll. des Univ. de France, p. 159. Le fragment 20c, connu par le papyrus de Cologne publié en 1972 (B. Kribber, *ZPE* 9, 1972, p. 204-221), mentionne l'îlot relié à la terre ferme par un pont de bois, élément que l'*Epitome Vaticana* (Strabon VII, 20) n'avait pas retenu. C'est avec raison, me semble-t-il, que R. Baladié, comme l'avaient fait d'autres avant lui (ainsi Tardieu en 1873 et H.L. Jones en 1967), donne à χορημιστήριον le sens de 'trésor', c'est -à-dire, comme me le précise Jean Irigoïn, de 'lieu où sont déposés les χορήματα'; Jean Irigoïn, que je remercie vivement, renvoie à P. Chantraine, *La formation des noms en grec ancien* (1933), p. 63, où il est dit que "le suffixe -τήριον a fourni de nombreux noms de lieux", et où

l'îlot : Phacos; cet îlot, dit-il, avait été transformé en citadelle (*arx*) et n'était rattaché au rivage que par un pont (celui dont Strabon fait mention) très facile à surveiller, et c'était à cet endroit que le trésor (*gaza*) du roi Persée était déposé. Hammond<sup>1</sup> suggère que l'initiative de conserver à cet endroit les réserves métalliques et monétaires du royaume fut peut-être prise par Philippe II.

Quel fut l'autre atelier de Philippe II ? Dans mon livre, j'avais opté sans grande hésitation pour **Amphipolis**<sup>2</sup>, en utilisant deux arguments.

J'avais d'une part souligné que Philippe, après la conquête de la cité en 357, imprima à celle-ci, au terme d'un délai plus ou moins long, un caractère macédonien qui la rendit comparable à Pella. Le délai nécessaire à une telle transformation a été diversement apprécié. M.B. Hatzopoulos<sup>3</sup> estime que "l'annexion (d'Amphipolis) à la Macédoine et peut-être plus précisément sa nouvelle fondation en tant que cité macédonienne" eurent lieu sans retard et ne demandèrent peut-être pas plus d'un an. J'aurai à exposer plus loin ses arguments, à propos du monnayage en or de Philippe<sup>4</sup>. C.C. Lorber, en revanche, dans sa monographie sur le monnayage autonome d'Amphipolis, plaçait les derniers tétradrachmes au nom et aux types de la cité<sup>5</sup> en 354/3, et O. Picard, publiant deux émissions nouvelles de bronzes amphipolitains<sup>6</sup>, suggérait de les dater après 357 et de les répartir sur au moins deux ans. Quoi qu'il en soit, l'ouverture d'un atelier royal à Amphipolis a pu avoir lieu avant 350.

J'avais d'autre part présenté, en faveur de ma localisation du second atelier dans cette ville, un argument de caractère géographique. J'avais fait valoir qu'Amphipolis était située dans la partie orientale du royaume, alors que Pella régnait sur les régions occidentales (*Philippe*, p. 338).

E.T. Newell était lui aussi d'avis que Pella et Amphipolis avaient été les deux grands centres de production monétaire sous Philippe II<sup>7</sup>, puis sous Alexandre et ses successeurs. Il alléguait qu'Amphipolis se trouvait à proximité des mines du mont Pangée et qu'il était normal qu'un atelier monétaire y eût été installé. Il soulignait aussi que cette cité était le plus grand port de la Macédoine.

Il admettait implicitement une autre raison, que M.J. Price a bien exposée<sup>8</sup>: la 'grande série' des tétradrachmes macédoniens d'Alexandre (pl. 8, 1-13), celle qui prend la suite de ma série B des monnaies de Philippe (pl. 5, 3-15), se continue sous Cassandre, selon le classement de Newell, par un vaste groupe de pièces marquées d'un  $\Lambda$  au-dessus d'une torche de course (pl. 8, 11-13). Ce symbole est semblable au type bien connu des monnaies autonomes d'Amphipolis (pl. 8, 14) ; il apparaît sur tant d'émissions d'alexandres (et de philippes) de l'époque de Cassandre qu'il a été

*χορηματιστήριον* est cité avec le sens de "bourse" ("le lieu où se font les affaires", cf. J.L. Perpillou, dans P. Chantraine, *Dict étym. de la langue grecque*, IV, 2, (1981), s.v. ; Perpillou n'indique pas de référence à Strabon). Le sens de trésor se trouve confirmé par le passage de Tite Live sur la *gaza* de Persée. Le dictionnaire de Liddell-Scott-Jones mentionne Strabon, mais ne signale pas la traduction de *χορηματιστήριον* par 'trésor' : il s'en tient à "council-chamber", "seat of judgment".

1. *Macedonia* 1, p. 147.

2. Sur cette ville à l'époque de Philippe II, voir l'exposé d'ensemble de G.T. Griffith, *Macedonia* 2, p. 351-356.

3. *Actes d'Amphipolis*, p. 77 et 80.

4. Cf. ci-dessous, p. 57-58 et 64-65.

5. *Amphipolis*, p. 138 : type Q, tête d'Apollon de profil à g., légende Ἀμφιπολιτών.

6. *BCH* 118 (1994), p. 207-214.

7. *Royal Greek Portrait Coins* (1937), p. 10 ; voir ci-dessous, p. 74.

8. *Alexander*, p. 86.

interprété par un grand nombre de spécialistes comme une marque d'atelier, comme la marque même d'Amphipolis. M. Thompson a, cependant, considéré que la présence constante d'un *lambda* au-dessus de la torche rendait cette explication peu convaincante; elle a préféré admettre que la signature  $\Lambda$ -torche avait un caractère personnel et pouvait être en rapport de quelque façon avec Cassandre lui-même<sup>1</sup> (il est notable que, après la mort de ce roi, la torche disparaît).

Le point de vue de M. Thompson est d'autant plus justifié que le *lambda*, avant d'être associé à la torche, avait eu plusieurs autres compagnons : des monogrammes, des lettres, un bucrane (Price, *Alexander*, p. 132 ; cf. pl. 8, 10). Ces signes ne constituent apparemment pas des marques d'atelier : pourquoi la torche, qui prend leur suite, aurait-elle un sens différent ? Il ne semble donc pas prudent d'utiliser sans discussion ce symbole comme argument en faveur d'une attribution de la série à Amphipolis<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, les considérations générales exposées plus haut, selon lesquelles cette cité était toute désignée pour recevoir un atelier monétaire, m'avaient paru pertinentes, et dans mon livre, en 1977, j'avais présenté une vue très simple de la situation : Philippe avait ouvert un premier atelier dans sa capitale, à Pella, et, ayant agrandi son royaume, il avait fait frapper monnaie aussi dans la ville la plus importante et la mieux placée de ses nouvelles possessions, Amphipolis. N'aurais-je pas dû rechercher si d'autres lieux de frappe ne pouvaient être envisagés ?

J'avais eu raison, je crois, de ne pas mentionner Philippes, située à l'est d'Amphipolis, de l'autre côté du mont Pangée. Le roi en avait fait une cité grecque autonome, et ne l'avait pas incorporée à la Macédoine proprement dite : c'est ce que M.B. Hatzopoulos<sup>3</sup> a très bien mis en lumière. Philippes avait rang de territoire lié personnellement au roi, et elle conserva longtemps, peut-être jusqu'en 168, un statut particulier. Les Philippiens, aussitôt après la fondation de leur ville, commencèrent à émettre des monnaies d'or, d'argent et de bronze à leur nom et à leurs types (pl. 7, 23-28)<sup>4</sup>. Certes, on pourrait imaginer (rien ne permettant pour le moment d'étayer cette conjecture) que le roi aurait pu leur demander de frapper occasionnellement pour lui. De toute façon, Philippes est à exclure comme atelier royal permanent.

Étant parvenu à la conclusion que Philippe II n'avait eu que deux ateliers monétaires et ayant estimé qu'un seul de ses deux ateliers avait été situé en Macédoine occidentale, je n'avais pas envisagé, dans cette partie du royaume, d'autre possibilité que Pella. Si l'on pensait toutefois que j'avais fait erreur sur ce point, on pourrait citer au moins deux villes qui mériteraient considération.

L'une d'elle serait **Aigéai**, l'ancienne capitale macédonienne. Aigéai fut certainement le siège de l'atelier royal jusqu'au transfert de la cour à Pella, événement qui, nous l'avons vu, se situa avec vraisemblance sous Amyntas III, après 379. Aigéai conserva un palais, le palais d'Archélaos qui fut rebâti plus tard, et elle demeura le centre religieux par excellence et le lieu d'ensevelissement des rois de la dynastie. Les autorités macédoniennes y auraient-elles maintenu pendant quelques

1. Cf. "Cavalla Hoard", *ANSMN*26 (1981), p. 42 ; M. Thompson écrit à propos du *lambda* et de la torche : "this dominant control may be a form of 'mintmark', as has been suggested, but it seems more probable that it had some personal connection with Cassander himself" ; M. Thompson ajoute en note : "although the race torch was a common reverse type on earlier autonomous coins of Amphipolis, the *lambda* makes no sense in addition to a civic symbol".

2. Je reviens sur ce point dans "Les tétradrachmes macédoniens d'Alexandre", *Studies in Greek Numismatics in Memory of Martin Jessop Price* (en préparation).

3. "Décret pour un bienfaiteur de la cité de Philippes", *BCH* 117 (1993), p. 321-323.

4. Cf. *Philippe*, p. 438-439, et ci-dessous, p. 63.

décennies un atelier monétaire ? Cette idée a paru séduisante à M. J. Price<sup>1</sup>, qui nous demande d'admettre que le premier monnayage de Philippe II fut frappé à Aigéai et qui attribue aussi à cet atelier des émissions d'Alexandre.

Pourtant, si l'on tenait à placer en Macédoine occidentale un autre atelier de Philippe II, il existe dans cette région du royaume une ville qui, à cette époque, joua apparemment un rôle plus important qu'Aigéai : il s'agit de **Pydna**.

Pydna, sur la rive ouest du golfe Thermaïque, fut probablement dès l'origine un établissement macédonien<sup>2</sup>. Après que Philippe II, à la fin de 357 ou au début de 356, peu après la prise d'Amphipolis, l'eut ramenée au sein du royaume, elle y tint une place non négligeable<sup>3</sup>. Il est possible que le territoire de Méthone, après 354, ait été intégré dans celui de Pydna<sup>4</sup>. Celle-ci, semble-t-il, devint en 337 un relais administratif dans les rapports que Philippe II entretenait avec les États grecs de la ligue de Corinthe<sup>5</sup>. Un peu plus tard, Pydna fut le théâtre de la lutte entre Olympias et Cassandre, en 317/6 (Diodore XIX, 35-36, 49-51).

M.B. Hatzopoulos m'a signalé le résultat de l'étude prosopographique qu'on a menée à partir de la liste établie par H. Berve<sup>6</sup>. A l'époque d'Alexandre, sur 55 Macédoniens dont on connaît l'origine, 15 sont citoyens de Pella, 5 d'Amphipolis, 5 de Pydna et 2 d'Aigéai.

Pour ma part, je reste convaincu que Philippe II ouvrit, de façon durable, un seul atelier en Macédoine occidentale et que cet atelier ne peut avoir été situé que dans sa capitale, Pella.

Une éventualité est à évoquer. En dehors des deux grandes séries qui ressortissent à des ateliers permanents, il n'est pas impossible que telle émission difficile à classer ait été frappée dans un atelier occasionnel, par exemple au cours d'une expédition militaire. La question se pose en particulier pour les cinquièmes de tétradrachme à la tête d'Artémis presque de face, que j'ai rattachés de façon hypothétique à ma série B<sup>7</sup>.

### **Laquelle des deux séries a été frappée à Pella ?**

J'avais souligné dans *Philippe* nos incertitudes à ce sujet<sup>8</sup>, qui sont dues à deux raisons principales : les marques qui figurent sur les pièces ne sont d'aucun secours ; les lieux de découverte des tétradrachmes ne fournissent pas d'indication sûre.

À cette époque, on le sait, les marques que portent les monnaies sont des signatures de monétaires et non des emblèmes d'atelier. Les pièces de bronze sont parfois d'une aide précieuse : comme elles circulent avant tout dans l'aire géographique desservie par l'atelier qui les a émises, elles renseignent sur les symboles et les monogrammes utilisés par les monétaires de cet atelier, auquel on peut attribuer les tétradrachmes d'argent qui présentent les mêmes signes. Mais, en ce qui concerne le monnayage de Philippe, de tels rapprochements ne sont pas possibles. D'une part les bronzes de Philippe II ne sont pas encore convenablement classés, et, d'autre part, même s'ils

1. Cf. ci-dessous, p. 36-37 et 43-44.

2. Voir M.B. Hatzopoulos, *l.c.* (ci-dessus, p. 26, n. 3).

3. Voir les deux pages consacrées à Pydna sous Philippe II par G.T. Griffith, *Macedonia 2*, p. 356-357.

4. Voir Griffith, *o.c.* p. 357, et M. B. Hatzopoulos, D. Knoepfler et V. Marigo-Papadopoulos, "Deux sites pour Méthone de Macédoine", *BCH* 114 (1990), p. 639-668, en particulier p. 667-668 et n. 91.

5. Griffith, *o.c.*, p. 357.

6. H. Berve, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage II* (1926), Beilage B : Namenlisten und Heimatlisten, p. 445 ; cf. G.T. Griffith, *Macedonia 2*, p. 402 et n. 1.

7. Voir ci-dessus, p. 22, et ci-dessous, pl. 4, 16-17.

8. *Philippe*, p. 339-342.

étaient classés, ils ne résoudreaient probablement pas nos perplexités en ce qui concerne les monnaies d'argent et d'or. Car il apparaît que les trois métaux ont été monnayés dans des 'officines' distinctes, pourvues chacune de monétaires différents.

Quant aux lieux de découverte des tétradrachmes, on ne peut en tirer aucune conclusion assurée dans le domaine des attributions. En 1977, dans la liste que j'avais établie des trésors contenant des tétradrachmes de Philippe II, cinq lots avaient une origine macédonienne : 'Vergina 1961', 'Kalamaria 1963', 'région de Thessalonique 1965', 'commerce 1970', 'Géphyra 1963', les lots 2, 3 et 4 appartenant peut-être à un même trésor<sup>1</sup>. J'avais fait observer d'une part que nous nous trouvions chaque fois en Macédoine occidentale : Vergina, en effet, est située dans la vallée inférieure de l'Haliacmon, là où se trouvait Aigéai ; Kalamaria occupe peut-être le site de l'ancienne Thermé et forme aujourd'hui un faubourg de Thessalonique ; quant à Géphyra, c'est un village tout proche de Pella, de l'autre côté de l'Axios. J'avais fait remarquer d'autre part que tous les tétradrachmes de Philippe II renfermés dans ces lots appartenaient, sans exception, à ma série A (groupe II) : le témoignage du trésor de Kalamaria m'avait paru particulièrement significatif, étant donné le nombre de pièces, leur cohérence, leurs multiples identités de coins.

J'avais donc suggéré que ma série A revenait à Pella, proche des lieux de découverte des lots en question. Mais j'avais souligné que l'argument de provenance, quand il s'agissait de tétradrachmes d'argent, devait être avancé avec une extrême précaution. Ces pièces, qui ont une forte valeur nominale et intrinsèque, ont tendance à voyager loin de leur pays d'origine. Dans le cas du trésor de Kalamaria, l'extraordinaire homogénéité du lot donne l'impression d'un ensemble de monnaies qui n'avaient pas été soumises à de nombreux maniements, ce qui expliquerait qu'elles étaient restées à ce point groupées. Mais, même à supposer qu'elles n'aient servi qu'à un seul paiement, rien ne dit que les pièces n'ont pas été transportées en paquet d'un endroit relativement éloigné, situé dans une autre partie du royaume.

Depuis 1977, une nouvelle trouvaille a été faite : il s'agit des monnaies découvertes à Potamoi en 1981<sup>2</sup>. Potamoi est une bourgade proche de Drama, entre le Strymon et le Nestos, au nord-est d'Amphipolis et au nord de la ville de Philippes<sup>3</sup>. Nous sommes donc cette fois loin de Pella et de l'Axios. De fait, le lot des 58 tétradrachmes de Philippe II se présente autrement que les précédents : il contient des exemplaires de ma série A et de ma série B (groupe I et groupe II). Du point de vue de la chronologie, sa composition pose des problèmes. En ce qui concerne les attributions, il est intéressant de constater que le lot mis au jour à Potamoi contient des spécimens de ma série B, que dans *Philippe* j'ai classée à Amphipolis. Toutefois, comme je l'ai dit, il serait imprudent de tirer trop fermement parti de la présence en tel endroit d'un groupe de monnaies d'argent, surtout quand ces monnaies sont des tétradrachmes.

1. Voir *Philippe*, p. 284-295 (n<sup>os</sup> 3-7). Sur la possibilité de l'appartenance à un même trésor des trouvailles de Kalamaria 1963 (*Philippe*, p. 286, n<sup>o</sup> 4), de celle de la région de Thessalonique 1965 (*ibid.*, p. 290, n<sup>o</sup> 5) et de celle vue dans le commerce en 1970 (*ibid.*, p. 292, n<sup>o</sup> 6), voir *Philippe*, p. 290 et 292, et ci-dessous, p. 39 ; sur l'interprétation des trouvailles de Géphyra et de Vergina, voir aussi p. 40.

2. Cf. ci-dessus, p. 16.

3. Comme Philippes (cf. ci-dessus, p. 18), le territoire auquel appartenait autrefois Potamoi n'était probablement pas compris, sous Philippe II et ses successeurs, dans la Macédoine elle-même, mais était placé néanmoins sous l'autorité du roi macédonien ; M.B. Hatzopoulos, *l.c.* (ci-dessus, p. 28, n. 3), p. 322, précise que "contrairement à une opinion très répandue, le Nestos ne devint jamais sous la royauté la limite orientale de la Macédoine proprement dite, c'est-à-dire du territoire national; jusqu'aux dernières années du règne de Philippe V, cette limite ne dépassa pas vers l'est la vallée du Strymon."

Il semble au total que, dans l'état actuel de notre documentation, nous ne puissions ni déterminer avec assurance laquelle des deux séries a été frappée à Pella, ni donner de façon ferme le nom du second atelier de Philippe II. Nous ne pouvons faire état que de présomptions; la preuve nous échappe.

### Questions de chronologie

La chronologie proposée dans *Philippe* pour les émissions en argent du souverain était fondée sur deux hypothèses. J'avais admis tout d'abord que le roi avait commencé à frapper monnaie dès le lendemain de la mort de Perdikkas III. Comme M.B. Hatzopoulos a montré que cet événement eut lieu entre juin et octobre 360<sup>1</sup>, Philippe II, selon mon hypothèse, aurait frappé ses premiers tétradrachmes dans la seconde partie de cette année-là. Plusieurs savants, peut-être avec raison, et je suis aujourd'hui disposé à suivre cet avis, ont préféré placer après 356 le début de ce monnayage. Cette opinion, avec les conséquences qu'elle comporte, sera examinée plus loin<sup>2</sup>.

J'avais d'autre part considéré que la frappe des tétradrachmes du groupe II s'était prolongée pendant quelques années après la mort de Philippe II en 336. Les observations que j'avais faites sur les philippes d'or m'avaient en effet amené à situer l'émission d'une partie d'entre eux au début du règne d'Alexandre. J'en avais déduit qu'un certain nombre de tétradrachmes de Philippe étaient à placer eux aussi après 336.

A l'époque, en 1977, je n'avais pas pris parti dans le débat sur la date des premières monnaies 'impériales' d'Alexandre. J'avais provisoirement adopté la chronologie de Newell, selon laquelle les premiers tétradrachmes à la tête d'Héraclès et au Zeus aétaphore auraient fait leur apparition dès la fin de 336. J'avais donc été conduit à supposer qu'Alexandre, dans les premières années de son règne, avait fait frapper des philippes d'or et d'argent parallèlement à son propre monnayage. Cette proposition n'a pas manqué d'être critiquée. Je me contente pour le moment de signaler que, aujourd'hui, après les récentes études sur la date des premières monnaies impériales d'Alexandre<sup>3</sup>, les données du problème ont été modifiées.

En ce qui concerne les monnaies d'argent de Philippe II, un problème de datation est posé par le passage de mon groupe I à mon groupe II, c'est-à-dire par le passage, au revers des tétradrachmes, du type montrant le roi à cheval au type montrant le jeune cavalier à la palme. Dans mon corpus, j'ai situé le changement de type après 348. Cette chronologie sera discutée plus loin. Je veux ici poser seulement la question suivante : les deux ateliers ont-ils adopté le nouveau type en même temps, comme je l'ai implicitement admis dans mon livre ? Ou bien l'initiative a-t-elle été prise par l'un des deux ateliers et l'autre atelier a-t-il attendu un certain temps avant d'adopter la nouvelle présentation ? La possibilité d'un décalage chronologique de ce genre entre les deux séries n'est peut-être pas à écarter.

1. Cf. ci-dessus, p. 14.

2. Cf. p. 45-46, et Chapitre X (p. 79 et ss.).

3. Cf. ci-dessus, p. 15, et ci-dessous, p. 46-47.



## CHAPITRE III

### MONNAIES D'ARGENT DE PHILIPPE II (suite) CONTRE-PROPOSITIONS DE M.J. PRICE

M.J. Price, je l'ai dit plus haut (p. 14) a présenté une critique radicale de mon classement des émissions en argent de Philippe II. S'il a raison, l'organisation de ce monnayage doit être envisagée d'une façon très différente de celle que j'ai suggérée. Price a exposé son opinion, d'une façon détaillée, dans *NC* 1979, p. 234-240 ; il l'a reprise, plus brièvement, dans *Alexander*, p. 85-89.

Les deux points essentiels développés par Price sont les suivants. 1° Philippe II a utilisé pour ses monnaies d'argent, non pas deux, mais trois ateliers. 2° Dans l'un des ateliers, celui qui a été ouvert le premier, le monnayage, du début à la fin, est au type du jeune cavalier nu à la palme.

#### **Classement des émissions d'argent par M.J. Price.**

##### ATELIER 1

Cet atelier, selon Price, a été ouvert le premier, peu après l'avènement de Philippe II, et il aurait fonctionné jusqu'à la fin du règne. *Il aurait frappé uniquement des tétradrachmes au jeune cavalier à la palme (jockey), avec leurs divisions.* L'émission initiale serait celle que j'ai décrite dans ma série A, groupe II, *Philippe*, p. 24-25, n<sup>os</sup> 165-171 : elle ne porte pas de marque de monétaire; les émissions suivantes sont celles que j'ai cataloguées à partir du n<sup>o</sup> 172 jusqu'à la fin du groupe II, n<sup>o</sup> 432.

Émissions de l'atelier 1 de Price (*Philippe*, n<sup>os</sup> 165-432) : ci-dessous, pl. 2, 7-16, et pl. 3, 1-10.

sans marque de monétaire

caducée

foudre; foudre-N; N

canthare; canthare -  $\Delta$

astre - objet arrondi; astre

abeille

massue

bouclier rond

couronne  
 fer de lance  
 croissant  
 dauphin  
 feuille de lierre  
 grappe de raisin  
 prot. de Pégase - feuille de lierre  
 casque dit 'bonnet phrygien'

### ATELIER 2

L'atelier 2 aurait été ouvert quelques années après l'atelier 1, et aurait produit des monnaies d'argent de Philippe II jusqu'à la fin du règne.

La totalité de ma série B aurait été frappée dans cet atelier : tout le groupe I au type du roi à cheval, suivi de tout le groupe II au type du jeune cavalier à la palme.

Je renvoie au tableau des p. 24-25, où est présenté le conspectus des émissions de ma série B, et, ci-dessous, aux pl. 3, 11-15; 4, 1-15 et 5, 1-15.

### ATELIER 3

Cet atelier et l'atelier 2 auraient, selon Price, commencé en même temps leur production ; l'atelier 3 aurait frappé lui aussi des monnaies d'argent de Philippe II jusqu'à la fin du règne.

Il aurait émis la première partie de ma série A : d'abord le groupe I dans sa totalité (au revers, roi à cheval), puis le début du groupe II ( au revers, jeune cavalier à la palme), jusqu'au n° 164 de mon catalogue.

Je rappelle la suite des émissions de tétradrachmes jusqu'à ce numéro.

*Émissions au roi à cheval* (ma série A, groupe I, *Philippe*, p. 5-21, n<sup>os</sup> 1-139) : ci-dessous, pl. 1, 1-19.

𐌰 ; 𐌱 ; H M

𐌲 ; 𐌳 - grain; 𐌴 - fer de lance etc.

𐌵

⊙

tête d'Hélios - fer de lance; tête d'Hélios - Δ

*Émissions au jeune cavalier à la palme* (ma série A, groupe II A, *Philippe*, p. 21-24, n<sup>os</sup> 140-164) : ci-dessous, pl. 2, 1-6.

tête d'Hélios; tête d'Hélios - 𐌶 ; tête d'Hélios - Λ

𐌷 - Λ ; 𐌸

A N

fer de lance

épi

### Arguments présentés par M.J. Price

Price a estimé que le témoignage des trésors et les observations fondées sur le style ne permettaient pas de conserver le classement que j'avais proposé.

1° *Le témoignage des trésors.* Price a soumis à un nouvel examen quatre trésors que j'avais décrits dans *Philippe*, p. 285-293 : 'Vergina 1961', 'Kalamaria 1963', 'région de Thessalonique vers 1965', 'commerce 1970' ; il aurait pu mentionner aussi 'Géphyra 1965' (*Philippe*, p. 294-295). Ces dépôts étaient alors, je le rappelle, les seules trouvailles macédoniennes à contenir des tétradrachmes frappés du vivant de Philippe II.

En ce qui concerne les monnaies de Philippe, Price fait observer qu'aucun de ces lots ne contient de tétradrachme antérieur à l'émission sans marque de monétaire (cf. pl. 2, 7-8). En outre, les trois tétradrachmes d'Acanthe du lot 'région de Thessalonique' (monétaire Ἀλέξιος, que j'ai illustrés *Philippe*, pl. 50, 21-23, sont en excellent état (l'un d'entre eux est reproduit ci-dessous, pl. 8, 15); ces pièces, selon Price, ont certainement été émises avant la conquête de la Chalcidique par Philippe II en 348. Enfin, le trésor de Vergina renfermait 11 statères d'argent et 1 triobole d'Amyntas III (c. 393-370/69), en plus de 2 tétradrachmes de Philippe II (sans marque de monétaire) et de 4 drachmes de Larissa.

Price estime donc que le témoignage des trésors autorise à considérer que l'émission sans marque de monétaire (pl. 2, 7-8) est probablement la première qu'ait frappée Philippe II ; cette émission et celles qui lui font suite dans mon catalogue constitueraient toute la production d'un atelier (son atelier 1).

2° *Les observations fondées sur le style.* Le groupe II de ma série A s'ouvre par les émissions à la tête d'Hélios, au monogramme **A**, au fer de lance et à l'épi (ci-dessous, pl. 2, 1-3, 5-6). Or, selon Price, il existe une nette rupture stylistique entre ces émissions et les suivantes, qui commencent par l'émission sans marque de monétaire (pl. 2, 7-8) : le style de la tête de Zeus devient très différent; on constate pendant un certain laps de temps des variations dans l'arrangement de la légende; la palme que tient le jeune cavalier prend une forme nouvelle. Price juge en conséquence que ma série A doit être cassée en deux, l'émission à l'épi étant la dernière d'une série (produite dans son atelier 3), l'émission sans marque de monétaire étant la première d'une autre série (produite dans son atelier 1). Price note que sur un coin de revers de l'émission sans marque de monétaire (*Philippe*, pl. 7, R 135, cf. ci-dessous, pl. 2, 7) la légende est disposée comme sur des pièces de Perdiccas III (cf. ci-dessous, pl. 9, 7), ce qui, chronologiquement, donnerait un point de repère, Perdiccas III, on le sait, ayant été le prédécesseur de Philippe et ayant régné de c. 365 à 360<sup>1</sup>.

Price, en outre, a porté son attention sur les têtes d'Héraclès imberbe qui ornent le droit des didrachmes et des drachmes de Philippe II. À son avis, les pièces que j'ai été amené à classer dans mon groupe II (cf. ci-dessous, pl. 2, 15, et pl. 9, 8) après l'émission sans marque de monétaire ont

1. Voici le passage en question de M.J. Price (NC 1979, p. 237) "The spotty treatment of the beard, with straggling hair at the end, the thin, detailed treatment of the hair, the narrow leaves of the wreath set deeply behind a thick roll of hair over the forehead, reminiscent of certain dies at Olympia (Seltman, pl. VI, CL ff), are all quite different in the issues following 165 from the broader more impressionist treatment of 140-164. On the reverse the position of the inscription suddenly begins a period of experiment with n° 165 (which incidentally resembles the arrangement used by Perdiccas III), until it settles near n° 200 into the standard arrangement 'already' present on 143-164. Similarly, the palm held by the jockey begins with n° 165 to adopt an unusual three-pronged form which continues to period II B". J'illustre ci-dessous, pl. 8, 18, la monnaie d'Élis (Seltman, pl. VI, CL) que mentionne Price.

une tête d'Héraclès très semblable à celle des monnaies de Perdiccas III. Au contraire, les pièces de mon groupe I ( pl. 1, 11-12, 19) sont stylistiquement comparables aux monnaies d'Alexandre.

Il paraît donc, selon Price, extrêmement probable que la série qui commence par l'émission sans marque de monétaire (au revers : jeune cavalier à la palme) a été inaugurée la première, le témoignage des trésors et du style permettant, à son avis, de considérer que les autres séries (ses séries 2 et 3) ont débuté seulement quelques années plus tard.

#### **Attributions proposées par M.J. Price**

Price propose de placer à **Aigéai** son atelier 1 (celui qui, selon lui, aurait été ouvert le premier et aurait eu pour type, dans toutes les émissions de tétradrachmes, le jeune cavalier à la palme). Pourquoi Aigéai ? Price développe deux raisons.

1° Selon toute vraisemblance, Aigéai, au Ve siècle et au début du IVe, avait été, en sa qualité de capitale du royaume, l'atelier des rois macédoniens. Il est possible, dit Price, que, après le transfert de la cour à Pella (probablement, nous l'avons vu, par Amyntas III<sup>1</sup>), Aigéai soit restée le centre de la production monétaire sous ce roi et sous Perdiccas III. En ce cas, les ressemblances que Price a vues entre les monnaies de Perdiccas et les émissions de Philippe qui commencent par les pièces sans marque de monétaire attesteraient que Philippe II aurait utilisé l'atelier d'Aigéai à la suite de son prédécesseur.

Dans *Alexander* (p. 85), Price ajoute le témoignage de la nouvelle monnaie de bronze de Philippe publiée par C.A. Hersh<sup>2</sup> (cf. pl. 7, 19), qui, par ses types, est tout à fait semblable à des bronzes de Perdiccas (pl. 9, 18). Au cas où ces bronzes de Perdiccas auraient été frappés à Aigéai, la monnaie de Philippe II, selon lui, sortirait nécessairement de cet atelier.

Price rappelle aussi le passage de Strabon (qui reprend une indication de Démosthène, cf. ci-dessus, p. 26), selon lequel Pella demeura un établissement de dimensions modestes jusqu'à ce qu'elle eût été agrandie par Philippe II. Ce témoignage, estime Price, pourrait confirmer l'hypothèse qu'Aigéai, dont le prestige restait grand, aurait conservé sa fonction d'atelier monétaire au début du règne de Philippe ; elle aurait été maintenue ensuite dans cette fonction pendant deux ou trois décennies.

2° Se référant au monnayage d'Alexandre, Price suggère d'attribuer à Aigéai un groupe de monnaies d'or et d'argent de ce roi que E.T. Newell et S.P. Noe<sup>3</sup> avaient classé à Sicyone et que H.A. Troxell<sup>4</sup> a ramené en Macédoine. Quelques-uns des tétradrachmes portent en effet comme symbole une tête de chèvre (ci-dessous, pl. 9, 4), qui pourrait, dit Price, faire allusion au "type monétaire de la cité". La tête d'Héraclès qui orne cette émission, ajoute Price, est très semblable à celle des monnaies de Perdiccas (pl. 9, 7) et à celle des didrachmes de Philippe II qui appartiennent à la série commençant par les pièces sans marque de monétaire (pl. 2, 15, et pl. 9, 8).

En outre, sur ces tétradrachmes d'Alexandre au symbole de la tête de chèvre, l'aigle que tient Zeus a, de façon insolite, la tête tournée en arrière (pl. 9, 4). Or, le groupe des tétradrachmes

1. Cf. ci-dessus, p. 26.

2. Cf. ci-dessus, p. 17

3. *The Alexander Coinage of Sicyon* (1950), p. 12-14.

4. "Peloponnesian Alexanders", *ANSMN* 17 (1971), p. 42-44.

'à l'aigle' d'Alexandre<sup>1</sup> (pl. 9, 10-12) montre la tête de l'aigle dans la même position ; de plus, dans ce groupe, le visage de Zeus placé au droit est stylistiquement lié à celui de certains tétradrachmes de Philippe dans la série qu'inaugure l'émission sans marque de monétaire (voir par exemple pl. 9, 13-14).

Ces divers rapprochements apporteraient, selon Price, une grande probabilité en faveur de l'attribution à Aigéai du monnayage de Perdikkas, de la série de Philippe II frappée dans l'atelier 1, des tétradrachmes 'à l'aigle' d'Alexandre et du groupe autrefois classé à Sicyone (Newell - Noe, p. 12-14).

Price situe son atelier 2 à Pella (on se souvient que Price classe à son atelier 2 la totalité de ma série B, que j'avais attribuée à Amphipolis). Price, en effet, a toujours été persuadé que la 'grande série' des tétradrachmes macédoniens d'Alexandre (ci-dessous, pl. 8, 1-13), celle qui commence par les symboles tête janiforme, proue, poupe, était originaire de Pella<sup>2</sup> : ces mêmes symboles marquant les dernières émissions de ma série B (pl. 5, 3-5, 7-9, 11-13), celle-ci, pour Price, ne pouvait qu'être classée à Pella.

Pour son atelier 3, Price, dans *NC* 1979, considérait comme possible une localisation à Amphipolis, sans exclure une autre cité comme Acanthe, Philippes ou Orthagoreia. Plus tard, l'atelier 3 aurait frappé les alexandres donnés par Newell à Pella, puis les alexandres au  $\wedge$  accompagné d'une autre marque, et notamment d'une torche de course (pl. 8, 10-13). Dans *Alexander*, Price attribue de façon ferme à Amphipolis les alexandres au  $\wedge$  mais se montre plus évasif quant au reste.

### Chronologie présentée par M.J. Price

Deux arguments permettent à Price de placer vers le début du règne de Philippe II la première émission (sans marque de monétaire) de son atelier 1. D'une part, les ressemblances qu'il a perçues entre des monnaies de cet atelier 1 et celles de Perdikkas indiquent, à son avis, que cet atelier a commencé sa production peu de temps après l'avènement de Philippe. D'autre part nous savons par Plutarque (*Alex.* 3) que, au cours de l'été 356, Philippe reçut, entre autres bonnes nouvelles, l'annonce que son cheval de course, ἵππος κέλῃς, avait remporté la palme au concours d'Olympie<sup>3</sup>. Plutarque ajoute (*Alex.* 4) que Philippe fit graver sur ses monnaies les victoires de ses chars à Olympie: il évoque par ces mots le type de revers des statères d'or (un bige au galop que mène un aurige). On ne peut mettre en doute que, de la même façon, au revers des tétradrachmes, le type du jeune cavalier à la palme ne constitue une référence à la victoire olympique du cheval de course. Price estime que les premiers tétradrachmes de son atelier 1 ont été frappés peu après le succès de 356, probablement au cours de l'année macédonienne 356/5.

La mise en service, selon lui, de son atelier 2 et de son atelier 3 aurait été décidée après la défaite des Chalcidiens en 348. Dans ces deux ateliers, les tétradrachmes auraient montré d'abord au revers le roi à cheval, type qui soulignait la puissance et la majesté de la monarchie macédonienne. Plus tard, vers la fin du règne, les deux ateliers auraient adopté le type du jeune

1. Cf. ci-dessous, p. 91-94. H.A. Troxell m'indique que, sur un tétradrachme 'impérial' d'Alexandre de la 'grande série' (groupe F, vers la fin du règne d'Alexandre), l'aigle a aussi la tête tournée en arrière.

2. Cf. *Alexander*, p. 86-87; cette 'grande série' d'alexandres se terminerait, selon Price, par les " $\Pi$  groups", c'est-à-dire les émissions marquées de la lettre  $\Pi$  ou du signe  $\Pi$  (ci-dessous, pl. 8, 8-9).

3. Cette nouvelle parvint à Philippe alors qu'il venait de prendre Potidée; il apprit en même temps la défaite des Illyriens sous les coups de Parménion et la naissance d'Alexandre.

cavalier à la palme qui était depuis longtemps en usage dans l'atelier 1: il est possible, dit Price, que Philippe ait voulu manifester pleinement ainsi "son désir d'être accepté comme le chef de l'invasion panhellénique de l'Asie Mineure pour libérer les Grecs de la domination perse".

Les émissions d'argent de Philippe, écrit Price, prirent fin à la mort du roi, tout au début de l'année macédonienne 336/5. Elles ne recommencèrent, de façon nettement posthume, qu'après 323. Les tétradrachmes à la tête janiforme, à la proue et la poupe (pl. 5, 3-5, 7-9, 11-13), affirme Price<sup>1</sup>, ont précédé les émissions d'Alexandre aux mêmes symboles (pl. 8, 1-4), dont la frappe a débuté, selon lui, en 336/5. Il repousse le point de vue que j'avais adopté dans *Philippe*, à savoir que des monnaies d'argent de Philippe II auraient été produites pendant quelques années après cette date, parallèlement au monnayage d'Alexandre. Cette question, comme je l'ai dit, est à envisager aujourd'hui dans une autre perspective, que j'exposerai à la fin du prochain chapitre.

1. Cf. *Alexander*, p. 86.

## CHAPITRE IV

### MONNAIES D'ARGENT DE PHILIPPE (fin) COMMENTAIRES SUR LES PROPOSITIONS DE M.J. PRICE

Si Martin Price n'a pas apporté de modifications aux séquences que j'avais établies, il a complètement transformé l'image que j'avais donnée du monnayage d'argent de Philippe II en divisant ma série A en deux séries indépendantes et en plaçant au début les émissions au jeune cavalier vainqueur. Que l'examen d'un même matériel par deux spécialistes puisse les conduire à des conclusions très différentes n'a rien de surprenant. Je ne prétendrai pas dans les pages qui suivent que mon classement est meilleur que celui de Price. J'essaierai seulement de montrer aux historiens de la Macédoine que la question est complexe et qu'une grande prudence est nécessaire.

#### **Trésors et style.**

Je reprends dans l'ordre les arguments présentés par M.J. Price et tout d'abord ceux qu'il tire de l'étude des trésors.

1° *Les trésors* : Pour la clarté de la discussion, je répéterai ici ce que j'ai déjà indiqué plus haut, p. 35 : en 1977, quand je publiai *Philippe*, je connaissais cinq dépôts trouvés en Macédoine et contenant des tétradrachmes frappés du vivant de Philippe II, à savoir 'Vergina 1961', 'Kalamaria 1963', 'région de Thessalonique 1965', 'commerce 1970', 'Géphyra 1963' ; dans les cinq dépôts, tous ces tétradrachmes appartenaient au groupe II de ma série A.

Price n'a pas mentionné dans son commentaire 'Géphyra 1963'. J'en parlerai néanmoins, car ce qu'il convient de mettre d'abord en lumière, c'est que nous ne disposons pas de cinq témoignages probants sur la situation monétaire en Macédoine à cette époque, mais que, probablement, nous n'en possédons qu'un seul qui soit de quelque utilité.

Comme je l'avais souligné en 1977, il est fort possible en effet (et Price a rappelé cette possibilité) que 'Kalamaria 1963', 'région de Thessalonique 1965' et 'commerce 1970' représentent des fragments d'un même ensemble ; ces trois lots seraient les *membra disjecta* d'un seul trésor.

La composition de 'Vergina 1961' et de 'Géphyra 1963', d'autre part, est surprenante et fait douter qu'on puisse parler véritablement de trésors.

Pour 'Vergina 1961', la description donnée par Irène Varoucha<sup>1</sup> laisserait entendre qu'il s'agissait de monnaies trouvées sur un même espace plutôt que d'un trésor au sens strict du terme. I. Varoucha mentionne en effet des pièces d'argent et de bronze allant depuis le début du règne d'Amyntas III (c. 393 - 370/69) jusqu'au règne d'Alexandre, et il faut même peut-être descendre plus bas, puisque la notice de *IGCH* 386 ajoute à la liste deux bronzes de Cassandre. S'il ne s'agissait pas d'un trésor, il serait risqué de suggérer, comme l'a fait Price, que les deux tétradrachmes de Philippe II de ce lot (ils appartiennent, on s'en souvient, à l'émission sans marque de monétaire) seraient à placer tôt dans le règne du fait de leur association avec des didrachmes et un triobole d'Amyntas. Cette association est peut-être accidentelle, et, en ce cas, n'aurait pas de signification chronologique.

De même, le lot 'Géphyra 1963' pose un problème, car, outre 10 tétradrachmes de Philippe II, il contenait 2 tétradrachmes d'Athènes, 1 drachme au nom de Philippe III et 1 drachme béotienne du IIe siècle. Dans *Philippe*, p. 294, je m'étais interrogé, bien entendu, sur la composition du lot, qui provient d'une des sablières qui bordent le village. Les 10 spécimens de Philippe II, qui appartiennent à des émissions proches l'une de l'autre dans la même série (sans marque de monétaire, foudre, foudre-N, canthare, cf. p. 23), forment un groupe cohérent et peuvent avoir été enterrés ensemble. Les autres pièces ont été certainement découvertes à proximité, mais il est difficile de dire si elles étaient réunies ou séparées les unes des autres. Le problème est le même que pour la trouvaille de Vergina.

Au total, les cinq dépôts connus en 1977 doivent donc être considérés d'un oeil critique. Il est possible que les cinq dépôts se réduisent à trois, et que, sur ces trois dépôts, un seul ('Kalamaria' - 'région de Thessalonique' - 'commerce') fournisse un témoignage chronologique auquel on puisse se fier.

Pour dater le lot 'Kalamaria'-'région de Thessalonique'-'commerce', Price avait invoqué le très bon état des trois exemplaires acanthiens illustrés dans *Philippe*, pl. 50, 21-23 (le n° 21 est reproduit ci-dessous, pl. 8, 15). Le monnayage des tétradrachmes d'Acanthe ayant pris fin, selon lui, en 348, il estimait que le trésor avait été enfoui peu après cette date, et que par conséquent les émissions de Philippe II qu'il contenait (sans marque de monétaire, caducée, trépied, foudre, foudre-N) étaient antérieures à 348.

Mais, tout d'abord, peut-on dire avec certitude que la production de l'atelier d'Acanthe ne s'est pas prolongée quelque temps après 348 ? Cette cité ne faisait peut-être pas partie de la Ligue chalcidienne et Philippe II pouvait lui avoir laissé son autonomie interne<sup>2</sup>. Comme peut-être Amphipolis après 357, Acanthe aurait pu, après 348, frapper encore un certain nombre de tétradrachmes. Quoi qu'il en soit, j'ajouterai que l'état des trois exemplaires acanthiens en question est à interpréter avec prudence. Ces trois pièces appartenaient en effet au lot 'région de Thessalonique', qui était entre les mains d'un marchand londonien : le très bon état de ces exemplaires pourrait s'expliquer par un choix préalable qui aurait écarté les spécimens de conservation médiocre.

En second lieu, il faut tenir compte de la présence, dans ce même lot, d'une drachme de Larissa du groupe Herrmann VII A (*Philippe*, pl. 50, 24, cf. ci-dessous, pl. 8, 16). T.R. Martin a procédé à

1. *BCH* 86 (1962), p. 417-418.

2. G.T. Griffith, *Macedonia* 2, p. 365-379. C.C. Lorber, *Amphipolis*, p. 72-73, estime que l'émission d'Acanthe au nom d'Alexios fut frappée à l'occasion de la crise militaire de 349/8 et que la conquête de Philippe II mit fin aux monnayages civiques, quel que fût le statut de la cité; c'est fort possible, mais nous n'en savons rien.

une redatation du monnayage larissien du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> et a proposé d'en placer la fin vers 320. La drachme de notre lot est semblable à celles du trésor *IGCH* 168, enfoui vers c. 250. Si l'on adopte la chronologie de Martin, il est un peu difficile de situer cette pièce avant 348; elle s'accommoderait mieux des années 340-330, donc de la datation que j'avais suggérée pour l'enfouissement de 'Kalamaria'<sup>2</sup>, 'région de Thessalonique' et 'commerce 1970'.

Price avait aussi souligné que, dans ces dépôts trouvés en Macédoine ('Vergina' et 'Géphyra' inclus) il n'y avait aucun tétradrachme montrant au revers le roi à cheval, et que cette absence n'était pas favorable à mon idée que le monnayage de Philippe II commençait, dans mes deux séries, par des émissions à ce type. C.C. Lorber avait été elle aussi intriguée par la composition de ces lots, et elle remarquait en outre qu'aucun tétradrachme du groupe II de ma série B, au type du cavalier à la palme, ne figurait dans ces dépôts. Le tableau qu'elle avait présenté dans sa monographie était très éloquent sur ces deux points<sup>3</sup>.

Mais tout est différent aujourd'hui : la trouvaille de Potamoi a fourni sur ces deux points une documentation nouvelle. Bien que la trouvaille ne soit pas facile à interpréter, elle semble avoir été enfouie vers la fin du règne de Philippe II ou peu après et elle contient des tétradrachmes au roi à cheval et au jockey de mes deux séries A et B.

## 2° *Les arguments de style*

(a) Price, on l'a vu, a considéré qu'il y avait une rupture stylistique dans le groupe II de ma série A entre le n° 164 (cf. ci-dessous, pl. 2, 6) et le n° 165 (cf. ci-dessous, pl. 2, 7). J'avais moi-même attiré l'attention sur la beauté des têtes de Zeus dans l'émission sans marque de monétaire (n°s 165-171), mais Price a estimé que je n'avais pas tiré de ce changement de style la conséquence qui s'imposait, à savoir la nécessité de casser en deux ma série A et d'en faire deux séries indépendantes.

Faut-il aller si loin ? L'arrivée dans l'atelier d'un nouveau graveur plein de talent (dont la main est clairement reconnaissable aussi dans l'émission au caducée n°s 172-183, cf. ci-dessous, pl. 2, 9) ne suffirait-elle pas à expliquer l'apparition de quelques têtes de Zeus plus belles que d'ordinaire ? Il convient de remarquer que les droits et les revers des n°s 165-171 (sans marque de monétaire), s'ils sont incontestablement d'une qualité artistique supérieure, sont unis néanmoins à ceux des émissions précédentes (n°s 140-164, cf. ci-dessous, pl. 2, 1-6) par plusieurs liens : sur les n°s 159-164 (fer de lance, épi : 4 coins de droit, pl. 2, 5-6), les cheveux de Zeus qui couvrent la nuque et le cou sont disposés de la même manière que sur les n°s 165 et ss; au revers, l'ornement de l'encolure du cheval est déjà présent sur les n°s 140-164 (et même avant le n° 140), et les rênes forment aussi une boucle sous la main du cavalier; la simplification de la palme commence au revers des n°s 161-162 (fer de lance, pl. 2, 5), se précise sur les n°s 163-164 (épi, pl. 2, 6) et prend son aspect définitif à partir du n° 165. Quant à la légende, les hésitations sur l'arrangement des lettres se manifestent dès les n°s 140-141 (tête d'Hélios) et se poursuivent sur les tétradrachmes jusqu'au n° 194 : il s'agit, semble-t-il, d'une période d'expérimentation, le graveur cherchant quelle serait la disposition la plus harmonieuse. Price a été frappé par le fait que, sur le n° 165, l'arrangement des lettres est comparable à celui des statères d'argent de Perdikkas III (notons cependant une différence : les lettres KA de Perdikkas sont tournées vers l'intérieur, cf. pl. 9, 7) ; il ne faut peut-être pas attacher

1. "The chronology of the fourth-century B.C. facing-head coinage of Larissa", *ANSMN* 28 (1983), p. 1-34, en particulier p. 8-11 et 32-33; trois drachmes du groupe VII A du trésor *IGCH* 168 sont illustrées par T.R. Martin, *ibid.*, pl. I, 2-4.

2. 'Kalamaria' contenait aussi de nombreux exemplaires de Larissa (cf. Philippe, p. 289) semblables à la drachme en question.

3. *Amphipolis*, p. 59-61.

trop d'importance à cette ressemblance, car les lettres ne sont disposées de cette façon que sur un seul coin de revers (R 135, n° 165, cf. pl. 2, 7) : ce n'est qu'un essai parmi d'autres.

Il convient en outre d'attirer l'attention sur le nouveau tétradrachme à la signature AN présenté plus haut (p. 18, pl. 2, 4), bien que son témoignage ne puisse être interprété de façon sûre. Si vraiment le coin de revers portait à l'origine une tête d'Hélios (et aussi le monogramme **Α** ?), il serait intéressant que ce coin, une fois regravé, eût été associé à un droit stylistiquement proche de D 133 (*Philippe*, pl. 10), qui appartient à l'émission foudre-N (cf. pl. 2, 13).

Ces observations conduisent à penser, comme je l'avais supposé, que l'activité de mon atelier A était devenue plus grande à partir du début du groupe II et qu'il y avait eu des frappes parallèles. Cet accroissement d'activité expliquerait l'appel à un graveur supplémentaire, et je ne vois pas la nécessité de recourir à l'opération drastique recommandée par Price. Quant à sa suggestion, selon laquelle ce nouveau graveur aurait été familier avec les monnaies d'Élis (pl. 8, 18), elle n'est peut-être pas à écarter.

(b) Price a estimé que les têtes d'Héraclès sur les didrachmes du groupe II de ma série A (*Philippe*, nos 189, 197-198, 307-314, cf. ci-dessous, pl. 2, 15, et pl. 9, 8) étaient à rapprocher des têtes d'Héraclès de Perdicas III (pl. 9, 7), et que, en revanche, celles des didrachmes et des drachmes de mon groupe I (*Philippe*, nos 33-34, 44-46, 54-57, 122 ; cf. ci-dessous pl. 1, 11-12, 19) étaient semblables à celles des monnaies d'Alexandre. Un tel argument n'est pas toujours facile à apprécier, car il entre dans les jugements de caractère stylistique une part d'impression personnelle. Je signale que N. Moore<sup>1</sup>, qui a étudié attentivement ces monnaies, n'a pas été convaincue par les considérations de Martin Price. Dans un cas précis, comme on va le voir, un rapprochement qu'il a établi est critiquable, car il n'est que partiellement exact.

Price associe étroitement (c'est pour lui un argument chronologique très fort) la tête d'Héraclès des statères d'argent de Perdicas III et la tête d'Héraclès des didrachmes de mon groupe II (sa pl. 34, 3 et 6). Je reproduis ci-dessous, pl. 9, 7-8, deux exemplaires particulièrement nets. Il est certain, comme le dit Price, que leurs droits présentent des similarités : les mèches de la crinière du lion sont disposées en trois rangs, les cheveux d'Héraclès en deux rangs. Examinons maintenant un tétradrachme de la 'grande série' macédonienne d'Alexandre, l'un des premiers de cette grande série (pl. 9, 9)<sup>2</sup>. La tête d'Héraclès de ce tétradrachme est à son tour très semblable à celle du statère de Perdicas<sup>3</sup> et à celle du didrachme de Philippe II. Ces trois images ont été gravées selon le même schéma. La tête d'Héraclès du didrachme de Philippe peut être comparée aussi bien à celle de la monnaie de Perdicas qu'à celle du tétradrachme d'Alexandre<sup>4</sup>.

Cette continuité stylistique affaiblit, sans aucun doute, l'argumentation de Price en ce qui concerne la chronologie des didrachmes de Philippe II. Et pourtant Price, curieusement, dans un autre passage de son exposé où il traite non de chronologie, mais d'attribution, a tiré argument d'une semblable continuité ! Voulant justifier l'existence d'un atelier monétaire à Aigéai sous Perdicas, Philippe et Alexandre, il a établi un lien étroit entre les têtes d'Héraclès des monnaies de ces trois rois. Je renvoie le lecteur à ma page 36, où je mentionne le passage en question de Price.

1. *Pella 1*, p. 116-120.

2. Sur cette émission, voir H.A. Troxell, *Maced. Silver*, p. 57 ; la pièce illustrée ci-dessous, pl. 9, 9, appartient à l'Amer. Num. Society (cf. Troxell, *l.c.*, pl. 12, 11).

3. La disposition des mèches de la crinière en trois rangs est nette sur l'exemplaire que j'illustre ci-dessous, pl. 9, 7, et qui appartient aussi à l'ANS (cf. H.A. Troxell, *l.c.*, pl. 12, 8). Cette disposition est moins claire sur d'autres pièces, par exemple sur celle que reproduit Price, *NC 1974*, pl. 34, 6.

4. Dans la 'grande série' macédonienne d'Alexandre, ce modèle est bientôt abandonné : la crinière est désormais représentée en deux rangs, les cheveux d'Héraclès en un seul rang.

Il semble donc que les analyses faites par Price des trésors et du style, qui l'avaient convaincu de l'existence de trois ateliers monétaires et l'avaient conduit à bouleverser mes classements, soient loin d'être décisives.

### Un atelier à Aigéai ?

Price a privilégié Aigéai par rapport aux autres localisations possibles, et c'est un point sur lequel je n'arrive pas à le suivre. Philippe II, selon lui, aurait placé son premier atelier à Aigéai et y aurait inauguré son monnayage d'argent. Aigéai aurait été son seul atelier monétaire pendant environ neuf ans, de c. 356/5 à c. 348/7.

Certes, bien que Pella fût devenue probablement sous Amyntas III la capitale du royaume, Aigéai aurait pu conserver sa fonction d'atelier monétaire pour des raisons sentimentales et religieuses. Néanmoins, puisque Amyntas III fit, semble-t-il, construire à Pella une résidence royale, un palais, on peut considérer qu'il montra une grande détermination dans son dessein de promouvoir cette ville au rang de capitale, et que, en conséquence, il y installa son atelier monétaire. De plus, les grands travaux entrepris exigeaient probablement des paiements en numéraire et il eût été commode d'avoir l'atelier monétaire à proximité immédiate. Ce n'est certes qu'une présomption, mais la proposition de Price n'est pas plus vraisemblable.

Quant aux arguments que Price a tirés du monnayage d'Alexandre en faveur de l'existence d'un atelier monétaire à Aigéai, il faut attendre, pour mieux les commenter, la publication du livre de H.A. Troxell, qui apporte des données nouvelles et d'utiles clarifications. Sur un point, en particulier, il existe aujourd'hui une quasi-certitude : la 'grande série' des tétradrachmes macédoniens d'Alexandre (pl. 8, 1-13), qui commence par les émissions à la tête janiforme, à la proue et la poupe, comprend aussi (contrairement à l'opinion de Price) les émissions au *lambda*, et notamment l'important groupe au  $\Lambda$  et à la torche de course frappé sous Cassandre. Pour le reste, c'est certain, de nombreuses obscurités subsistent. N. Moore<sup>1</sup> a suggéré de réunir dans une même série les tétradrachmes donnés auparavant à 'Sicyone'<sup>2</sup> et ceux que Newell, dans *Demanhur*, avait attribués à Pella, et de classer le tout à cet atelier. Sa tentative est intéressante, mais demeure encore une hypothèse.

Un autre point vaut la peine d'être souligné. Parmi les monnaies d'Alexandre autrefois attribuées à Sicyone et que Price suggère de donner à Aigéai, on rencontre, je l'ai mentionné (p. 36), une émission de tétradrachmes au symbole de la tête de 'chèvre' (pl. 9, 4), symbole à propos duquel Price évoque "le type monétaire de la cité". Price fait allusion aux statères (pl. 9, 1-2) et aux hémihectés d'argent archaïques frappés vers 500, dont le type est un animal qui a été le plus souvent décrit comme une chèvre, et c'est pourquoi ces pièces ont été classées à Aigéai<sup>3</sup> : pourtant, à cette époque, la ville appartenait au roi Amyntas I, et on s'étonne qu'il ait permis un tel monnayage 'civique'. En réalité, l'attribution de ces monnaies à Aigéai repose sur une erreur : l'animal représenté n'est pas une chèvre, mais un bouc. Svoronos l'avait dit clairement en 1919<sup>4</sup>, mais il n'a pas été écouté. O. Picard, tout récemment, a repris la question et fait une mise au point

1. Cf. *Pella 1* et *Pella 2*.

2. Cf. ci-dessus, p. 36.

3. Ces pièces ont été fréquemment illustrées : voir par exemple E. Babelon, *Traité*, pl. 49, 1-10 ; M. J. Price, *Coins of the Macedonians* (1974), pl. IV, 17 ; C.M. Kraay, *Arch. and Class. Greek Coins* (1976), pl. 27, 490.

4. *L'hellénisme primitif de la Macédoine*, p. 34-36.

qui, on veut l'espérer, convaincra ses lecteurs<sup>1</sup>. Il a montré que ces statères et hémihectés n'appartenaient pas à Aigéai ni à la Macédoine occidentale, mais bien plutôt à la Thrace. Certes, Alexandre I (498-454) et Archélaos (413-399) ont utilisé occasionnellement comme type monétaire une tête ou une protomé de ce qui peut être une chèvre ou un bouc<sup>2</sup> (cf. pl. 9, 3), et, s'il s'agit d'une chèvre, ce type peut avoir été inspiré par le nom de la capitale. Mais on observera que cette représentation est peu fréquente et limitée à ces deux règnes. Sur les tétradrachmes 'sicyoniens' d'Alexandre (pl. 9, 4), le symbole commenté par Price se rapporte beaucoup plus probablement à un monétaire qu'à la ville d'Aigéai.

D'autres ateliers, on se le rappelle, ont été évoqués par Martin Price pour les monnayages de Philippe II. Dans *NC* 1979, il avait suggéré (mais sans insister) que son atelier 3 de Philippe aurait pu fonctionner par exemple à Acanthe aussi bien qu'à Amphipolis, Philippos ou Orthagoreia. Acanthe n'est possible que si on admet, comme l'a fait Price, que cet atelier 3 a été ouvert après la conquête de la Chalcidique par Philippe et que le roi avait privé les Acanthiens d'une partie de leurs libertés internes. J'ai montré plus haut (p. 40) qu'il y avait doute sur ce dernier point.

### Chronologie

1° *Remarques sur le type du jeune cavalier nu à la palme (le jockey victorieux), et sur le type du roi à cheval.*

Price a considéré que le monnayage d'argent de Philippe II avait commencé par des tétradrachmes montrant au revers le jockey victorieux.

Ce type a certainement été très cher au coeur de Philippe II, car il apparaît pendant toute la durée de son monnayage d'argent. Examinons les séries et les groupes dans l'ordre de mon classement.

- Le jockey victorieux orne le revers des hémidrachmes et de la plupart des drachmes de mon groupe I (séries A et B) : pl. 1, 2-3; 5-6 ; 11-12.

- Dans mon groupe II, il devient le type de revers des tétradrachmes et des didrachmes : pl. 2, etc.

- Il continue de figurer au revers des tétradrachmes de mon groupe III et de mon groupe IV (série B), qui sont tout entiers posthumes.

Dans mon groupe I, les hémidrachmes et les drachmes au jockey accompagnent les tétradrachmes et didrachmes au type du roi à cheval avançant vers la gauche. Le jockey, comme le roi, est orienté vers la gauche ; il fait de son bras droit le même geste de salut que le roi et son cheval exécute le même pas de parade ; de sa main gauche il tient à la fois les rênes et la palme, qui est représentée horizontale ou légèrement oblique ; la tête du jockey est ceinte du bandeau de la victoire.

1. "Les monnaies au bouc attribuées à Aigai", *BSFN* 50 (juin 1995), p. 1071-1075.

2. *Syll. ANS*, 12-15, 24-26, 33-34, 64.

Sur les tétradrachmes de mon groupe II, le jockey avance vers la droite ; sa tête est ceinte du même bandeau ; il tient les rênes de la main gauche, et, de la main droite baissée, une longue palme dont l'extrémité est dessinée au-dessus de la tête du cheval ; celui-ci, comme dans le groupe I, est au pas de parade. Les didrachmes montrent une variante de ce type : le jockey a la main droite levée et rares sont les exemplaires (cf. pl. 2, 15) où la palme est indiquée ; le cheval a les deux membres antérieurs posés à terre.

Le jockey des tétradrachmes de mes groupes III et IV est semblable au jockey du groupe II.

Les commentateurs ont en général prêté beaucoup plus d'attention au jockey des tétradrachmes de mon groupe II qu'au jockey des hémidrachmes et des drachmes de mon groupe I<sup>1</sup>. Tous ont considéré, comme il est naturel, que le jockey des tétradrachmes commémorait la victoire olympique de 356. Le problème est de savoir si ces tétradrachmes ont été frappés aussitôt après la victoire ou si ce triomphe n'a pas été célébré d'abord par le type des hémidrachmes et des drachmes.

Price, et aussi, vers la même date, N.G.L. Hammond<sup>2</sup>, ont opté pour la première hypothèse. J'ai indiqué quelle avait été l'argumentation de Price. Celui-ci, il vaut la peine de le remarquer, n'a pas repris une idée qu'il avait exposée dans une publication antérieure<sup>3</sup>, à savoir que le monnayage d'argent de Philippe se serait réparti en deux grandes séries, l'une composée entièrement de tétradrachmes au jockey (avec leurs divisions), l'autre de tétradrachmes au roi à cheval (avec leurs divisions). S'il a renoncé à cette idée, c'est que mon corpus avait établi que, dans ma série A et dans ma série B, la fin de mon groupe I (roi à cheval) était étroitement liée au début de mon groupe II (jockey). Comme d'autre part ses réflexions sur les trésors et le style l'avaient convaincu que les tétradrachmes au roi à cheval n'avaient pas été émis avant c. 348, il était parvenu au classement que j'ai exposé ci-dessus (chap. III, p. 33-34) : une série de tétradrachmes au jockey aurait commencé peu après 356 et aurait été poursuivie jusqu'à la fin du règne ; deux autres séries, inaugurées vers 348, auraient montré d'abord le roi à cheval, puis le jockey.

Selon cette hypothèse, donc, le type du roi à cheval aurait fait son apparition après 348. Cela peut surprendre. Il serait plus logique, me semble-t-il, que cette représentation eût été choisie au début du règne plutôt que dans sa seconde partie. Entre 360 et 348, Philippe fut préoccupé avant tout par les affaires de Macédoine et la pacification ou la conquête des régions voisines. L'image du souverain en cavalier, par son caractère typiquement macédonien<sup>4</sup> et son allure ostensiblement royale, était, à mon avis, parfaitement adaptée à la politique menée par le roi à cette époque. Plus tard, au contraire, lorsque Philippe conçut l'ambition d'entrer dans le Conseil amphictionique et de jouer un rôle prédominant en Grèce, le type du roi à cheval, trop macédonien et trop royal, convenait moins bien, semble-t-il, à sa nouvelle politique. C'est alors, selon moi, que ce type aurait été remplacé sur le revers des tétradrachmes par la représentation du jockey vainqueur au concours d'Olympie, dont le caractère panhellénique aurait mieux répondu aux nouveaux desseins du roi de Macédoine.

1. Par exemple B.V. Head, *HN*<sup>2</sup> (1911), p. 223, commence sa description des monnaies d'argent de Philippe II par les tétradrachmes au jockey et illustre l'un d'entre eux : c'est la seule monnaie d'argent qu'il reproduit.

2. "Lettering and iconography of Macedonian coinage", *Ancient Greek art and iconography* (1983), p. 256 ; cf. *Macedonia 2*, p. 664-667.

3. *Coins of the Macedonians* (1974), p. 21-22.

4. Voir O. Picard, dont j'ai mentionné l'article ci-dessus, p. 15.

Je rappelle d'autre part que le classement de Price va à l'encontre de certains rapprochements stylistiques que j'ai signalés plus haut (p. 41). J'ai montré que les n<sup>os</sup> 5-6 et les n<sup>os</sup> 7-8 de ma planche 2 possédaient en commun des particularités de style, et j'ai indiqué notamment que la forme stylisée de la palme sur les n<sup>os</sup> 7-8 était l'aboutissement d'une simplification commencée sur les n<sup>os</sup> 5-6. Or, selon la répartition de Price, les n<sup>os</sup> 7-8 dateraient de c. 356/5, tandis que les n<sup>os</sup> 5-6 auraient été frappés vingt ans après, vers 336. Cette distorsion me paraît gênante. J'ajouterai que, dans la perspective de Price, les émissions au jockey de son atelier 3 sont très peu nombreuses par rapport à celles de son atelier 2, alors que, d'après le classement qu'il a proposé, la production de ces deux ateliers devrait être, en gros, parallèle.

Mais, dira-t-on, si les premiers tétradrachmes au jockey n'avaient pas été émis avant 348, Philippe aurait donc attendu si longtemps pour célébrer monétairement sa victoire olympique de 356 ? Je suggère que cette victoire a été commémorée sans retard par le type de revers des hémidrachmes et des drachmes qui accompagnent les tétradrachmes au roi à cheval de mon groupe I (pl. 1, 2-3, 5-6, 11-12). Les plus anciens de ces hémidrachmes appartiennent à l'émission inaugurale du groupe I, car ils portent le même monogramme que celui des tout premiers tétradrachmes de Philippe II<sup>1</sup>. Dans ma publication de 1977<sup>2</sup>, comme je considérais que le roi avait frappé monnaie dès son avènement en 360, j'avais cherché à expliquer le jockey des hémidrachmes par l'illustration d'une victoire remportée à un concours local. Je propose aujourd'hui de dater la première émission de mon groupe I après le concours olympique de 356<sup>3</sup>.

La date de 348 a été fréquemment mentionnée dans les lignes qui précèdent. J'avais admis, en effet, que le passage du type montrant le roi à cheval au type du jockey avait eu lieu à l'époque de la chute d'Olynthe. Mais ce n'était bien entendu qu'une approximation. Si ce changement était à placer après la victoire de Philippe II (septembre 348), on pourrait suggérer comme *terminus post quem* l'année 348/7, sans exclure que la décision ait pu être prise seulement en 347/6 ou en 346/5. En outre, j'ai indiqué ci-dessus (p. 31) qu'il ne fallait peut-être pas exclure la possibilité que les deux ateliers n'eussent pas procédé en même temps à la modification du type.

2° *La date, selon Price, des derniers tétradrachmes de Philippe du groupe II* (les émissions frappées après 323 étant laissées à part).

Price a toujours été partisan de la datation haute des premiers alexandres 'impériaux'. C'est un point sur lequel il n'a jamais varié et qu'il a constamment défendu avec vigueur. Plaçant donc le début de ce monnayage impérial en 336/5, il situait les derniers tétradrachmes de Philippe II en 337/6 ou au commencement de 336/5, Philippe ayant été assassiné dans le cours du mois de Dios, qui ouvrait l'année macédonienne.

Comme je l'ai dit plus haut (p. 31), je m'étais moi-même, en 1977, conformé à la chronologie de Newell, c'est-à-dire à la date haute des alexandres impériaux. Mes classements comportaient donc la conséquence qu'Alexandre, au début de son règne, avait frappé à la fois sa propre monnaie et la monnaie de Philippe II.

1. Voir sur ce point *Philippe*, p. 370.

2. *Ibid.*, p. 366.

3. L'ornement sur l'encolure du cheval qui apparaît dans mon groupe I à partir du n° 59 (émission ⌘ - couronne, série A ; cf. ci-dessus, p. 22), constitue apparemment une autre illustration de la victoire olympique.

Dans les années qui suivirent 1977, je demeurai très attentif aux discussions que suscitait la datation des premiers alexandres impériaux<sup>1</sup>. J'ai longtemps considéré que les arguments présentés en faveur de la date haute (336) avaient autant de force que ceux qui allaient dans le sens de la date basse (les monnaies impériales d'Alexandre auraient commencé à être émises seulement après la prise de Tarse et la victoire d'Issos, c'est à dire à partir de 333/2). C'est l'exposé de H.A. Troxell, publié en 1991, qui, à mes yeux, a rendu la date basse quasi certaine : son argumentation comprend en effet des observations concrètes qui portent sur la gravure même des monnaies ; de ce fait, sa conclusion me paraît irréfutable.

Cette datation basse ne peut que donner une plus grande vraisemblance à l'idée qu'une partie des monnaies d'or et d'argent de Philippe II aurait été frappée au début du règne d'Alexandre.

On pourrait certes objecter que ce dernier n'aurait pas réellement procédé à l'émission d'un numéraire au nom et aux types de Philippe, mais se serait contenté, après son avènement, d'utiliser les stocks d'or et d'argent monnayés qui lui auraient été laissés par son père dans le trésor royal. On doit rappeler aussi que, entre 336/5 et 333/2, Alexandre a probablement eu en Macédoine un monnayage d'argent personnel, à savoir les tétradrachmes 'à l'aigle', qui ont suscité une si abondante littérature (je consacre à ce groupe de pièces, énigmatiques à bien des égards, les dernières pages de ce livre<sup>2</sup>). Néanmoins, le fait que le grand monnayage d'argent d'Alexandre et son monnayage d'or ne sont pas, j'en suis maintenant persuadé, antérieurs à 333/2 fortifie, me semble-t-il, l'idée que certains philippes du groupe II auraient été émis après l'avènement d'Alexandre. La présence des mêmes symboles (proue, poupe, tête janiforme) sur les derniers tétradrachmes de ma série B et sur les premiers tétradrachmes de la 'grande série' macédonienne d'Alexandre donne un bon argument en faveur d'une continuation du monnayage d'argent de cette série B après la mort de Philippe.

Je ferai ici une réflexion. Plusieurs savants ont accueilli apparemment sans réticence l'idée que Philippe II aurait commencé à frapper des monnaies d'argent seulement vers 356/5, quatre ans après son avènement. Quand il s'agit d'Alexandre, ils repoussent avec force les arguments selon lesquels le monnayage impérial de ce roi n'aurait été inauguré que vers 333/2. Cette différence d'appréciation s'explique peut-être en partie par l'exceptionnel prestige du grand conquérant<sup>3</sup>.

J'ai passé en revue les remarques de Martin Price relatives aux trésors et au style, et j'ai été amené à formuler un certain nombre d'appréciations critiques sur sa répartition par ateliers et sur sa chronologie. Ces sujets ont souvent été le thème des discussions que nous avons eues, lui et moi, entre 1970 et 1990. Notre désaccord n'a pu être surmonté, et les spécialistes auront à choisir entre les deux possibilités offertes, ou à proposer une autre interprétation.

1. Voir ci-dessus, p. 15.

2. P. 91-94.

3. Voir la bonne formule de Fr. de Callatay, *RBN* 128 (1982), p. 9, qui écrit à propos du débat sur la date des premières monnaies impériales d'Alexandre : "par-delà cette controverse particulière, on voit poindre deux appréciations du personnage d'Alexandre : le demi-dieu qui prévoit et s'impose, face à l'homme qui attend et compose". On peut ajouter que le prestige de E.T. Newell a aussi joué son rôle dans l'adoption de la date haute par beaucoup de spécialistes.



## CHAPITRE V

### MONNAIES D'OR DE PHILIPPE II PRÉSENTATION DE MON CLASSEMENT ET DE MA CHRONOLOGIE DES GROUPES I ET II

Comme pour les monnaies d'argent, j'étais arrivé à la conclusion que les monnaies d'or de Philippe II se répartissaient en deux grandes séries, que j'appellerai première et deuxième série. Je ne parlerai, sauf exceptions, que des émissions frappées du vivant du roi et sous le règne d'Alexandre (groupes I et II).

Je présente tout d'abord une brève description des monnaies d'or de Philippe II.

#### 1° Dénominations et poids.

La dénomination la plus courante est le statère, dont le poids modal est voisin de 8.60g. Philippe II a choisi pour ses monnaies d'or l'étalon attique.

Dans le groupe I de ma première série, il existe des quarts, des huitièmes et des douzièmes ; toutes ces fractions sont, à ma connaissance, marquées d'une tête de lion (pl. 6, 8-10), et peuvent être rattachées aux statères de ma première série qui portent ce symbole (pl. 6, 5). On ne connaît pas de fractions dans le groupe I de ma deuxième série.

Dans le groupe II, nous avons des hémistatères, des quarts et des huitièmes, cette dernière dénomination n'étant connue, selon notre documentation actuelle, que pour ma première série.

On se rappelle (cf. ci-dessus, p.15) que les quarts de statère de Philippe II —et d'Alexandre<sup>1</sup>— sont désignés à Delphes par le nom de pentédrachmes d'or.

#### 2° Types

Les statères sont ornés au droit d'une tête laurée d'Apollon. Ma première série, plus riche en monnaies d'or que la deuxième, montre d'abord la tête du dieu tournée vers la gauche, les cheveux longs (pl. 6, 1) ; très vite, au cours de la première émission, la tête est présentée vers la droite, les cheveux restant longs (pl. 6, 2) ; c'est au cours de la deuxième émission que les cheveux longs sont remplacés par des cheveux courts (pl. 6, 3-4) : la tête d'Apollon prend alors son aspect définitif. Il est notable que le statère pl. 6, 4, est lié au statère pl. 6, 3, par une communauté de coin de revers, ce qui indique que, selon toute vraisemblance, les deux pièces ont été frappées dans le même atelier.

1. À l'époque des inscriptions en question de Delphes, juste après la mort d'Alexandre, les quarts de statère des deux rois circulaient ensemble et l'appellation de pentédrachme s'appliquait aussi bien aux pièces de Philippe qu'à celles d'Alexandre.

Le revers des statères a pour type un bige à droite lancé au galop, et dirigé par un aurige qui tient les rênes de la main g. et un aiguillon de la main dr. ; la légende Φιλίππου est placée à l'exergue.

Les fractions sont ornées au droit d'une tête d'Héraclès imberbe à dr., sauf les douzièmes de statère du groupe I (pl. 6, 10), qui portent une tête d'Apollon à dr.

Dans le groupe I, les quarts de statère ont au revers un arc et une massue, les huitièmes un trident et les douzièmes un foudre (pl. 6, 8-10).

Dans le groupe II, les hémistatères montrent une protomé de lion à dr. (pl. 6, 25-27, pl. 7, 15-16), les quarts une massue et un arc (pl. 6, 28-30, pl. 7, 17-18), les huitièmes soit un foudre, soit un canthare, soit un trident (pl. 6, 31-33).

On remarquera que, dans ma première série, les hémistatères et les quarts portent comme symbole, à l'exemple des statères (pl. 6, 11-20), tantôt un foudre, tantôt un canthare, tantôt un trident. Ces symboles ont été placés comme types sur les huitièmes.

Dans ma deuxième série, un symbole, le pecten, qui n'est pas connu pour les statères, apparaît sur des hémistatères (pl. 7, 15). La deuxième série ne comporte pas, apparemment, de huitièmes de statère.

### **Conspectus de mon classement des monnaies d'or de ma première série**

#### Groupe I : pl. 6, 1-10

couronne  
grappe de raisin  
grappe de raisin - globule  
tête de lion  
cigale  
astre

#### Groupe II, 1 : pl. 6, 11-20 et 25-33

foudre  
canthare  
trident

#### Groupe II, 2 : pl. 6, 21-24

proue  
Niké (sur un coin, Niké a été gravée par-dessus la proue)  
dépouille de lion  
bouclier  
corne d'abondance  
dauphin

J'avais montré la cohérence stylistique des statères du groupe I, ainsi que celle des statères du groupe II, 1, dans lequel, en outre, de nombreuses identités de coins de droit unissent les trois symboles (foudre, canthare, trident) et indiquent que les émissions marquées de ces trois signes ont été frappées parallèlement.

Des arguments de style m'avaient conduit à suggérer que le groupe II, 1, avait été frappé dans le même atelier que le groupe I, mais j'avais souligné qu'il s'agissait seulement d'une possibilité, non d'une certitude.

Le groupe II, 2, est lié au groupe II, 1, par une communauté de coin de droit (pl. 6, 20 et 22), ce qui donne un argument pour l'attribuer au même atelier. Toutefois, certaines différences stylistiques (*Philippe*, p. 402) m'avaient fait envisager l'éventualité d'un autre lieu de frappe, dans lequel un coin de droit du groupe II,1, aurait été transféré. J'avais laissé la question en suspens, optant provisoirement pour l'hypothèse d'un même atelier, qui aurait recruté pour le groupe II,2, un nouveau graveur.

H.A. Troxell, dans son livre à paraître, formule une suggestion intéressante. Constatant que, dans le trésor de Corinthe 1930 (*Philippe*, p.257-258), sur treize statères de ma première série, groupe II, huit appartiennent au groupe II, 2, elle s'est demandé si ce groupe II, 2, n'aurait pas été frappé à Corinthe même. C'est une idée à retenir, qui relance l'hypothèse d'un atelier spécial pour le groupe en question. On pourrait penser aussi, par exemple, à Pydna<sup>1</sup>, mais nous sommes ici dans le domaine de la spéculation.

#### Conspectus de mon classement des monnaies d'or de ma deuxième série

Groupe I : pl. 7, 1-2.



sans marque de monétaire

Groupe II : pl. 7, 3-18.

grain de blé

astragale

massue

caducée

flèche

feuille de lierre

croissant

épi

trident

foudre

pecten

Ce symbole n'apparaît que sur des hémistatères, pl. 7, 15, qui sont liés aux autres hémistatères (croissant de lune, foudre, cf. pl. 7, 16) par une identité de coin de droit. Tous les hémistatères connus de ma deuxième série sont issus d'un seul coin de droit. Il en est de même pour les quarts de statère<sup>2</sup>.

Les particularités stylistiques des trois exemplaires du groupe I (cf. *Philippe*, p. 404) m'avaient paru justifier leur classement dans une deuxième série, à laquelle j'avais rattaché les statères du

1. Cf. ci-dessus, p. 29.

2. Les hémistatères au croissant de lune et au foudre sont issus d'un même coin de revers, dont le premier état montre un croissant de lune et le second état un foudre gravé par-dessus le croissant (pl. 7, 16) ; il en est de même pour les quarts de statère (pl. 7, 17-18).

groupe II, bien qu'il n'existe pas de lien évident entre les groupes I et II : leur appartenance à une même série demeure conjecturale.

Les émissions du groupe II forment un ensemble cohérent, qui, par ses traits de style, doit être distingué du groupe II de ma première série. J'avais observé que les deux dernières émissions, au trident et au foudre, avaient été frappées parallèlement.

### **Attribution à des ateliers**

Les classements présentés plus haut sont en partie hypothétiques : le lien entre le groupe I et le groupe II, 1, de ma première série n'est pas assuré; celui que j'ai établi entre le groupe I et le groupe II de ma deuxième série est encore plus fragile; enfin on peut s'interroger sur le rattachement du groupe II, 2, à ma première série.

Un point est sûr néanmoins : les statères que j'ai classés dans le groupe II, 1 de la première série et dans le groupe II de ma deuxième série (ces deux groupes rassemblant la grande majorité des statères émis à cette époque) appartiennent réellement à deux séries distinctes. Non seulement les différences de style sont claires (je crois que personne ne le contestera), mais l'organisation de la frappe n'est pas la même : dans le groupe II,1, de ma première série les émissions au foudre, au canthare et au trident ont été produites parallèlement ; dans le groupe II de ma deuxième série les émissions semblent se succéder, sauf les deux dernières, au trident et au foudre, qui elles aussi ont été produites parallèlement. Or, ces deux groupes sont contemporains, comme le montrent les trésors.

Il est logique de penser que les deux groupes en question ont été frappés dans deux ateliers, et que ces deux ateliers furent ceux qui servaient à la production des monnaies d'argent. Mais comment déterminer lequel des deux groupes a été émis dans l'atelier qui a produit les tétradrachmes de ma série A, lequel dans l'atelier qui a produit les tétradrachmes de ma série B ?

Il convient de remarquer qu'il n'existe pas, à cette époque, de relation évidente entre les marques des monnaies d'or et celles des monnaies d'argent. Certes, plusieurs symboles sont si banals qu'on ne manque pas de les trouver aussi bien sur l'or que sur l'argent (couronne, grappe de raisin, tête de lion, foudre, trident etc.). Mais il paraît difficile, par exemple, de rapprocher chronologiquement les statères à la grappe de raisin des tétradrachmes qui portent ce symbole. De même, la frappe parallèle des statères au foudre, au canthare et au trident n'a pas son correspondant dans les émissions d'argent : les tétradrachmes de ma série B, à la fin du groupe II, ont été frappés parallèlement eux aussi, mais leurs symboles sont tout autres (tête janiforme, proue, poupe, omphalos).

D'autre part, on ne connaît pour le moment aucun trésor renfermant des philippes d'or qui ait été enfoui en Macédoine du vivant du roi ou pendant le règne d'Alexandre. Il est vrai que nous ignorons le lieu de découverte des 28 statères de mon trésor n° 1 (*Philippe*, p. 255-257), puisque, selon un témoignage digne de foi, ce lot n'appartenait pas au trésor de Prinkipo. De toute façon, ce qui a été dit pour les tétradrachmes est encore plus vrai pour les statères. Chacune de ces pièces représentait une valeur élevée, servait à des paiements importants et avait vocation à voyager loin de son atelier d'origine.

Si je n'avais disposé que des monnaies d'or des groupes I et II de ma première et de ma deuxième série, il me serait impossible de résoudre le problème posé plus haut : laquelle des deux

séries provient du même atelier que les tétradrachmes de ma série A ? Et laquelle du même atelier que les tétradrachmes de ma série B ?

Une réponse à cette double question est peut-être fournie par les émissions posthumes de philippes d'or frappées après 323. Diverses considérations m'avaient permis de les répartir en deux groupes, l'un constituant le groupe III de ma première série, l'autre le groupe III de ma deuxième série (*Philippe*, p. 403-404 et 405-406). En me fondant sur cette production posthume, j'avais cru pouvoir attribuer au même atelier ma première série des monnaies d'or et ma série A des monnaies d'argent, et associer d'autre part ma deuxième série d'or à ma série B d'argent.

J'avais constaté en effet que, à partir de 323, des émissions d'or et d'argent étaient parfois signées par les mêmes monétaires, ce qui ne se produisait pas à l'époque précédente. Ainsi quelques-uns des philippes d'or du groupe III de ma deuxième série portent des marques identiques à celles de certains philippes d'argent du groupe III de ma série B; or, ces philippes d'argent sont liés à des alexandres de la 'grande série'<sup>1</sup>, celle qui commence par les tétradrachmes à la tête janiforme, à la proue et à la poupe (pl. 8, 1-4), et ceux-ci font suite aux philippes d'argent du groupe II de ma série B, qui sont pourvus des mêmes symboles.

J'avais donc proposé dans *Philippe*<sup>2</sup> de considérer que ma deuxième série des monnaies d'or et ma série B des monnaies d'argent avaient été frappées dans le même atelier ('Amphipolis'), tandis que ma première série des monnaies d'or et ma série A des monnaies d'argent étaient originaires de l'autre atelier ('Pella').

### Chronologie

J'admets aujourd'hui que les monnaies d'or impériales d'Alexandre, comme les monnaies d'argent, n'ont pas été frappées avant 333/2. Il est possible même qu'il y ait un décalage entre le début du numéraire d'argent impérial et celui du numéraire d'or : ce dernier aurait pu être inauguré un certain temps après le monnayage d'argent.

Dans *Philippe*, observant la place prépondérante que tenaient les philippes d'or dans les trésors enfouis vers 323, j'avais suggéré que cette monnaie avait continué à être produite dans la première partie du règne d'Alexandre. Cette opinion me semble aujourd'hui encore plus plausible qu'autrefois, puisque, apparemment, Alexandre n'a émis au début de son règne aucun numéraire d'or à son nom et à ses types.

J'avais fait remarquer aussi d'une part que les émissions du groupe I de ma première série étaient peu nombreuses, d'autre part que celles du groupe II de ma deuxième série ne paraissaient pas avoir duré plus d'une décennie. J'avais finalement opté pour une datation basse des premières monnaies d'or de Philippe : après 348 et même peut-être quelques années plus tard<sup>3</sup>.

1. Des marques identiques apparaissent aussi sur les alexandres que Newell avait classés à Pella dans sa publication du trésor de Demanhour et sur des philippes d'or et d'argent du groupe III de ma première série : cf. *Philippe*, p. 398-399 et 406 ; N. Moore, *Pella 2*, p. 49-50.

2. *Philippe*, p. 401-406.

3. *Philippe*, p. 428-433.



## CHAPITRE VI

### MONNAIES D'OR DE PHILIPPE II (suite) CRITIQUES FORMULÉES A L'ENCONTRE DE MON ARRANGEMENT CHRONOLOGIQUE

M.J. Price, qui avait marqué si fermement son désaccord sur mon classement des monnaies d'argent de Philippe II, n'avait pas manifesté d'opposition fondamentale à celui que j'avais présenté pour les monnaies d'or. Il ne s'était pas prononcé sur ma répartition en deux séries, ni sur l'attribution à 'Pella' et à 'Amphipolis'. Dans *NC* 1979, il avait donné son agrément à l'idée que les premiers statères avaient été frappés après 348 et qu'une partie des émissions du groupe II datait du règne d'Alexandre<sup>1</sup>. Après avoir exprimé des réserves sur ce dernier point en 1982<sup>2</sup>, il s'était de nouveau, dans *Alexander*, rallié à ma chronologie<sup>3</sup>. Comme, de son point de vue, les statères impériaux d'Alexandre commençaient dès le début du règne de ce dernier, il expliquait la frappe parallèle de philippes d'or en supposant que Philippe II avait laissé des dettes dont le paiement était stipulé en philippes : Alexandre aurait donc été contraint de continuer la frappe de cette monnaie.

Les critiques les plus notables qui ont été faites de mes datations sont venues de T.R. Martin et de M.B. Hatzopoulos.

#### *Le point de vue de T.R. Martin*

Dans *Sovereignty*, publié en 1985, T.R. Martin n'a pas formulé d'objection à mon classement relatif des philippes d'or ni à leur distribution en deux séries. Il a écrit en revanche<sup>4</sup> : "Le Rider's chronology for Philip's gold seems incredible on historical grounds". Martin, en réalité, n'a pas modifié complètement le cadre chronologique que j'avais fixé. Le changement qu'il a proposé ne touche que la date de l'inauguration du monnayage en or de Philippe. Examinons son argumentation.

1. *NC* 1979, p. 234-235.

2. *NC* 1982, p. 188, n. 20.

3. *Alexander*, p. 38 et 106 ; Price qualifie de "strange result" la frappe parallèle des deux monnaies.

4. *Sovereignty*, p. 271-292, Appendix 4 : "Historical probability and the chronology of the silver and gold coinage of Philip II". C'est la datation des monnaies d'or qui a retenu essentiellement l'attention de T.R. Martin.

1° Martin a vivement contesté mon interprétation du trésor de Corinthe 1930. J'avais placé<sup>1</sup>, comme M. Thompson, l'enfouissement de ce trésor vers 327-325, et j'avais utilisé son contenu pour mettre en valeur la prépondérance des statères d'or de Philippe sous le règne d'Alexandre et pour suggérer qu'une bonne partie de mon groupe II avait été frappée après 336. J'avais fait remarquer en effet que ce dépôt, qui renfermait 51 statères, comprenait 41 exemplaires de Philippe contre 10 d'Alexandre et que ces 10 pièces d'Alexandre n'étaient pas toutes macédoniennes<sup>2</sup>.

Il convient de souligner que Martin n'est pas hostile à l'idée qu'une part des philippes d'or aurait été produite au début du règne d'Alexandre. Mais il refuse de croire que cette part ait été très importante et qu'il faudrait en conséquence adopter une chronologie basse du monnayage d'or de Philippe. Il s'est efforcé, dans cette perspective, de montrer que le trésor de Corinthe n'apporte pas le témoignage que j'avais supposé.

Selon Martin, les statères de ce trésor n'ont pas été prélevés dans la circulation en une fois (ou au cours d'un laps de temps relativement bref), et ils ne représentent donc pas un échantillonnage probant des espèces courantes au moment de l'enfouissement. C'est au contraire, à son avis, un trésor formé par accumulation, qui ne fournit de ce fait aucune indication de caractère chronologique. Le très bon état des statères de Philippe s'explique, pour Martin, de façon fort simple : le propriétaire du lot l'avait constitué par additions successives, en l'enrichissant chaque année de quelques pièces choisies pour leur belle conservation. Cette thésaurisation progressive aurait commencé sous le règne de Philippe II et aurait été poursuivie sous Alexandre jusqu'au jour où l'épargne ainsi constituée aurait été cachée dans le sol. Martin fait observer qu'un collier d'or, trouvé à proximité immédiate des monnaies, appartenait selon toute vraisemblance au trésor : la présence de cet ornement dans le dépôt confirmerait, pense-t-il, que le propriétaire avait voulu mettre à l'abri ce qu'il possédait comme objets précieux dans son patrimoine. Martin a essayé d'expliquer comment et par qui tout cet or avait été amassé, mais il a peut-être fait preuve, dans ce domaine, d'un peu trop d'imagination.

2° Pour dater le début du monnayage d'or de Philippe II, Martin fait observer que ce dernier engagea des dépenses considérables dès le début de son règne, en particulier pour ses campagnes en Thessalie contre les Phocidiens : "it is simply inconceivable", écrit-il, "that Philip had large amounts of gold at his disposal from his own gold mines as early as the mid-350s, but did not coin any of it in order to pay his expenses as king and commander". D'autre part, Martin commente le passage où Démosthène, dans son discours *Sur l'ambassade* prononcé en 343, rappelle les tentatives de corruption exercées par Philippe en 346 sur les ambassadeurs athéniens : lorsque Démosthène indique que le roi leur offrit de l'or (διδούς χρυσίου, *Amb.* 167), il faudrait comprendre, selon Martin, que ce furent des philippes d'or qui servirent à tenter les envoyés d'Athènes<sup>3</sup>.

Martin conclut en proposant de placer les premiers philippes d'or vers 355 ou peu avant 350. Pour la fin du groupe II de la première et de la deuxième série il admet, comme je l'ai dit, "the mid-330s", sans accorder trop d'attention à cette fraction posthume du monnayage. Je transcris son opinion : "I would suggest that the various issues of Philip's gold coinage in groups I and II could

1. *Philippe*, p. 257-259.

2. J'avais écrit à l'époque que six exemplaires d'Alexandre n'étaient pas macédoniens. Mais, depuis lors, H.A. Troxell est parvenue à la conclusion que les premiers statères d'Alexandre appartenant à la série attribuée par Newell à Tarse avaient été en réalité frappés en Macédoine.

3. Sur ce passage de Démosthène, voir *Philippe*, p. 432.

reasonably be distributed over the period from the middle or later years of the 350s to sometime in the mid-330s after his death in 336/5".

*La date proposée par M.B.Hatzopoulos pour les premiers statères d'or de Philippe II*

M.B. Hatzopoulos a fait paraître en 1991 une monographie qui apporte sur le monnayage d'or de Philippe II une documentation nouvelle<sup>1</sup>. Il étudie de façon magistrale douze<sup>2</sup> actes de vente d'Amphipolis, dont six avaient déjà été commentés par d'autres auteurs, mais dont les six autres sont publiés pour la première fois.

Les transactions mentionnées ont été effectuées en drachmes d'argent, mais aussi en "statères d'or de Philippe". Hatzopoulos est parvenu à classer les douze textes dans un ordre chronologique satisfaisant. Au terme de son analyse, il propose de placer vers 352 l'apparition des premiers statères du roi de Macédoine.

Les premiers actes (n<sup>os</sup> 1-4 et 6) donnent en drachmes (d'argent) le prix des biens vendus ; les lignes de l'acte 5 où était indiqué le prix ont disparu, mais la place de cette inscription dans la suite des douze textes paraît assurée.

Dans l'acte 7, le prix est donné en *statères d'or de Philippe*, auxquels s'ajoute un *hémistatère* : *στατήρων χρυσῶν φιλιππειῶν δώδεκα ἡμιστατήρου*. Le texte est parfaitement conservé, la lecture est certaine.

Dans les actes 8 et 9, le prix a été fixé aussi en monnaies d'or : 300 *chrysoi* dans l'acte 8; 151 [statères d'or] et un hémistatère dans l'acte 9.

Les actes 10 A et 10 B, gravés de part et d'autre de la même plaque de marbre, concernent selon toute apparence le même bien, évalué dans l'un des deux textes au prix de 170 [statères d'or] de Philippe, dans l'autre texte au prix de 85 *στατήρων [...]ων μεγάλων*.

Les deux derniers actes appartiennent probablement au III<sup>e</sup> siècle.

Le classement relatif des différents textes que M.B. Hatzopoulos a proposé semble solide. Je n'entre pas dans le détail de son argumentation, qui est claire et persuasive. Une datation absolue, on va le voir, est plus délicate à établir.

Hatzopoulos a considéré que les dix premiers actes (en réalité les onze premiers, puisque nous avons deux numéros 10 : 10 A et 10 B) couvrent la période qui s'étend des dernières années de l'indépendance d'Amphipolis jusqu'au règne d'Alexandre inclus. La présence dans l'acte 4 d'un personnage à nom macédonien et dans l'acte 5 d'un mois macédonien lui paraît significative : l'acte 4 aurait été établi à un moment où la présence macédonienne commençait à s'affirmer dans la cité ; l'acte 5 serait intervenu après que l'incorporation d'Amphipolis dans le royaume de Macédoine aurait été achevée. Cette incorporation, selon Hatzopoulos, se serait effectuée rapidement, probablement dans l'année qui suivit la conquête, c'est-à-dire en 356, ou en tout cas peu après.

Les actes 1 et 2 sont datés par l'épistate seul, Kallipos dans l'acte 1, Spargès dans l'acte 2. Dans les actes 3 à 7, Spargès est toujours épistate, mais n'est plus le seul éponyme; il est associé, quatre années de suite, à un autre éponyme, qui est chaque fois le prêtre d'Asclépios. Spargès a donc conservé sa charge, en principe annuelle, au moins quatre ans supplémentaires et il a fallu, pendant

1. *Actes de vente d'Amphipolis*, "MEΛETHMATA"14 (1991).

2. Il y a en réalité 13 actes, car les deux textes 10 A et 10 B, qui concernent selon toute vraisemblance le même bien, représentent chacun une transaction différente.

cette prolongation de mandat, désigner un éponyme adjoint. Le mode de datation par le prêtre d'Asclépios et l'épistate (le prêtre d'Asclépios est cité le premier à partir de l'acte 4, sauf dans l'acte 5) n'a pas été abandonné par la suite (actes 8, 9, 12). L'acte 7 marque la fin du mandat de Spargès. Dans l'acte 8, l'épistate est nouveau, mais le prêtre d'Asclépios, Hermagoras, demeure le même : les actes 7 et 8 ont donc été établis la même année.

M.B. Hatzopoulos propose l'interprétation suivante. Spargès aurait rempli pour la première fois la charge d'épistate en 358/7, année vers la fin de laquelle Amphipolis passa au pouvoir de Philippe II; celui-ci aurait maintenu Spargès dans ses fonctions au moins quatre ans de plus; l'acte 7, où les évaluations en drachmes d'argent sont remplacées par des prix en statères d'or de Philippe, pourrait dater de 352, et l'année 352 pourrait donc être celle de la création de cette monnaie ; le choix de la tête d'Apollon comme type des statères s'expliquerait parfaitement à cette époque : c'est en 352 que Philippe remporta sur Onomarchos et les Phocidiens la victoire écrasante de la plaine du Crocus ; il avait ordonné à ses soldats de prendre des couronnes de laurier, se plaçant ainsi sous la conduite du dieu de Delphes.

Je reviendrai dans le chapitre suivant sur les propositions de T.R. Martin et de M.B. Hatzopoulos. Il me paraît utile de rappeler auparavant quelques-uns des points de vue qui ont été exprimés sur la datation des premières monnaies d'or de Philippe II.

#### *Rappel des différentes dates proposées pour le début du monnayage d'or de Philippe II*

J'avais signalé dans *Philippe*<sup>1</sup> un certain nombre d'opinions formulées sur ce point avant 1977. J'ai repris récemment la question dans un article destiné aux *Mélanges Mando Oikonomidis*<sup>2</sup>. Il suffira de donner ici un bref aperçu de la diversité des dates suggérées.

Un passage de Diodore (XVI, 8, 6-7) constitue la référence toujours citée. Il nous dit que Philippe II, après avoir refondé Crénidès sous le nom de Philippes, augmenta le rendement des mines d'or de ce territoire et en obtint un revenu de mille talents. Il fit frapper une monnaie d'or appelée "philippienne" (φιλιππειον) et put recruter une grande force de mercenaires et corrompre beaucoup de Grecs.

On a observé aussi que le type de revers des statères, un bige lancé au galop, commémorait un succès olympique de Philippe : Plutarque, je l'ai mentionné plus haut, indique en effet (*Alex.* 4) qu'Alexandre ne voulait pas tirer gloire de tout, à la différence de Philippe, qui s'enorgueillissait du pouvoir de sa parole et faisait graver sur ses monnaies les victoires de ses chars à Olympie.

Le roi de Macédoine s'étant emparé de Crénidès en 357/6, quelques savants (E. Babelon, B.V. Head<sup>3</sup>) ont placé ses premiers statères peu après cette date. E.T. Newell<sup>4</sup> estimait que les habitants de Philippes avaient frappé aussitôt leurs monnaies d'or bien connues (pl. 7, 23) et que "not long afterwards" Philippe II avait inauguré l'émission de ses propres statères.

A.B. West<sup>5</sup> tirait parti de l'indication de Plutarque qui vient d'être mentionnée et de l'autre passage déjà cité de cet auteur (*Alex.* 3), où il est rapporté que, en 356, on vint annoncer à Philippe

1. *Philippe*, p. 428.

2. "La date des premiers statères d'or de Philippe II" (sous presse).

3. *Traité II*, 4 (1932), p. 507-8 (publication posthume); *HN*<sup>2</sup> (1911), p. 222.

4. *Royal Greek Portrait Coins* (1937), p. 11.

5. *NC* 1923, en particulier p. 177-181 et 210.

la victoire de son cheval de course à Olympie<sup>1</sup>. West faisait remarquer que, si un char de Philippe avait obtenu aussi la palme à ce même concours de 356, Plutarque n'aurait pas manqué de le signaler, car une double victoire olympique la même année aurait constitué un haut fait mémorable. En conséquence, selon West, le triomphe du char eut lieu au plus tôt lors du concours de 352, et les statères, dont le type de revers fait si clairement allusion à un tel triomphe, ne furent pas émis avant cette date; West laissait ouverte la possibilité que la victoire n'eût été remportée qu'en 348 ou même 344.

Je mentionnerai encore l'opinion de C.T. Seltman et celle de J.R. Ellis. Pour C.T. Seltman<sup>2</sup>, Philippe II, de 356 à la prise d'Olynthe en 348, aurait confié à la cité de Philippi le soin de produire les statères d'or dont il avait besoin, se contentant de frapper à son nom des pièces de plus petit module<sup>3</sup>. Il n'aurait commencé l'émission de ses propres statères qu'après la défaite des Chalcidiens. Notons que ce point de vue a été repris par N.G.L. Hammond<sup>4</sup> en 1983.

J.R. Ellis<sup>5</sup> établissait lui aussi un lien entre la chute d'Olynthe en 348 et l'apparition des statères d'or de Philippe II : "This wealthy state", écrit-il, "coining the impressive issues of the Chalcidian League, fell in the autumn 348 and the disappearance of its mint no doubt provided the stimulus to Philip to issue his own gold, though perhaps not immediately". Ellis indiquait que la tête d'Apollon placée au droit des statères de Philippe évoquait le type chalcidien et qu'en même temps elle pouvait marquer l'entrée du roi dans l'Amphictionie delphique en 346; les premiers philippes d'or seraient en ce cas à placer un peu après cette date; mais, ajoutait Ellis, Philippe aurait pu choisir ce type avant la fin de la guerre sacrée pour manifester son dévouement au dieu de Delphes.

Comme on le voit, l'unanimité est loin d'être faite sur la date des premiers statères de Philippe II. J'ai expliqué ci-dessus, p. 53, pourquoi j'avais moi-même opté pour une chronologie basse. La discussion reste ouverte. Dans le chapitre qui va suivre je présenterai quelques commentaires sur les propositions formulées par T.R. Martin et M.B. Hatzopoulos.

1. Cf. ci-dessus, p. 37 et 45.

2. *Greek Coins*<sup>2</sup> (1955), p. 200-201.

3. Les premières monnaies d'or de petit module que Philippe II ait frappées sont, à ma connaissance, les quarts, les huitièmes et les douzièmes de statère que j'ai décrits dans *Philippe*, p. 233-237; toutes ces pièces ont pour symbole une tête de lion, qui figure sur la troisième émission de statères, selon mon classement; les divisions d'or à la tête d'Héraclès que cite Seltman sont plus tardives: elles se rattachent au groupe II des statères.

4. L'article où Hammond expose ce point de vue a été signalé plus haut, p. 14 et p. 45, n. 2.

5. *Philip II and Macedonian Imperialism* (1976), p. 237.



## CHAPITRE VII

### MONNAIES D'OR DE PHILIPPE II (fin)

COMMENTAIRE DES PROPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR T.R. MARTIN  
ET M.B. HATZOPOULOS

#### Commentaire des propositions de T.R. Martin

T.R. Martin, on s'en souvient, avait contesté mon interprétation du trésor de Corinthe 1930, en le considérant comme une épargne formée par additions successives; il avait ensuite insisté sur les besoins en numéraire de Philippe dans la première partie de son règne et avait commenté un passage de Démosthène qui pouvait suggérer l'emploi de philippes d'or.

#### *Le trésor de Corinthe 1930*

Le point de vue exposé par Martin se comprend parfaitement. Quand nous sommes en présence d'un lot de monnaies où l'ensemble des pièces est bien conservé alors que, à notre avis, certains spécimens sont plus anciens que d'autres et devraient être marqués par l'usure, l'explication par une thésaurisation progressive est souvent proposée<sup>1</sup>.

Encore faut-il ne pas avoir une idée préconçue et ne pas interpréter trop vite tel groupe de monnaies en fonction de cette idée. Il convient d'être particulièrement prudent quand il s'agit d'un trésor, ou plutôt d'un fragment de trésor, apporté par le commerce. Les exemplaires ont souvent fait l'objet de tris préalables dans des bazars ou des magasins d'antiquités et le lot qui arrive sur les marchés occidentaux peut donner du lot originel une image trompeuse.

Je reprends un exemple que j'ai déjà donné dans une autre publication<sup>2</sup>. Du trésor d'Asie Mineure du nord-ouest 1929 (*IGCH* 1370) sont parvenues 60 pièces qui sont presque toutes 'fleur de coin', à savoir 14 alexandres, 5 lysimaques, 1 tétradrachme de Prusias I de Bithynie, 12 séleucides, 28 philétaires. Les monnaies séleucides se répartissaient entre Antiochos II, Séleucos II et Antiochos Hiérax et c'est pourquoi H. Seyrig avait placé l'enfouissement du trésor vers 225<sup>3</sup>. Parmi les alexandres figuraient 5 exemplaires frappés à Pergame.

1. Une autre possibilité, quand on veut sauvegarder une chronologie qui ne s'accorde pas bien avec le témoignage d'un trésor, est de supposer que des pièces ont été ajoutées quelques années plus tard à un ensemble déjà existant. Une telle éventualité peut ne pas être à exclure, mais, sur ce point aussi, il faut faire preuve de prudence.

2. "Les tétradrachmes attalides au portrait de Philétaire", *Florilegium numismaticum, Studia in honorem U. Westermark edita* (1992), p. 238-239.

3. *RN* 1963, p. 26, n.1 (= *Scripta numism.*, 1986, p. 30).

Selon F.S. Kleiner<sup>1</sup>, ces alexandres pergaméniens, ainsi que les alexandres rhodiens qu'il leur associe, auraient été frappés à partir de 202/1. Mais le témoignage du trésor d'Asie Mineure du nord-ouest était gênant pour cette datation. Aussi Kleiner l'a-t-il récusé : ce trésor, dit-il, "is of little significance for dating purposes ... it is apparently a 'collector's hoard' containing coins assembled over a long period of time, all in superb condition". Or, la très belle conservation de ces pièces peut fort bien s'expliquer par un choix opéré de nos jours dans un ensemble plus vaste, qui aurait renfermé au moment de la découverte des exemplaires en moins bon état. Le point de vue de Kleiner ne manque donc pas d'inspirer quelque inquiétude. Du reste, sa chronologie et son interprétation historique des alexandres rhodiens et pergaméniens paraissent aujourd'hui moins convaincantes. D'autres trésors laissent penser que ces émissions ont commencé avant 202/1, peut-être dès 215 ou 210.

Dans le cas du trésor de Corinthe, la situation est différente. Les monnaies ont été trouvées dans une fouille officielle et le lot que nous connaissons est réellement le lot originel, qui était donc caractérisé par le grand nombre et la très bonne conservation des philippes. Pour expliquer ce fait, j'ai conjecturé que ces philippes avaient été frappés à une date relativement proche de leur enfouissement et que par conséquent une bonne partie d'entre eux appartenaient au début du règne d'Alexandre. Martin, de son côté, a supposé qu'ils dataient, dans leur grande majorité, des dix ou douze dernières années du règne de Philippe et que le trésor avait commencé à être formé pendant cette période et avait été enrichi peu à peu chaque année avant d'être enfoui.

Il convient de souligner que la composition de 'Corinthe 1930' est tout à fait semblable à celle de plusieurs autres trésors. Trois dépôts d'une certaine ampleur sont à considérer : 'Samovodéné 1957' (*Philippe*, p. 259, n° 3; *IGCH* 395); 'Balkans 1967' (décrit dans *Philippe*, p. 262, n° 4, sous le nom de 'Commerce 1967') et 'Mendé 1983' (décrit par H.A. Troxell dans son livre à paraître).

Ces trésors sont commentés par H.A. Troxell, qui situe leur enfouissement vers c. 323-320. Elle en rapproche le trésor de Corinthe et se demande, je l'ai dit (cf. p. 17), s'il n'a pas été caché vers la même date ou en tout cas peu avant 323. Je renvoie sur ce point à son commentaire.

'Samovodéné 1957' contenait 67 statères : 51 philippes et 16 alexandres ; 49 philippes appartenaient à mon groupe II (les deux autres au groupe III)<sup>2</sup> et 8 alexandres étaient d'origine macédonienne. 'Balkans 1967' renfermait 29 statères, 24 philippes et 5 alexandres; les 24 philippes étaient du groupe II, 3 alexandres étaient macédoniens. Enfin 'Mendé 1983' comprenait 80 statères: 62 philippes (4 du groupe I, 56 du groupe II, 2 du groupe III) et 18 alexandres (11 macédoniens, dont 10 doubles statères).

Ces trois trouvailles confirment ce que le trésor de Corinthe laissait pressentir, à savoir que, au nord et au sud de la Macédoine, les lots de monnaies d'or, jusqu'en 323-320, se composaient surtout de philippes du groupe II. Dans les trois lots en question, la conservation des philippes est bonne, parfois très bonne, et on y note occasionnellement aussi des identités de coins de droit, comme dans le trésor de Corinthe. Il serait difficile, je crois, de recourir chaque fois à l'explication par des accumulations successives. Le trésor de Corinthe n'est pas un cas unique, mais s'intègre dans un ensemble de trésors : il vaut mieux ne pas l'en dissocier et ne pas proposer en ce qui le concerne une interprétation particulière.

1. "The Alexander tetradrachms of Pergamum and Rhodes", *ANSMN* 17 (1971), p. 95-125.

2. C'est K. Dimitrov qui a indiqué que le trésor de Samovodéné contenait deux philippes du groupe III (ce que j'ignorais au moment où je rédigeais *Philippe*), cf. ci-dessus, p. 17.

De toute façon, je l'ai dit, Martin ne contestait pas que des philippes d'or eussent été frappés au début du règne d'Alexandre. Mais il tenait à ce que leur nombre fût limité, car il était convaincu que les premiers statères de Philippe II avaient fait leur apparition avant 350. Il lui paraissait donc préférable de ne pas placer après 336 une trop grande quantité d'émissions.

*Les besoins de Philippe II en numéraire et le témoignage de Démosthène*

Il est certain que, dès le début de son règne, Philippe II eut à régler des dépenses provoquées par son activité militaire et diplomatique. Les paiements qu'il fut obligé de faire l'incitèrent-ils à inaugurer un monnayage d'or avant 350 ? Chacun répondra à cette question selon son appréciation personnelle. Je reviendrai dans le chapitre IX sur le problème et je me contente de proposer ici deux observations.

Il me semble tout d'abord que l'argumentation de West, selon laquelle la première émission de statères n'a pu avoir lieu avant le concours olympique de 352, est à retenir. Le concours se déroulant en juillet-août, on peut considérer que juillet-août 352 constitue un *terminus post quem* pour la date des premiers statères.

D'autre part, si l'on se fie à la relation de Diodore, on doit admettre que le roi de Macédoine frappa ses premières monnaies d'or à partir du moment où il disposa des mines qui se trouvaient sur le territoire de la ville de Philippes. Cette cité, comme il a été précisé plus haut (p. 28), avait reçu un statut particulier et n'avait pas été incorporée dans le royaume de Macédoine. Certes, on peut supposer que le souverain se serait réservé dès le début, dans l'acte même de fondation, le revenu des mines. On peut conjecturer aussi que ce revenu aurait été laissé dans un premier temps aux Philippiens et que ces derniers auraient utilisé d'abord eux-mêmes leurs ressources minières et frappé ainsi les quelques émissions d'or (et d'argent) qu'on leur connaît ; puis, à la suite d'un accord avec le souverain (à quelles conditions ?), ils lui auraient concédé l'exploitation des gisements, dont le rendement, grâce aux travaux entrepris, aurait été augmenté. S'il en avait été ainsi, un certain laps de temps se serait écoulé entre la fondation de la cité et la concession accordée au roi, la durée de cet éventuel laps de temps étant de toute façon impossible à évaluer. Notons seulement que les monnaies des Philippiens en métal précieux se répartissent actuellement en deux émissions de statères d'or (et en six d'argent) dites du 'premier style' (cf. pl. 7, 23-24) et en quatre émissions de statères d'or (et en deux d'argent) du 'second style' (cf. pl. 7, 25-28)<sup>1</sup>, au total en dix émissions.

Démosthène nous apprend, par son discours de 343 (*Amb.*, 166-168), que lui-même, à Pella, en 346, dépensait son propre argent (*παρ'ἑμαυτοῦ γε χρήματα*) en faveur des prisonniers et qu'il demandait à Philippe de consacrer à la libération des captifs les présents d'hospitalité (*ξένια*) qui étaient distribués aux ambassadeurs athéniens; Philippe, poursuit Démosthène, offrait à ceux-ci des *χρήματα* pour les éprouver; il leur offrait aussi du *χρυσίον*<sup>2</sup>. Comme l'a fait Martin, il est naturel de prendre le terme de *χρήματα* dans le sens de monnaie, de métal monnayé. Le terme de *ξένια* est plus large et désigne des présents de toute sorte. Quant au mot *χρυσίον*, il peut assurément désigner de l'or monnayé, mais ce n'est pas son seul sens. Il peut se rapporter aussi à des objets en or<sup>3</sup>. Il me semble que si Démosthène avait voulu évoquer uniquement des statères d'or, il aurait écrit *χρυσοῦς* plutôt que *χρυσίον*. Admettons que les gratifications en *χρυσίον* aient comporté aussi des monnaies d'or : s'agirait-il, comme le pense Martin, de pièces au nom et au type de Philippe ? C'est possible, mais nous n'en savons rien. Si c'était le cas, cela voudrait dire que, en 346, les philippes d'or existaient.

1. Cf. *Philippe*, p. 438-439.

2. G. Mathieu, dans la *Collection des Universités de France*, traduit ce terme par 'argent', ce qui à la fois est très vague et exclut la possibilité qu'une part au moins de ce *χρυσίον* ait consisté en objets.

3. Cf. *Philippe*, p. 432.

*Commentaire de la datation proposée par M.B. Hatzopoulos*

L'interprétation donnée par M.B.Hatzopoulos des actes de vente d'Amphipolis est parfaitement raisonnée. Elle l'a conduit, on s'en souvient, à considérer que la première émission des philippes d'or pouvait être mise en relation avec l'intervention du roi en Thessalie au printemps 352 et la bataille de la plaine du Crocus. Cette opinion, notons-le au passage, n'est pas en désaccord avec celle de West que je viens de rappeler. Hatzopoulos a voulu dire non pas que les premiers statères de Philippe avaient été frappés précisément au printemps 352, mais que leur apparition ne devait pas en être trop éloignée.

Une telle datation pose toutefois un problème de caractère numismatique. Dans l'acte 7, où pour la première fois une évaluation en statères d'or de Philippe est mentionnée, la somme due est transcrite de la façon suivante : στατήρων χρυσῶν φιλιππειῶν δώδεκα ἡμισατήρου. Cet hémistatère représente ici, selon toute probabilité, de l'or monnayé et non, par exemple, des pièces d'argent valant un hémistatère d'or. Dans mon corpus, ni la première ni la deuxième émission d'or de Philippe ne comportent de divisions des statères; celles-ci apparaissent seulement dans la troisième émission. Je précise que l'ordre relatif de ces trois émissions peut être regardé comme certain<sup>1</sup>. Dans la troisième émission, au symbole de la tête de lion, les divisions sont des quarts, des huitièmes et des douzièmes de statère<sup>2</sup>. Si l'hémistatère de l'acte 7 a été réglé en pièces d'or de Philippe, ce ne peut être, selon la documentation actuelle, qu'avec deux quarts (ou un quart et deux huitièmes etc.) appartenant à la troisième émission. L'acte 7 étant daté par Hatzopoulos de c. 352, la première émission de statères serait à placer plus tôt, peut-être c. 354, ce qui d'une part supprimerait la relation avec la bataille de la plaine du Crocus et d'autre part ne s'accorderait pas avec la remarque de West.

Mais on peut envisager d'autres possibilités : soit que la première émission de statères ait comporté des fractions dont aucun exemplaire ne serait encore parvenu jusqu'à nous; soit que l'hémistatère de l'acte 7 ait été l'une des pièces de cette dénomination frappées par les Amphipolitains quelques années auparavant<sup>3</sup>, ou encore que cette somme ait pu être réglée avec deux quarts de statère au nom des Chalcidiens<sup>4</sup>.

J'ai raisonné jusqu'à présent selon la chronologie proposée par M. B. Hatzopoulos. Or, bien que sa datation absolue des actes de vente soit loin d'être rigide, elle comporte deux hypothèses qui la maintiennent dans des limites assez étroites. Hatzopoulos s'est d'une part prononcé pour une 'macédonisation' rapide d'Amphipolis, et, de ce fait, il a été conduit à situer le premier mandat de Spargès en 358/7; il a estimé d'autre part que la charge de cet épistate n'avait pas duré "bien au delà des cinq années attestées par nos documents, quelles que puissent être les lacunes de ces derniers"<sup>5</sup>.

1. Cf. *Philippe*, p. 129-132 et p. 401-402.

2. Le groupe I de la première série d'or est composé de cinq émissions; sur ces cinq émissions, seule celle au symbole de la tête de lion comprend, à ma connaissance, des fractions de statère; le groupe I de la deuxième série, qui se répartit en deux émissions, ne comporte pas de fractions, pour le moment du moins : cf. ci-dessus, p. 49.

3. Voir C.C. Lorber, *Amphipolis*, p. 134, n° 40, Type N, pl. 24; C.C. Lorber date cette émission de 357/6.

4. L'existence de quarts de statère chalcidiens a été révélée récemment : *Leu* 52, 15 mai 1991, 53; *Münzen und Medaillen* 76, 19 sept. 1991, 692 (les deux pièces sont issues des mêmes coins et pèsent 2.14 et 2.18g). Leur apparition toute récente permet d'envisager que, un jour aussi, des fractions de statère appartenant à la première et à la deuxième émission d'or de Philippe seront découvertes.

5. *Actes d'Amphipolis*, p. 83.

Il a peut-être raison, mais on pourrait conjecturer aussi que la transformation de la cité en ville macédonienne a pris plus de temps qu'il ne l'a pensé, outre que cette 'macédonisation' n'a peut-être pas été entreprise dès le lendemain même de la conquête. J'ai déjà indiqué (p. 27) que, dans sa monographie sur le monnayage d'Amphipolis, C.C. Lorber<sup>1</sup> avait suggéré de placer en 354/3 la dernière émission de tétradrachmes amphipolitains (celle qui montre au droit une tête féminine laurée, de profil à gauche), et que O. Picard<sup>2</sup> avait décrit deux émissions de bronze inédites d'Amphipolis qui pourraient, selon lui, avoir été frappées après la prise de la ville par Philippe II, et "correspondre à deux années, peut-être mais non nécessairement consécutives"; elles fixeraient "un intervalle minimum pour la période qui s'est écoulée entre la prise d'Amphipolis et son incorporation au royaume". Quelle que soit la date exacte de ces monnaies d'argent et de bronze, on retiendra qu'Amphipolis n'est peut-être pas devenue dès 356 une ville macédonienne.

On peut donc se demander si le premier mandat de Spargès ne devrait pas être placé un peu plus tard que 358/7. On doit aussi envisager la possibilité que les lacunes de notre documentation aient été plus étendues que ne l'a supposé Hatzopoulos et que Spargès ait conservé sa charge bien plus de cinq ans. Au total, l'acte 7, le premier à mentionner des statères d'or de Philippe, pourrait peut-être dater de la seconde moitié du règne, mais cette proposition demeure très hypothétique et l'opinion de M.B.Hatzopoulos, qui connaît ces textes à fond et sait en apprécier toutes les résonances, ne doit pas être écartée inconsidérément. J'admets désormais pour ma part que la date de 352/1 constitue une possibilité sérieuse pour l'inauguration des philippes d'or. Mais ce n'est qu'une possibilité. La découverte d'autres textes semblables à ceux que Hatzopoulos a publiés permettra peut-être un jour de dire avec certitude si la première émission d'or du souverain macédonien a été frappée avant ou après 348.

Deux des actes de vente que M.B. Hatzopoulos a expliqués comportent une indication qui sort de l'ordinaire : ce sont les n<sup>os</sup> 10 A et 10 B. Ils ont été gravés de part et d'autre de la même stèle, et concernent très probablement le même bien : or, celui-ci est évalué dans l'un au prix de 170 [statères d'or] de Philippe, dans l'autre au prix de 85 grands statères [de- -]. Ces grands statères sont donc les pièces que nous appelons doubles statères ou distatères. Hatzopoulos a proposé de restituer dans la lacune φιλιππειῶν. Or, la frappe en Macédoine de distatères au nom et aux types de Philippe II est plus que douteuse<sup>3</sup>. Les distatères macédoniens que nous connaissons sont au nom et aux types d'Alexandre. Hatzopoulos a supposé que ces monnaies étaient appelées 'philippiennes'. En soi ce n'est pas impossible, car on sait l'usage qui fut fait de ce terme à l'époque hellénistique. Cet usage avait-il pris naissance dès l'époque d'Alexandre ? J'ai suggéré qu'on pouvait penser aussi à la restitution ἀλεξανδρείων, soit 85 grands statères d'Alexandre. M.B. Hatzopoulos m'a très amicalement indiqué que cette restitution n'était pas impossible, car la longueur de la lacune n'est pas déterminable, la pierre étant brisée à gauche.

H.A. Troxell, dans son livre à paraître, étudie trois groupes de distatères macédoniens au nom et aux types d'Alexandre<sup>4</sup>. À son avis, la série la plus abondante de ces distatères (j'en illustre deux exemplaires ci-dessous, pl. 9, 15-16) pourrait aller de c. 325 à un peu après 323. Les autres distatères ne sont pas, semble-t-il, antérieurs à cette série. Hatzopoulos avait placé l'acte 10 B sous le règne d'Alexandre. Si les 'grands statères' sont les distatères en question, l'acte aurait été passé

1. *Amphipolis*, p. 138, n° 51, pl. 25 (type Q).

2. "Deux émissions de bronze d'Amphipolis", *BCH* 118 (1994), p. 207-214.

3. Cf. *Mélanges Mando Oikonomidis* (à paraître).

4. On mentionnera aussi une autre émission de distatères macédoniens au symbole de l'abeille, connue par un seul exemplaire, cf. *Münzen und Medaillen*, 68, 15 avril 1986, 215 (Price, *Alexander*, p. 112, 201). Cette pièce a été probablement frappée aux environs de 323, peut-être après la mort d'Alexandre.

dans la seconde partie du règne d'Alexandre ou sous Antipatros et même encore un peu plus tard, car ce numéraire ne disparut pas de la circulation au moment même où il cessa d'être produit.

Je terminerai ce chapitre en mentionnant les 'dariques philippiens' que nomme un document de comptabilité publique athénien gravé vers 335 (*IG II<sup>2</sup>*, 1526, l. 22-23) : δαριαικοῦς φιλιππειῶν. Lors d'un colloque organisé à Bordeaux en 1989, la restitution δαριαικοῦς avait été mise en doute par M. Fr. Baslez<sup>1</sup>, qui n'était pas sûr de la présence sur la pierre de l'épsilon. Mais, vérification faite, elle a bien voulu me dire que ses doutes n'étaient pas fondés et qu'elle acceptait la restitution proposée.

Cette appellation de 'dariques philippiens', de 'dariques de Philippe', a été judicieusement commentée par J. Melville Jones<sup>2</sup>, ainsi que par des collègues italiennes<sup>3</sup>. L'expression employée par le comptable athénien est la traduction d'un fait bien établi, à savoir que le darique perse, depuis sa création par Darius I un peu avant 500<sup>4</sup> jusqu'au début de l'époque hellénistique, fut la monnaie d'or par excellence du monde grec, au point de constituer un terme de référence pour désigner une pièce d'or comme celle de Philippe, qui avait à peu près le même module et le même poids. Il semble néanmoins un peu étonnant que vers 335<sup>5</sup> la tournure de 'dariques philippiens' ait encore été utilisée : on a tendance à penser que, à cette date, les statères de Philippe étaient devenus en Grèce une monnaie assez courante pour qu'on la désignât par elle-même, sans recourir au darique. Ou bien faut-il croire qu'elle était en 335 de création trop récente pour s'être déjà imposée dans l'usage ? Il convient de prendre en compte les diversités régionales. À Delphes, au printemps de 335 (comptes de Diôn), il est fait mention de 150 *philippeioi chrysoi*<sup>6</sup> : les trésoriers delphiques, au contraire de leurs collègues athéniens, n'éprouvèrent pas le besoin de se servir du terme générique de darique. Il est vrai qu'à Delphes, où le souverain macédonien tenait une place importante depuis 346, la monnaie à son nom et à ses types devait être suffisamment connue des comptables d'Apollon.

Le terme de (*stater*) *chrysous philippeios*, en latin *nummus aureus philippeus*<sup>7</sup>, était destiné à remplacer celui de darique pour désigner le statère d'or en général. Mais l'appellation de darique ne fut pas oubliée : Psellos (I, p.147) rapporte que l'impératrice de Byzance Théodora possédait dans un coffre en bronze un gros lot de "dariques".

1. "La circulation et le rôle des dariques en Grèce d'Europe à la fin du Ve et au IVe siècle", Table ronde CNRS, Bordeaux, 20-22 mars 1989, *REA* 91 (1989), p. 238.

2. "Darics at Delphi", *RBN* 125 (1979), p. 34; voir aussi, du même auteur, *Testimonia numaria* I (1993), 192 ; J. Melville Jones souligne avec raison, *RBN* 125 (1979), p. 31-33, la différence de poids qui existait entre un darique et un philippe (au moins 20 cg d'or) et remarque que, si dans le vocabulaire les deux pièces étaient confondues, dans la réalité un changeur tenait certainement compte de cette différence (20 cg d'or = 2,4g d'argent dans le rapport 1 à 12 entre l'or et l'argent, 2g dans le rapport 1 à 10).

3. Maria Caltabiano et Paola Colace, "L'eponimia monetale ; dall' esperienza orientale a quella di età ellenistica", *NAC* 16 (1987), p. 33-34. L'exposé de M. Fr. Baslez au colloque de Bordeaux fut suivi des interventions de M. Caccamo Caltabiano, *REA* 91 (1989), p. 246-247 (où elle rapproche l'expression *dareikoi philippeioi* de celle qui apparaît sur des tétradrachmes de Ptolémée I : *alexandreion ptolemaiou*) et de A.M. Prestianni Giallombardo, *ibid.*, p. 247.

4. Ce point de repère a été donné par M.C. Root, "Evidence from Persepolis", *NC* 1988, en particulier p. 8-12.

5. M.F. Baslez, *l.c.* (n. 18), la date "des années 335"; J. Melville Jones, *Testimonia numaria*, p. 123, n° 192, "after 336/5".

6. J. Bousquet, *CID* II (1989), 76 II, l. 9-10.

7. Voir M. Caltabiano et P. Colace, *l.c.*, p. 33-35 ; les Romains, à partir de Plaute, ont abrégé *philippeus* en *philippus*.

## CHAPITRE VIII

### BREF RAPPEL DES CHAPITRES II - VII

La diversité des opinions exposées dans les pages précédentes montre que le monnayage de Philippe II pose encore beaucoup de problèmes. Je vais essayer de résumer le plus objectivement possible quelques-uns d'entre eux.

1° En ce qui concerne le classement des monnaies d'argent, nous avons à nous demander si les émissions doivent être réparties en deux ou en trois séries et s'il faut donc envisager deux ou trois ateliers. J'ai donné mes arguments en faveur de deux séries. J'ai présenté ceux de M.J. Price, qui a opté pour trois séries. Je n'ai pas dissimulé les difficultés que comportait à mes yeux un tel classement, mais c'est au lecteur de se faire une opinion en reprenant une à une les émissions et en portant une appréciation sur l'argumentation de Price et sur la mienne.

2° Le lecteur aura en particulier à décider si le monnayage d'argent de Philippe a commencé par les tétradrachmes au roi à cheval ou les tétradrachmes au jeune cavalier à la palme (jockey). Dans mon classement en deux séries, il m'a paru certain que chacune des deux séries commençait par le type du roi à cheval. Price, pour sa part, a considéré que l'une de ses trois séries, celle qui inaugurerait le monnayage d'argent de Philippe II, était constituée uniquement de monnaies au type du jeune cavalier à la palme. Ses deux autres séries, apparues selon lui quelques années plus tard, vers 348, comporteraient d'abord des émissions au roi à cheval, puis des émissions au jeune cavalier à la palme.

3° La date des premiers tétradrachmes du groupe I et celle des derniers tétradrachmes du groupe II est aussi une question difficile à résoudre. Une conjecture sérieuse, quel que soit le classement général qu'on adopte, est que les premières émissions d'argent aient fait leur apparition vers 356/5, donc quatre ans après le début du règne. Il faut établir d'autre part si le groupe II a pris fin au moment de la mort de Philippe II, ou s'il a été continué quelque temps sous le règne d'Alexandre. La réponse dépend pour une grande part de la date à laquelle on place l'apparition de la monnaie impériale d'Alexandre.

4° La localisation des ateliers est un problème ardu. L'un d'eux a été selon toute vraisemblance situé dans la capitale du royaume, à Pella. Pour l'autre, ou pour les deux autres si on admet qu'il y a eu trois séries, on est moins assuré. Le lecteur devra cependant tenir compte du lien qui existe entre l'une des séries de tétradrachmes de Philippe (celle qui se termine par les émissions à la tête janiforme, à la proue, à la poupe) et la 'grande série' macédonienne des tétradrachmes d'Alexandre (qui commence avec les mêmes symboles). Cette 'grande série', malgré l'avis contraire de Price, se continue très probablement, sous Cassandre, par les émissions qui ont pour marques un *lambda* et une torche de course.

5° Si je n'écarte pas l'idée que le monnayage d'argent de Philippe II aurait commencé seulement après 356, c'est parce que, dans mon groupe I, la première émission de tétradrachmes (au roi à cheval) est accompagnée d'hémidrachmes qui montrent au revers un jeune cavalier à la palme, et que ce type peut commémorer la victoire du cheval de course de Philippe en 356 à Olympie. Dans cette hypothèse, quel numéraire en métal précieux Philippe II a-t-il utilisé au début de son règne ? De quels moyens de paiement s'est-il servi ? Et pourquoi n'a-t-il pas utilisé aussitôt la monnaie pour faire connaître son nom et ses types ?

6° En ce qui concerne les monnaies d'or, on peut s'en tenir à l'hypothèse qu'elles forment deux séries principales. Le lecteur devra décider si mes arguments en faveur de l'association de l'une à ma série A des tétradrachmes et de l'autre à ma série B lui semblent convaincants. Il est possible, mais ce n'est pas certain, qu'un petit groupe de statères, que j'ai rattaché à la première série du fait d'une communauté de coin, ait été frappé dans un atelier occasionnel.

7° Plusieurs dates ont été proposées pour le début du monnayage d'or. Juillet-août 352 (date du premier concours olympique où, selon West, le char de Philippe a pu remporter la palme) pourrait constituer un *terminus post quem*. Beaucoup de commentateurs, dont je fais partie, sont d'avis que ce monnayage n'a commencé qu'après la prise d'Olynthe par Philippe II en 348. La prédominance des monnaies d'or de Philippe appartenant au groupe II est frappante dans les trésors enfouis vers 323. Ce fait doit être pris en compte quand on cherche à fixer la chronologie de ce groupe II.

## CHAPITRE IX

### COINS DE DROIT ET RYTHME DES ÉMISSIONS

Les méthodes de calcul élaborées depuis vingt ans permettent de mieux évaluer le nombre originel des coins de droit mis en service pour la frappe d'un groupe d'émissions et de mieux apprécier ainsi, à l'intérieur d'une série, la permanence ou les changements du rythme de production<sup>1</sup>.

Ces méthodes de calcul ont traduit en chiffres les supputations pragmatiques auxquelles les numismates s'étaient toujours livrés. L'expérience des classements et des corpus leur avait montré que, dans une série donnée, lorsque le nombre de monnaies correspondant à chaque coin de droit était élevé, les chances de découvrir par la suite un nouveau coin de droit étaient plutôt faibles<sup>2</sup>; au contraire, quand dans un classement on ne comptait que une ou deux monnaies par coin, les lots étudiés ultérieurement contenaient en général de nombreux coins nouveaux.

Les formules mathématiques dont nous disposons aujourd'hui ont tenté de codifier cette expérience pratique. Elles diffèrent les unes des autres selon l'aspect du monnayage qui a été privilégié, mais les résultats auxquels elles aboutissent ne sont pas très différents. Ces résultats doivent être considérés comme des ordres de grandeur, qui valent ce que valent les calculs statistiques. Des exceptions sont toujours possibles. La principale difficulté est que la production par coin, dans un monnayage, est très inégale. Tel coin peut frapper un nombre impressionnant de pièces. Tel autre se casse dès les premiers coups de marteau, ou cesse brusquement d'être utilisé parce que, pour une raison ou une autre, l'émission a été interrompue.

J'appliquerai ici la méthode de G.F. Carter 'simplifiée'<sup>3</sup>, qui a effectivement l'intérêt d'être simple, et qui, en outre, a cherché à tenir compte de l'inégalité probable, que je viens de mentionner, dans le rendement des coins. La lettre  $d$  désigne le nombre connu de coins de droit

1. Des réflexions judicieuses sur ces méthodes de calcul ont été proposées par Fr. de Callataÿ, notamment dans son article "Statistique et numismatique : les limites d'un apport", *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain* 20 (1987), p. 76-95; on se reportera aussi à son récent article, "Calculating ancient coin production : seeking a balance", *NC* 1995, p. 298-311. Fr. de Callataÿ publiera bientôt un gros ouvrage intitulé *Recueil quantitatif des émissions monétaires hellénistiques*, où il présente la liste des études de coins relatives aux monnayages de cette époque et où il donne les estimations du nombre originel des coins de droit. Le monnayage de Philippe II figure dans cette liste.

2. On lira les observations exposées par M. Thompson, *The New Style Coinage of Athens* (1961), p. 711.

3. "A simplified method for calculating the original number of dies from die-link statistics", *ANSMN* 28 (1983), p. 195-206.

dans un groupe d'émissions, la lettre *n* le nombre de monnaies recensées, la lettre *D* le nombre originel de coins de droit selon l'évaluation de Carter; plus le rapport *n* : *d* est élevé, plus cette évaluation est précise, et, on peut l'espérer, proche de la réalité.

Par commodité, j'adopte le classement des monnaies d'argent et d'or proposé dans *Philippe*, c'est-à-dire la répartition des émissions en deux séries, et, pour les tétradrachmes, l'antériorité des revers au roi à cheval par rapport à ceux qui montrent le jeune cavalier à la palme. Le tableau qui suit ne concerne que les tétradrachmes et les statères.

### Nombre des coins de droit recensés<sup>1</sup> et estimés dans les groupes I et II de mes deux séries d'argent et d'or

#### TÉTRADRACHMES

Aux exemplaires décrits dans mon corpus, j'ai ajouté les quatre spécimens mentionnés ci-dessus, p. 18-19, n<sup>os</sup> 5-8.

##### Série A, groupe I (roi à cheval)

	d	n	n/d	D
☉ , ☉ , ☉ ☉	12	23	1,92	20 ± 4
☉ etc. , ☉	17	54	3,18	21 ± 2
tête d'Hélios etc.	29	100	3,45	35 ± 2

##### Série A, groupe II (jeune cavalier à la palme)

tête d'Hélios... épi	21	43	2,05	34 ou 35 ± 5
sans marque... foudre-N	72	456	6,33	77 ± 1
canthare... casque 'phrygien'	44	170	3,86	52 ± 2

##### Série B, groupe I

foudre - ΔH	12	29	2,42	17 ou 18 ± 2 ou 3
trident - M... coq	58	247	4,26	66 ou 67 ± 2

##### Série B, groupe II

prot. de Pégase... t. de lion	43	115	2,67	59 ± 4
t. janiforme etc.	119	329	2,79	161 ± 6

#### STATÈRES

Première série, groupe I	28	103	3,68	33 ± 2
" , groupe II,1	124	511	4,13	143 ou 144 ± 3
" , groupe II,2	18 <sup>1</sup>	109	6,05	19 ± 1
Deuxième série, groupe I	1	3	3	2 ?
" , groupe II	78	306	3,95	91 ± 3

1. Je ne tiens pas compte des statères à la corne d'abondance et au dauphin (*Philippe*, p. 170, n<sup>os</sup> 393-397), dont l'appartenance au groupe II, 2, n'est pas assurée.

Le total estimé des coins de droit mis en service pour la frappe des tétradrachmes est de l'ordre de 544 (série A + série B, groupes I et II). Il est de l'ordre de 288 pour les statères. S'il est vrai que les premières monnaies d'or ont été émises plusieurs années après les premières monnaies d'argent, on mesure la place prise par ce nouveau numéraire dans les transactions à partir d'une certaine date. Non seulement le volume des émissions d'or fut important, mais, en outre, le pouvoir d'achat en numéraire se trouva considérablement augmenté. A l'époque des premiers statères, en effet, le rapport de l'or à l'argent était peut-être de 1 à 12 environ ; nous n'en savons pas plus sur ce point, me semble-t-il, qu'en 1977 (*Philippe*, p. 440) ; un peu plus tard, le rapport en question se stabilisa autour de 1 à 10. Quoi qu'il en ait été réellement, un statère d'or de c. 8.60g, dans le rapport de 1 à 12, valait un peu plus de 7 tétradrachmes de c. 14.45g; dans le rapport de 1 à 10, il valait 6 tétradrachmes de ce poids.

La rigueur de ces chiffres demande cependant à être quelque peu tempérée. Il semble bien en effet que ni la production ni la circulation des monnaies d'or ne coïncident exactement avec celles des monnaies d'argent.

D'une part, les études relatives à des monnayages de l'époque moderne, du XVe au XVIIIe siècle, laissent penser que, en général, une paire de coins destinée à la frappe de l'or fabriquait moins de pièces qu'une paire de coins destinée à la frappe de l'argent<sup>1</sup>. On peut supposer que les monnayeurs accordaient plus de soin à la production des monnaies d'or et arrêtaient l'utilisation des coins dès que ceux-ci montraient des signes de fatigue. De plus, l'or étant souvent frappé en moins grandes quantités que l'argent (à la fois parce que dans la majorité des cas le métal était plus rare et parce que sa valeur intrinsèque était beaucoup plus élevée), il pouvait arriver que, dans une émission limitée, le nombre de pièces commandées au monnayeur fût inférieur à la capacité de frappe d'une paire de coins. Bien sûr, à un moment de forte production, comme en Macédoine à la fin du règne de Philippe, une telle éventualité ne saurait être envisagée.

D'autre part, il est naturel que les monnaies d'or, du fait de leur forte valeur intrinsèque, soient plus activement thésaurisées que les espèces en argent et en bronze. Il en résulte que le nombre des pièces d'or en circulation peut être beaucoup moins grand que le nombre de pièces frappées par l'atelier.

De toute façon, l'augmentation des moyens de paiement en métal monnayé que l'émission de monnaies d'or procura à Philippe II est indéniable. Mais les incertitudes de nos classements empêchent de mesurer et de dater cette augmentation avec exactitude. En effet, si nous admettons que la frappe des philippes d'or a été continuée au début du règne d'Alexandre, il nous est impossible de savoir combien de coins ont été gravés après 336. C'est peut-être seulement à partir de cette date que la production des monnaies d'or de Philippe a pris une réelle ampleur. En ce cas, il conviendrait de ne pas surestimer le rôle de l'or monnayé dans les finances de Philippe II. On hésite toutefois à aller si loin et on est enclin à admettre que c'est dans la dernière partie du règne de Philippe II que les émissions de monnaies d'or ont commencé à devenir nettement plus abondantes.

Le problème est le même pour les monnaies d'argent : où placer la frontière entre les émissions frappées du vivant de Philippe II et celles qui appartiendraient au début du règne d'Alexandre ?

Il semble donc vain de vouloir chiffrer le nombre de coins mis en service sous Philippe au cours du groupe II pour l'or et l'argent et de chercher à établir une comparaison quantitative entre le monnayage de la première partie du règne et celui de la seconde partie. Ces tentatives seraient

1. Cette remarque est faite par Fr.de Callatay, *NC* 1995 (cf. n. 1), p. 297-298.

d'autant plus risquées que le classement et la chronologie des émissions d'argent proposés par les spécialistes diffèrent sensiblement.

Il paraît en revanche intéressant de confronter la production annuelle moyenne des philippes des groupes I et II avec celle des alexandres macédoniens frappés jusqu'en 323.

Admettons que l'émission des tétradrachmes d'argent du groupe I ait commencé en 356/5 et que la fin du groupe II se place en 333/2. L'estimation du nombre des coins de droit pour cette période de vingt-quatre ans est de 544 environ, soit *en moyenne* entre 22 et 23 coins par an. Pour la 'grande série' macédonienne des tétradrachmes d'Alexandre, de 333/2 à 324/3, H.A. Troxell est arrivée à une estimation de 521 coins, soit, pour cette période de dix ans, une moyenne de 52 coins annuels. En dehors de la 'grande série', quelques autres tétradrachmes ont été frappés en Macédoine du temps d'Alexandre, mais en faible quantité : la série 'à l'aigle' (5 coins de droit ou un peu plus) ; le groupe attribué jadis à Sicyone (10 coins ou un peu plus) ; les pièces données à Pella par Newell (celles qu'on peut placer avant 324/3 sont issues d'un très petit nombre de coins). La production macédonienne en argent de cette époque consiste essentiellement en la 'grande série', où le nombre annuel des coins a, en moyenne, plus que doublé par rapport à celui des coins mis en service pour les philippes.

En ce qui concerne l'or, les constatations que nous pouvons faire sont très différentes. Je supposerai ici que les premiers statères de Philippe sont apparus vers 348/7 et que le groupe II s'est terminé vers 333/2 (je n'exclus pas qu'il se soit terminé en réalité un peu plus tard). Pendant ces seize ans, environ 288 coins de droit auraient été gravés pour les statères, soit une moyenne annuelle d'environ 7 coins au début (groupe I) et d'environ 26 coins ensuite (groupe II). L'or frappé par Alexandre en Macédoine sera mieux connu quand le livre de H.A. Troxell aura été publié : la série des statères qu'elle a classés comprend 30 coins de droit ; il existe d'autres groupes de statères : le groupe de 'Sicyone' (4 coins) et un groupe d'autres pièces, pour le moment non cataloguées, mais apparemment pas très nombreuses; il faut ajouter les émissions des distatères que H.A. Troxell a étudiés dans son travail : un groupe relativement abondant (22 coins de droit, cf. pl. 9, 15-16), le groupe 'sicyonien' (8 coins) et un troisième groupe plus restreint (3 coins). Si toutes ces émissions appartenaient au règne d'Alexandre, on obtiendrait, en comptant un coin de distatère pour deux coins de statère, un total approximatif de 110 coins<sup>1</sup>, soit, en dix ans, une moyenne annuelle de 11 coins environ. Mais il est très probable qu'une partie de ces émissions a été frappée après 323, si bien que cette moyenne doit être abaissée, dans une proportion impossible à évaluer.

Quoi qu'il en soit, il est clair que les philippes d'or du groupe II ont été produits en beaucoup plus grande quantité que les alexandres d'or macédoniens émis avant juin 323. Les philippes d'or du groupe II non seulement ont été frappés très abondamment, mais leur émission, comme je l'ai laissé entendre, a peut-être été prolongée un peu au delà de la quatrième année du règne d'Alexandre. Un fait est certain : la prépondérance éclatante des philippes dans les trésors enfouis en Grèce, en Chalcidique et dans les Balkans vers 323.

1. J'ai supposé arbitrairement que les statères non catalogués représentaient 10 coins de droit. Le distatère signalé ci-dessus, p. 65, n. 4, a probablement été émis vers 323, peut-être après la mort d'Alexandre.

## Rythme des émissions

### 1° Remarques sur les émissions de tétradrachmes

Dans ma **série A**, les trois premières émissions (si elles appartiennent réellement à cette série) semblent se succéder normalement (*Philippe*, p.1-8), mais il est probable que la troisième, à la marque HM, a été en partie frappée parallèlement aux émissions suivantes<sup>1</sup>. Celles-ci, pour la plupart, ont été supervisées par le monétaire  $\text{⌘}$ , qui, sur quelques pièces, apparaît seul, et, sur d'autres, est associé à cinq monétaires différents : ces émissions se sont-elles succédé, ou bien ont-elles été, au moins en partie, produites simultanément ?

Le même système est maintenu jusqu'à la fin du groupe I et au début du groupe II. La tête d'Hélios, qui forme un lien entre les deux groupes, est parfois la seule marque, et est parfois accompagnée d'une autre signature. De la même façon, le monogramme qui la remplace dans le groupe II apparaît seul ou avec un autre signe.

Le nouveau tétradrachme décrit ci-dessus (AN à l'exergue, cf. p. 18 et pl. 2, 4) apporte, s'il a été bien interprété, une indication intéressante sur la première partie du groupe II. Son coin de revers serait une réutilisation d'un coin à la tête d'Hélios (accompagnée d'un monogramme ?) et le style de son droit est comparable à celui de pièces appartenant à la grande émission foudre-N. On peut en déduire que ce groupe d'émissions ne couvre qu'un laps de temps restreint : l'atelier, relativement actif depuis l'entrée en fonctions du monétaire  $\text{⌘}$  (groupe I), aurait encore accru son rythme<sup>2</sup>. On se rappelle que mon opinion et celle de M.J. Price diffèrent complètement sur le classement de ces monnaies, que j'attribue à une seule et même série, alors que Price les répartit en deux séries distinctes.

La seconde partie du groupe II se conforme d'abord au système décrit plus haut (canthare seul ou associé à la lettre  $\Delta$  ; astre seul, ou associé à un objet arrondi), puis se poursuit par des émissions qui semblent se succéder les unes aux autres.

Dans ma **série B**, après une première émission foudre- $\Delta$ H, le même système que dans la série A est mis en place : un monétaire signe seul les tétradrachmes, ou bien est accompagné d'un collègue. En dehors de l'émission foudre- $\Delta$ H et de l'émission au coq, qui sont isolées, le reste du groupe I forme un ensemble homogène, où plusieurs identités de coins apparaissent entre les émissions.

Il est notable que deux identités de coins et une analogie de style lient étroitement le groupe I au groupe II. On a le sentiment que le passage d'un groupe à l'autre n'a pas été marqué par une interruption dans l'activité de l'atelier, mais au contraire que celui-ci était en pleine action quand le type de revers a été changé.

Après quelques émissions qui paraissent se succéder, un système de frappe plus élaboré que précédemment est mis en pratique pour la dernière partie du groupe II. Quatre monétaires, tête janiforme, proue, poupe, omphalos, ont travaillé parallèlement. Ils ont signé les tétradrachmes soit seuls, soit associés à un autre monétaire (abeille) ; un cinquième monétaire (gouvernail avec sa barre) est associé aussi au monétaire à l'abeille, mais pour le moment aucun spécimen marqué de sa seule signature ne nous est parvenu; le monétaire à la poupe, en outre, a été associé à un

1. Voir les observations présentées sur ce point dans *Philippe*, p. 370.

2. Cf. *Philippe*, p. 374-376.

monétaire  $\Lambda$ . Je signale enfin que deux émissions antérieures, l'une à la grappe de raisin, l'autre à la tête de lion, sont liées à cet ensemble par une communauté de coin de droit.

Cette organisation plus élaborée de la seconde partie du groupe II de ma série B correspond, semble-t-il, à un accroissement d'activité de l'atelier : 161 coins de droit environ auraient été mis en service à cette époque, contre 59 à l'époque précédente.

Cependant, faute de pouvoir déterminer la durée de la première partie et de la seconde partie de ce groupe II, nous sommes dans l'impossibilité de préciser l'ampleur de cette augmentation du rythme de la production.

Les monétaires à la tête janiforme, à la proue et à la poupe continuèrent à travailler parallèlement sous Alexandre, au début de la 'grande série' macédonienne des tétradrachmes impériaux (pl. 8, 1-4)<sup>1</sup>, mais une simplification fut introduite, car il n'existe pas d'émission où ils soient associés à un collègue.

Je ne comparerai pas dans le détail le nombre de coins de droit mis en service dans ma série A au nombre de coins de droit mis en service dans ma série B. Une telle comparaison est pour le moment inopportune, puisque mon classement en deux séries a été contesté. J'observerai seulement que la fin de ma série B apparaît comme nettement plus abondante que celle de ma série A. Il semblerait que l'atelier B fût devenu à cette époque le centre de production prédominant en ce qui concerne les tétradrachmes macédoniens.

Newell voyait dans ce fait une donnée qui s'accordait parfaitement avec sa localisation à Amphipolis de l'atelier B. Constatant que, sous Démétrios Poliorcète, l'atelier B était toujours le plus actif, il écrivait : "The relative difference in size between the Demetrius issues of Amphipolis and those of Pella is a characteristic found throughout all the preceding coinages of the two mints since the days of Philip II. In its silver coinage Amphipolis is ever the larger, a fact that is easily explained when we remember that the city lay within easy reach of the far-famed and fabulously rich silver mines of Mount Pangaeus, as well as of those about Stageira".<sup>2</sup>

## 2° Remarques sur les émissions de statères

Dans ma **première série**, les cinq (ou six) émissions du groupe I paraissent s'être succédé. Elles semblent avoir été d'ampleur inégale : pour les émissions à la grappe de raisin et à la cigale, respectivement 12 et 10 coins de droit sont connus; pour celles à la couronne et à la tête de lion 3 coins ont été inventoriés, et pour celle à l'astre un seul coin, qui, du reste, est commun à cette émission et à celle au symbole de la cigale.

La majeure partie du groupe II a été frappée par trois monétaires (foudre, canthare, trident), qui ont travaillé parallèlement, et, semble-t-il, activement, car le nombre des coins mis en service est élevé. Nous sommes de nouveau dans l'impossibilité de mesurer le rythme de l'atelier, car nous ignorons combien de temps ces trois monétaires ont travaillé.

1. Price, *Alexander*, p. 89; ces premiers alexandres macédoniens ont aussi un monétaire au gouvernail (sans barre), *ibid.*, p. 90, n<sup>OS</sup> 10-11 (cf. ci-dessous, pl. 8, 5), qu'il convient peut-être de rapprocher du monétaire au gouvernail (avec sa barre) des tétradrachmes de Philippe.

2. E.T. Newell, *The Coinages of Demetrius Poliorcetes* (1927), p. 115.

Une fraction du groupe II est composée des émissions à la proue, à la Niké, à la dépouille de lion et au bouclier. C'est un ensemble compact, dominé par l'émission à la Niké (15 coins sur 18).

Le groupe I de ma **deuxième série** est extrêmement restreint. Les huit premières émissions du groupe II semblent se succéder, tandis que les deux dernières, au trident et au foudre, ont probablement été émises parallèlement, au moins en partie<sup>1</sup>.

Toutes ces observations sur la succession et l'organisation des émissions sont intéressantes en soi, mais laissent au total un sentiment de frustration, car l'absence de chronologie précise empêche d'en tirer historiquement parti. Les ateliers semblent avoir à plusieurs reprises accéléré le rythme de leur production. On aimerait pouvoir déterminer à quelle date ils l'ont fait et pendant combien de temps : il est impossible de le dire avec exactitude. C'est pourquoi les auteurs de corpus se résignent à donner aux groupes d'émissions des limites chronologiques un peu floues et des durées à peu près égales. Ils s'exposent ainsi aux reproches des commentateurs, qui se plaignent du caractère artificiel de ces tranches chronologiques et du manque de dates percutantes. Les lacunes de notre documentation sont telles qu'il vaut mieux cependant rester dans le vague, plutôt que de courir le risque d'égarer les spécialistes en rattachant un épisode monétaire à un événement historique précis. Il suffit souvent en effet de l'apparition d'un nouveau document pour détruire complètement une chronologie trop engagée.

### **Le monnayage d'or de Philippe II et les mines de Philippes**

Selon Diodore (cf. p. 58), le roi de Macédoine, après avoir aménagé les mines d'or du territoire de Philippes, en tira un revenu (annuel) de plus de 1000 talents; il amassa ainsi une grande fortune et la monnaie d'or qu'il frappa lui procura un moyen de puissance considérable.

La première question qui se pose est de savoir ce que Diodore entend par un revenu de plus de 1000 talents : comme il vient de parler des mines d'or, veut-il dire que leur exploitation rapporta chaque année à Philippe plus de 1000 talents comptés dans ce métal ? C'est improbable, car il s'agirait d'un revenu excessivement élevé provenant de mines décrites comme insignifiantes avant l'intervention du roi de Macédoine. Nous devons considérer que, selon l'habitude des Anciens<sup>2</sup>, la somme indiquée est exprimée en talents d'argent. Philippe percevait une ressource annuelle de plus de 1000 talents d'argent, somme qui, exprimée en or, représentait environ 100 talents<sup>3</sup>.

D'autre part, il faudrait savoir comment Philippe procéda. L'exploitation des mines fut-elle affermée et le revenu mentionné par Diodore comprendrait-il le montant des locations et des taxes diverses ? Ou bien le roi organisa-t-il lui-même l'extraction du minerai et fut-il l'unique bénéficiaire de tout l'or ainsi obtenu ? Nous sommes mal renseignés sur l'aspect financier de l'exploitation des mines dans l'Antiquité, qu'il s'agisse des mines athéniennes du Laurion<sup>4</sup> ou des mines d'or des

1. Cf. *Philippe*, p. 425-426.

2. Diodore XVII, 71, 1, écrit à propos des 120.000 talents dont Alexandre s'empara à Persépolis : δώδεκα μυριάδες ταλάντων εἰς ἀργυρίου λόγον ἀγομένου τοῦ χρυσοῦ. Une telle précision est rarement donnée, mais il est clair que le mode de calcul le plus fréquent consistait à évaluer les sommes en monnaies ou en poids d'argent, quel que fût le métal. Les talents de Diodore sont assurément des talents de poids attique.

3. Sur la valeur relative de l'or et de l'argent à cette époque, voir ci-dessus, p. 71. A.R. Bellinger, *Essays on the Coinage of Alexander the Great* (1963), p. 34 et n. 6, donne pour ce revenu de plus de 1000 talents la même évaluation que la mienne.

4. Voir Ph. Gauthier, *Un commentaire historique des Poroi de Xénophon* (1976), p. 112-115 : les revenus habituels de la cité venaient de l'adjudication des concessions minières aux particuliers ; Ph. Gauthier pose p. 188 cet intéressant problème : "Rappelons que si l'on explique toujours l'abondance du monnayage athénien par

Ptolémées en Égypte<sup>1</sup>. Pour Philippe II, nous ne pouvons que nous demander ce que recouvrait exactement le revenu de 1000 talents (d'argent) et quel était le poids d'or qui entraînait dans le trésor royal.

En outre, comme je l'ai indiqué plus haut, Philippes était une cité autonome et Diodore précise que les mines concernées se trouvaient sur son territoire, donc lui appartenant. Un arrangement a été par conséquent conclu entre le roi et la cité, mais sur ce point encore nous sommes réduits à poser des questions.

On peut présumer enfin que Philippe eut d'autres sources d'approvisionnement en or. Il existait probablement plusieurs gisements de ce métal sur l'étendue du royaume et, en particulier, une partie de la région du Pangée devait appartenir au domaine royal. D'autre part, le butin que rapportèrent les victoires sur les peuples voisins de la Macédoine et les tributs qui furent versés comprenaient selon toute vraisemblance de l'or brut ou des objets d'or travaillé. Le mouvement commercial pouvait aussi procurer au trésor public des monnaies en ce métal, venues par exemple d'Asie Mineure.

On aimerait avoir une idée, ne serait-ce que très approximative, du nombre de talents d'or qui furent convertis chaque année par Philippe II en numéraire, à partir du moment où il prit la décision de monnayer ce métal. Nous connaissons avec une suffisante exactitude le total des coins de droit mis en service. Si nous savions combien de pièces chaque coin frappait en moyenne, le problème serait résolu.

Mais nous ne le savons pas. Dans deux adresses présidentielles à la Royal Numismatic Society, T.V. Buttrey<sup>2</sup> a vigoureusement souligné que les chiffres avancés par divers auteurs (5000, 10 000, 20 000, 30 000 pièces par coin de droit) étaient purement hypothétiques et que les conséquences qu'on en déduisait ne pouvaient qu'être totalement ruineuses.

Ce scepticisme absolu a suscité une réponse de Fr.de Callatay<sup>3</sup>, qui a reconnu la justesse des objections formulées, mais s'est efforcé de montrer qu'une critique aussi radicale rejetait certaines considérations qui pouvaient avoir leur intérêt.

Prenons le groupe I du monnayage d'or. Les statères de la première série, selon l'estimation proposée, ont été frappés à l'aide de 35 coins de droit au maximum ; dans la deuxième série, l'estimation donne 2 coins tout au plus. Les statères de la première série sont accompagnés de fractions : environ 3 coins ont été gravés pour les quarts de statère, 4 coins pour les huitièmes, 25 coins pour les douzièmes, ce qui équivaut *grosso modo* à 4 coins de statère.

l'exploitation des mines du Laurion, on ignore par quel moyen la cité se procurait un métal extrait par les particuliers". Des renseignements intéressants sur la réglementation des exploitations minières sont donnés pour l'époque médiévale par Ph. Braunstein, "Les statuts miniers de l'Europe médiévale", *CRAI* 1992, p. 35-56.

1. Cl. Préaux, *L'économie royale des Lagides* (1939), p. 255-256, suggère que le roi a organisé "la société des mineurs ; leur campement doit avoir sa police, ses chefs, ses dieux ; enfin, mines et routes doivent être protégées ; le roi seul peut assumer pareilles tâches". En revanche, elle est plus hésitante en ce qui concerne "l'affaire financière que constitue l'exploitation des mines", que les Lagides ont peut-être affermée ; mais nous n'avons sur ce point aucune information. Des sites miniers, où on exploitait du quartz aurifère, ont été repérés par l'équipe de A. et A. Castiglioni dans le haut Ouadi Allaqi, aux limites de l'Égypte et du Soudan : cf. J. Vercoutter, "Découverte de Bérénice Panchrysos ?", *CRAI* 1990, p. 899-903 ; J. Leclant, *ibid*, p.903 ; voir aussi les notices de J. Leclant et G. Clerc, *Orientalia* 60 (1991), p. 267 ; 61 (1992), p. 302 ; 62 (1993), p. 270 ; 63 (1994), p. 464-465.

2. "Calculating ancient coin production : fact and fantasies", *NC* 1993, p. 335-352; "Calculating ancient coin production II : why it cannot be done", *NC* 1994, p. 341-352.

3. *NC* 1995 (cf. p. 69, n. 1).

Au total, la masse métallique des monnaies d'or du groupe I (première et deuxième séries) représente la production de 40 coins de droit environ.

Puisqu'il semble que, autant que nous le sachions, un coin frappant de l'or était moins sollicité qu'un coin frappant de l'argent, il paraîtra peut-être acceptable de raisonner sur une fabrication de 1000 à 15.000 statères par coin de droit<sup>1</sup>.

Dans le premier cas, 40.000 statères d'or font un poids de 344 kg environ, soit entre 13 et 14 talents; dans l'autre cas, 600.000 statères pèsent entre 195 et 210 talents.

Comme le groupe I a été frappé probablement pendant quelques années, pendant peut-être quatre ou cinq ans, le poids d'or monnayé annuellement aurait été dans le premier cas de l'ordre de 3 talents, dans l'autre cas de 45 talents.

Le groupe II marque une intensification du monnayage de l'or. En additionnant les coins de la première et de la deuxième série, et en tenant compte des fractions, on arrive à un total équivalant à environ 274 coins de statère. J'avais supposé dans *Philippe* que le groupe II avait duré sept ou huit ans<sup>2</sup>, mais sur ce point aucune certitude n'est possible : peut-être vaut-il mieux envisager une période d'une dizaine d'années. En ce cas, 28 coins de droit en moyenne auraient été gravés annuellement, ce qui représente une augmentation considérable, par rapport au groupe I, de la masse métallique monnayée et des moyens de paiements en numéraire.

L'utilisation de  $\pm 28$  coins de droit par an en moyenne suppose la frappe annuelle d'un peu plus de 9 talents d'or dans l'hypothèse basse, de 140 talents dans l'hypothèse haute. L'écart entre ces deux chiffres explique et justifie la méfiance de T.V. Buttrey envers de telles estimations.

Mon intention, en proposant ces calculs, a été de montrer qu'il convenait d'être prudent quand on cherchait à interpréter le passage de Diodore sur les mines du territoire de Philippes. La relation entre le revenu que Diodore indique et le poids de l'or monnayé varie très considérablement selon le rendement qu'on prête à un coin de droit. Une incertitude d'une autre nature, je le rappelle, porte sur les modalités de l'exploitation des mines : nous ignorons quelle quantité d'or brut les mines en question faisaient entrer dans le trésor royal.

1. J'emprunte à l'exposé de Fr. de Callatay (*ibid.*, p. 298) les indications suivantes. Des documents d'archives du XVe et du XVIIe siècle, époque où les monnaies étaient encore frappées au marteau comme dans l'Antiquité (mais avec un relief différent !), donnent des renseignements sur le nombre des monnaies d'or issues d'un coin de droit : 287 en moyenne à Aix sous François I pour les 'écus d'or au soleil' ; entre 2500 et 5000 à Bruges en 1468-1469; 8818 à Arras pour les écus d'or frappés entre 1641 et 1646; 12.000 pour les 'gold angels' d'Édouard IV (1465-1485).

2. Cf. *Philippe*, p. 431; le groupe II de ma deuxième série est composé de 10 émissions d'importance inégale, les deux dernières étant parallèles au moins en partie.



## CHAPITRE X

### PHILIPPE II ET LA MONNAIE

Beaucoup d'auteurs ont admis que les premières monnaies d'argent au nom et aux types de Philippe II furent frappées au plus tôt en 356/5. Je suis moi-même disposé à me rallier à cette datation. En effet, dans ce que je considère comme l'émission inaugurale de Philippe II en argent, les hémidrachmes, je l'ai dit plus haut, ont pour type un jeune cavalier vainqueur qu'il est tentant de mettre en rapport avec la victoire à Olympie en 356 du cheval de course royal<sup>1</sup>.

M.J. Price<sup>2</sup> a considéré cependant que des monnaies d'argent avaient été frappées en Macédoine entre 360 et 356, et il a proposé l'hypothèse suivante : Amyntas (IV), le fils de Perdiccas III (c. 365-360), aurait été proclamé roi en 360 ; on attribue généralement à Amyntas III (c. 393 - 370/69) des statères d'argent avec la légende Ἀμύντα et les types d'Héraclès barbu et du cheval (cf. pl. 9, 5) ; un certain nombre de ces pièces sont fourrées; ce monnayage, selon Price, pourrait appartenir à Amyntas (IV) et la falsification d'une partie de la production traduirait les difficultés financières du roi de Macédoine entre 360 et 356.

L'idée de Price, en soi, est séduisante. La situation du trésor macédonien, à cette époque, semble en effet avoir été délicate, si nous en croyons Polyen, qui décrit les stratagèmes monétaires auxquels eurent recours le général athénien Timothéos et le roi de Macédoine Perdiccas III pendant leur campagne contre les Chalcidiens. Timothéos, en particulier, aurait fortement altéré le métal des monnaies d'argent macédoniennes (Polyen 3, 10, 14). L'émission par Amyntas (IV), au début de son règne, de pièces fourrées s'inscrirait dans la même ligne.

Toutefois, il me paraît risqué d'attribuer à cet Amyntas, comme l'a fait Price, le groupe de statères d'argent à la tête d'Héraclès barbu. Ces pièces portent en effet au revers un carré creux très net ( pl. 9, 5). Or, cette présentation des revers fait penser à une époque plus ancienne : les statères de Perdiccas III, en effet, n'ont pas de carré creux (pl.9, 7); sur le groupe de statères d'Amyntas III aux types du cavalier et du lion (pl. 9, 6 ), le carré creux a presque disparu ( il semble parfois complètement absent) ; les statères à la tête d'Héraclès barbu, avec leur carré creux accentué, appartiennent selon toute apparence à la première partie du règne d'Amyntas III. Leur attribution par Price à Amyntas (IV) se heurte donc à une objection de caractère technique<sup>3</sup>.

1. Cf. ci-dessus, p. 46.

2. *Coins of the Macedonians* (1974), p. 20-21.

En outre, l'idée de Price que des monnaies auraient été frappées au nom d'Amyntas (IV) amène à poser de nouveau le problème du statut de Philippe II. Fut-il roi dès 360, ou, pendant un certain laps de temps, n'aurait-il été que régent ? M.B. Hatzopoulos, après avoir rappelé brièvement l'histoire du débat, a fort bien répondu à la question dans son tout récent commentaire de l'inscription d'Olévénî : je renvoie à la citation que j'ai faite ci-dessus<sup>1</sup>. Un nouveau document monétaire, une pièce de bronze publiée par Ch. Hersh<sup>2</sup> en 1989, paraît apporter sur le sujet une indication pleine d'intérêt (pl. 7, 19).

Cette monnaie, pour l'instant unique, porte au droit et au revers exactement les types de Perdicas III (pl. 9, 18) : une tête d'Héraclès imberbe et un taureau cornupète ; mais la légende est différente : le nom de Perdicas a été remplacé par celui de Philippe. Ch. Hersh a incontestablement raison de voir dans cette émission le premier monnayage en bronze de Philippe II. Si ce monnayage, comme le pense Ch. Hersh, avait été produit très peu de temps après la mort de Perdicas, nous saurions que Philippe, dans les mois qui suivirent la disparition de son prédécesseur, avait disposé du pouvoir de frapper monnaie : or, ce pouvoir était l'une des prérogatives royales. Le témoignage de notre pièce de bronze rejoindrait ainsi celui de l'inscription d'Olévénî.

On pourrait, il est vrai, considérer que cette pièce n'a pas été émise aussitôt après la mort de Perdicas III en 360, mais seulement après 356. Pourtant, le fait même qu'elle présente les types de Perdicas, au droit et au revers, me semble peu favorable à une telle datation. Supposons que la pièce ait été frappée après 356, en même temps que les premiers tétradrachmes de Philippe II. Nous avons considéré que ce dernier avait choisi avec soin les types de ses monnaies d'argent : bien qu'ils aient un caractère macédonien, ils se distinguent nettement de ceux de ses prédécesseurs ; ils portent la marque personnelle de Philippe II. Si la monnaie de bronze publiée par Ch. Hersh avait été émise à la même époque que les premiers tétradrachmes, on peut présumer que ses types auraient eux aussi porté la marque personnelle de Philippe. Le fait qu'ils reproduisent exactement les types de Perdicas III incite à placer cette pièce tout au début du règne de Philippe II, à un moment où celui-ci se serait contenté de réutiliser des types existants. Je suis donc enclin à partager l'avis de Ch. Hersh et à admettre que sa monnaie de bronze a fait partie d'une émission frappée peu de temps après la mort de Perdicas III.

Il me semble donc loisible, au total, de supposer que rien n'aurait empêché Philippe II de produire des monnaies d'argent dès 360 ou 359, s'il en avait éprouvé le besoin. Puisque nous avons conjecturé qu'il a attendu jusqu'en c. 356/5 pour procéder à la frappe de ce métal, deux questions se posent. 1° Le trésor royal effectuait normalement un certain nombre de transactions en monnaies d'argent : continua-t-il pendant ces quatre ans, entre 360/59 et 356/5, à utiliser du numéraire ? En ce cas, lequel ? Ou bien, au cours de cette période, eut-il recours plutôt à d'autres moyens d'achat et de paiement ? 2° Pourquoi Philippe se serait-il abstenu de frapper des monnaies d'argent au début de son règne : par nécessité ou par indifférence ?

3. Sur le monnayage des rois macédoniens de cette période, voir l'exposé de U. Westermark, "Remarks on the Regal Macedonian Coinage ca 413-359 B.C.", *Kraay-Mørholm Essays* (1989), p. 301-315. U. Westermark fait observer, p. 307, que le métal des statères d'Amyntas III au cavalier (pl. 9, 6) est aussi mauvais que celui des statères à la tête d'Héraclès barbu. Sur la chronologie du règne d'Amyntas III voir les judicieuses réflexions de U. Westermark, p. 301-302 et 307.

1. Cf. p. 14. Cette inscription a été attribuée de façon convaincante au règne de Philippe II. Elle a été rédigée selon toute vraisemblance au cours de la belle saison de 345. Elle est datée de la 16<sup>e</sup> année du règne et du 19<sup>e</sup> jour du mois de Panémios (juin).

2. Cf. ci-dessus, p. 17.

On sait combien les années 360/59 - 356/5 furent actives et remplies d'événements : il y eut les campagnes contre les Péoniens et les Illyriens, la prise d'Amphipolis et de Pydna, la nouvelle expédition de Parménion en Illyrie, la conquête de Crénidès et de Potidée. Aux charges courantes de l'État, des dépenses non négligeables ont donc été ajoutées dans le domaine militaire. Philippe, dès 360, fut certainement contraint d'assurer d'importants paiements.

*1° Pour les transactions effectuées normalement en numéraire, comment Philippe aurait-il procédé entre 360/59 et 356/55 ?*

Il n'est pas douteux qu'une partie des transactions, en Macédoine comme ailleurs, ne faisait pas appel à la monnaie frappée. Le système du don et du contre-don, le troc, les échanges de services, devaient être pratiqués, surtout en zone rurale. Certains paiements se réglaient en nature ou en métal non monnayé. Néanmoins l'usage du numéraire était depuis longtemps répandu. Les rois de Macédoine avaient commencé à battre monnaie sous Alexandre I (498-454).

Si vraiment Philippe II n'a pas émis de monnayage en argent avant 356/5, aurait-il utilisé les espèces de ses prédécesseurs ? Perdikkas III (365-360) ne semble pas avoir frappé beaucoup de monnaies d'argent<sup>1</sup>, mais Amyntas III (393-370/69) a eu une production plus abondante. La trouvaille de Vergina (*Philippe*, p. 284; *IGCH* 386) pourrait indiquer que des didrachmes et des trioboles de ce souverain circulaient encore dans la seconde partie du règne de Philippe II. Je me suis demandé cependant s'il s'agissait réellement d'un trésor et si ce n'était pas plutôt une juxtaposition de pièces déposées dans cette aire à des époques différentes<sup>2</sup>. Quelle que soit l'interprétation qu'on donne de ce lot, on peut présumer que Philippe, à son avènement, ne trouva pas le trésor royal complètement dépourvu de numéraire macédonien. Mais on peut présumer aussi que ces éventuelles réserves furent rapidement épuisées.

Une comparaison s'impose avec ce qui s'est passé pendant les premières années du règne d'Alexandre le Grand, à partir de 336. Il apparaît qu'Alexandre lui aussi serait resté pratiquement sans monnaie personnelle en Macédoine jusqu'en 333/2 au plus tôt. Certes, il existe le monnayage des tétradrachmes 'à l'aigle'<sup>3</sup>, qui a pu être frappé à ce moment-là, mais il s'agit, semble-t-il, d'un monnayage de faible ampleur. Alexandre pour sa part, j'ai essayé de le montrer, fit un grand usage du numéraire de Philippe et aurait poursuivi lui-même la production de ce numéraire jusqu'à la mise en circulation de sa monnaie impériale.

Revenons au début du règne de Philippe. Que celui-ci se fût servi des espèces de ses prédécesseurs n'aurait rien qui puisse surprendre, comme je l'ai dit plus haut : mais aucun trésor digne de confiance ne renseigne sur ce point ni ne permet, à plus forte raison, de porter une appréciation sur le volume de ces espèces. Quant à l'idée que Philippe aurait continué la frappe des monnaies de son prédécesseur Perdikkas III (aux types et au nom de ce dernier), c'est une hypothèse qui ne retient pas beaucoup l'attention et que personne, du reste, n'a jusqu'à présent formulée.

Supposons que Philippe II n'ait pas eu à sa disposition, entre 360 et c. 356/5, une quantité suffisante de métal monnayé. D'autres moyens de paiement s'offraient à lui. En ce qui concerne son armée, notamment, il pouvait se libérer d'une bonne partie de ses obligations financières en

1. Voir l'observation de U. Westermark, *l.c.* (cf. p. 79, n. 3) : "the silver coinage of Perdikkas III is scarce, considering the length of his reign (ca six years)". La collection de l'ANS contient un seul didrachme de ce roi : *Syll.ANS*, 112.

2. Cf. ci-dessus, p. 40.

3. Sur ce monnayage, voir ci-dessous, p. 91-94 : "Note sur les tétradrachmes 'à l'aigle' d'Alexandre".

procédant à des donations de terres prises sur le domaine royal. Il semble que, au début de son règne, il ait eu sous ses ordres beaucoup moins de mercenaires que de soldats macédoniens<sup>1</sup>. On peut conjecturer que ceux-ci, au cours des années qui nous intéressent, formaient le gros des troupes qui firent campagne contre les peuples du nord et de l'ouest et contre les cités grecques voisines du royaume. Ces Macédoniens pouvaient être payés par des dons de terres proportionnels à leur rang et à la nature des services rendus<sup>2</sup>. Plutarque (*Alex.* 15) rapporte qu'Alexandre, avant de quitter la Macédoine pour l'Asie en 334, dépensa et distribua entre ses amis presque tous les biens royaux, ne se réservant que "l'espérance". Ces distributions, selon P. Green<sup>3</sup>, n'auraient pas été un acte de générosité désintéressée, mais auraient servi à dédommager les Compagnons du soutien financier qu'ils avaient apporté à leur roi pour les préparatifs de l'expédition. Philippe II aurait agi de la même façon, sur une plus petite échelle, dans les années qui suivirent 360.

Il aurait pu recourir aussi à des paiements en nature (céréales, produits variés) et à des exemptions de taxes diverses.

### *2° Pourquoi Philippe II aurait-il attendu au moins jusqu'en 356/5 pour frapper ses propres monnaies d'argent ?*

H. Montgomery, dans une étude parue en 1985<sup>4</sup>, a proposé des réflexions stimulantes sur les ressources financières de Philippe II. Il a mis en doute la réalité et le contenu des propos prêtés par Arrien (VII, 9, 2-3) à Alexandre dans le discours que ce dernier aurait prononcé à Opis devant les Macédoniens révoltés : "Philippe, vous ayant trouvés errants, indigents, la plupart vêtus de peaux de bêtes..., vous a donné des chlamydes à porter, vous a fait descendre des montagnes dans les plaines..., a fait de vous des habitants de cités..., a ouvert le commerce à votre pays et permis d'exploiter les mines en toute sécurité..."(trad. P. Savinel). H. Montgomery partage l'opinion de F.R. Wüst : ce discours, dont la fonction 'parénétiq'ue' est claire, ressemble plus à un exercice de rhétorique qu'à une allocution réelle. La plupart des commentateurs ont pourtant fait confiance à ce texte et ont attribué à Philippe une véritable révolution sociale et économique, qui aurait apporté au royaume une prospérité dont le souverain aurait tiré les moyens de sa politique. Montgomery met très fortement en doute cette interprétation. Il observe que Démosthène, dans ses premiers discours anti-macédoniens, souligne l'énergie de Philippe et l'étendue des pouvoirs dont il dispose, mais insiste sur ses difficultés de trésorerie, dues en partie au fait que l'état de guerre a provoqué la fermeture des marchés et a nui considérablement à l'activité commerciale des Macédoniens. En revanche, dans les discours prononcés après la paix de Philocrate en 346, Démosthène laisse entendre que le roi possède désormais des ressources financières confortables, qui lui permettent en particulier de corrompre les hommes politiques grecs. Ce ne sont pas, selon Montgomery, des

1. Voir la mise au point de G.T.Griffith, *Macedonia* 2, p. 438-444; Griffith étudie aussi la question des contingents alliés, *ibid.*, p. 431-438; parmi les alliés, les Thessaliens, à partir d'une certaine date, tinrent une place importante; voir le bon exposé de C.C. Lorber, *Amphipolis*, p. 160-161.

2. Une inscription de l'époque de Lysimaque donne un bel exemple d'une donation de terrains faite à un grand personnage : voir M.B. Hatzopoulos, *Une donation du roi Lysimaque*, MEAETHMATA 5 (1968); l'inscription commence ainsi : "Timésios étant prêtre de Lysimaque, le roi Lysimaque a donné à Limnaios fils d'Harpalos à titre de biens patrimoniaux les terrains (suivants)" etc. (l. 1-5, trad. Hatzopoulos); le terrain de Limnaios sera intégré dans le territoire civique de Cassandreia. On lira avec profit les commentaires de M.B. Hatzopoulos sur les donations royales.

3. *Alexander of Macedon* (nouv. éd., 1991), p. 155-6. Voir aussi le commentaire de A.R. Bellinger, *Essays on the Coinage of Alexander the Great* (1963), p. 37-38 : "this romantic story is quite impossible to believe in the form in which it is given".

4. Cet article est mentionné ci-dessus, p. 15.

transformations sociales et économiques de la Macédoine qui auraient apporté à Philippe cette prospérité, mais ses victoires militaires et, dans la seconde partie de son règne, la frappe d'un monnayage d'or, qui assura son prestige et sa domination. Adoptant la même ligne de pensée, C.C. Lorber<sup>1</sup>, qui cite H. Montgomery, a suggéré que Philippe II, avant 346, avait eu un grand besoin des revenus de Thessalie qu'il percevait en sa qualité d'*archôn*, fonction à laquelle il fut élu probablement en 353 ou 352<sup>2</sup>.

Un passage d'Athénée (IV 155d) a été généralement interprété comme un témoignage sur l'exiguïté des ressources du souverain au commencement de sa carrière<sup>3</sup>. Athénée rapporte une anecdote de Douris de Samos, selon laquelle Philippe possédait une coupe d'or d'un poids de cinquante drachmes qu'il emportait dans son lit et plaçait sous son oreiller. Athénée fait précéder ce récit d'un texte d'Agatharchidès de Cnide, où sont relatées les extravagances commises par les amis d'Alexandre, qui, lorsqu'ils invitaient ce dernier à un banquet, gaspillaient de l'or à la fin du repas. On peut se demander si une telle opposition ne relève pas du *topos* : à un grand roi, qui possède à ses débuts peu de biens personnels et les surveille avec attention, succède une génération comblée de richesses et prompte à les dilapider.

Un texte de Polyen (4, 2, 6) laisserait cependant entendre que Philippe eut réellement des problèmes de trésorerie dans les premières années de son règne, si du moins C.C. Lorber<sup>4</sup> a raison d'assigner à ce texte une date haute : Polyen raconte comment Philippe, dans le gymnase, entouré de soldats qui lui réclamaient leur paye, s'en tira par une plaisanterie.

Je suis tout à fait prêt à admettre que Philippe II, à son avènement, trouva les finances royales dans une situation critique. Il a été fait allusion plus haut aux passages où Polyen décrit les expédients auxquels Perdicas III et Timothéos durent recourir dans leur guerre contre les Chalcidiens. Non seulement Timothéos altéra l'argent des monnaies macédoniennes, mais il remit à ses fournisseurs, pour gagner du temps, des reconnaissances de dettes (Polyen 3, 10, 1); il émit en outre une monnaie de bronze qui pendant un certain temps joua le rôle de monnaie d'argent (*Économique* 2, 23b)<sup>5</sup>; il fut imité sur ce point par Perdicas III (Polyen 4, 10, 2). Selon une conjecture vraisemblable de Hammond<sup>6</sup>, c'est sous Perdicas III que Callistrate aurait fait passer le produit des droits de mouillage en Macédoine de 20 à 40 talents (*Économique* 2, 22), mesure dictée, peut-on croire, par le dénuement du trésor public. Polyen (4,10,1) montre le même Perdicas III négociant, contre des rançons certainement coûteuses et qui contribuèrent à appauvrir le trésor royal, le rachat de Macédoniens faits prisonniers par les Illyriens. Leur chef, Bardylis,

1. *Amphipolis*, p. 162-163; sur Philippe II et les revenus thessaliens, voir J.R. Ellis, *o.c.* (cf. ci-dessus, p. 13), p. 85 et n. 110; T.R. Martin, *Sovereignty*, p. 93-94.

2. La date de 353 est celle que propose B. Helly, *L'État thessalien, Aleuas le Roux, les tétrades et les tagoi* (1995), p. 60 : Philippe aurait obtenu cette charge "après la campagne militaire qui lui permit de prendre possession de toutes les cités thessaliennes qui comptaient". G.T. Griffith, *Macedonia* 2, p. 220-222, plaçait cette prise de fonction l'année suivante, en 352, comme l'avait fait M. Sordi, *La lega tessala fino ad Alessandro Magno* (1958), p. 249 et ss. ; certains auteurs avaient préféré une date plus basse ; on se reportera à l'exposé de Griffith.

3. Voir par exemple A.R. Bellinger, "Philippi in Macedonia", *ANSMN* 11(1964), p. 37, n. 80.

4. *Amphipolis*, p. 159-160 ; C.C. Lorber signale que G.T. Griffith et P. Green sont plutôt partisans de la fin du règne, tandis que H.W. Parke a l'impression qu'il s'agit d'une histoire inventée de toutes pièces.

5. Cet épisode a été brillamment commenté par E.S.G. Robinson et M.J. Price, "An Emergency Coinage of Timotheos", *NC* 1967, p. 1-6 ; sur cette question, voir en dernier lieu J.H. Kroll, *The Athenian Agora* 26 (1993), *The Greek coins*, p. 25-26. Sur la campagne de Timothéos et de Perdicas contre les Chalcidiens, voir N.G.L. Hammond, *Macedonia* 2, p. 186-187.

6. *Macedonia* 2, p. 187 (voir ci-dessous, p. 90, n. 1).

infligea en 360 une grave défaite à Perdikkas, qui fut tué dans le combat : cette campagne désastreuse pour la Macédoine ne put qu'affaiblir encore les ressources financières du royaume.

Pourtant Philippe II, s'il l'avait voulu, aurait pu émettre au moins un petit nombre de monnaies d'argent. Les caisses de l'État ne devaient pas être totalement vides : il y restait probablement quelques dépôts (métal brut, pièces locales ou étrangères) que le roi aurait pu transformer en numéraire à son nom. Le montant des taxes continuait à entrer dans le trésor public. Philippe aurait pu aussi faire appel aux réserves financières des *hétairoi* en leur demandant du crédit<sup>1</sup> ou en les payant avec des terres. Il ne serait pas surprenant d'autre part que quelque gisement d'argent eût été en exploitation sur le territoire<sup>2</sup>. Enfin, peu de temps après sa prise de pouvoir, Philippe vainquit le roi de Péonie Lykkeios (ou Lyppeios ou Lykpeios<sup>3</sup>) et l'Illyrien Bardylis. Ces victoires (qu'il eut à confirmer quelques années plus tard) durent lui rapporter du butin et lui permirent peut-être d'avoir accès aux mines de Damastion.

Si vraiment Philippe II n'émit aucune monnaie d'argent à son nom et à ses types avant c. 356/5, ce n'est pas, à mon avis, parce qu'il était dans l'impossibilité de le faire, c'est parce qu'il n'en voyait pas la nécessité. Un tel comportement ne manque pas de surprendre quelque peu. Certes, j'ai montré plus haut que le roi pouvait se dispenser de frapper monnaie pendant quelques années : il avait d'autres moyens de paiement à sa disposition. Mais, en s'abstenant de produire un monnayage, il se privait aussi du revenu qu'un État tirait normalement de ses émissions de numéraire (on le verra plus loin, p. 87-88, à propos de Sestos). De plus, la monnaie ne constituait-elle pas un instrument de prestige auquel un souverain ne devait pas rester insensible ? Elle faisait connaître son nom, ses types et contribuait à établir son autorité : on s'attendrait à ce qu'un nouveau roi eût sa propre monnaie dès le début de son règne.

On fera observer que Philippe II semble avoir frappé peu après son avènement l'émission de bronzes dont il a été question plus haut<sup>4</sup>. Mais les types, on l'a vu, sont exactement ceux de Perdikkas III, et seule la légende distingue ces pièces de celles du roi précédent<sup>5</sup> : ce n'était pas cette simple différence (était-elle même remarquée par les utilisateurs ?) qui pouvait apporter à Philippe beaucoup de prestige.

À l'absence supposée des monnaies d'argent (et d'or) de Philippe II au début du règne correspond, je l'ai indiqué plus haut, une situation quelque peu comparable sous Alexandre, de 336/5 à c. 333/2. Pourtant l'un et l'autre de ces souverains allaient montrer qu'ils étaient pleinement conscients de l'efficacité que pouvait avoir auprès du public le choix judicieux des types monétaires.

1. Dans le fameux discours d'Opis, Alexandre, selon Arrien (VII, 9, 6) et Quinte-Curce (X, 2, 24), rappela que Philippe, en 336, lui avait laissé 500 talents de dette. Si ce point était exact, nous saurions que le roi de Macédoine n'hésitait pas à utiliser les facilités du crédit, dont l'usage était alors bien établi : voir R. Descat, "L'économie antique et la cité grecque, un modèle en question", *Annales* 1995, p. 980-986.

2. Cette région était riche en ressources minérales (cf. Hammond, *Macedonia 2*, p. 69-73), mais le problème est de savoir quelles étaient exactement les frontières du royaume macédonien à l'avènement de Philippe II ; ce dernier, par exemple, contrôlait-il en 360 le secteur minier situé entre le lac Prasias et le mont Dysoron dont parle Hérodote (V, 17) ?

3. Sur l'orthographe de ce nom, voir H. Seyrig, *RN* 1962, p. 205-206 (= *Scripta numism.* 1986, 5-6); Lykkeios venait de succéder à Agis quand Philippe II remporta sur lui une première victoire: voir Griffith, *Macedonia 2*, p. 212-213; en 356, Lykkeios fit alliance avec les Athéniens, Kétriporis le Thrace et Grabos l'Illyrien, cf. M.N. Tod, *GHI* 157; dans cette inscription le nom du roi est écrit Lyppeios.

4. Voir ci-dessus, p. 80.

5. Charles Hersh, dans sa publication (cf. ci-dessus, p. 17), indique que le module de l'exemplaire au nom de Philippe diffère un peu de celui des pièces de Perdikkas.

Supposons que le classement des émissions de Philippe que j'ai proposé soit exact. Dans le premier groupe des tétradrachmes, la représentation du roi à cheval, saluant la foule, imposait aux Macédoniens et aux peuples voisins l'image de la majesté et de la toute-puissance du roi; dans le groupe II, l'apparition du jeune cavalier vainqueur, type panhellénique par excellence, illustre les nouvelles ambitions du souverain. Sur ses monnaies d'or, la tête d'Apollon du droit avait aussi une signification précise que j'ai déjà commentée, et le bige du revers correspondait au jeune cavalier des tétradrachmes. En ce qui concerne Alexandre, tout le monde admet que les types de ses monnaies impériales d'argent étaient porteurs de messages destinés à la fois aux Macédoniens, aux alliés et aux habitants des territoires nouvellement conquis, et que la Niké de ses statères d'or proclamait qu'il était le favori des dieux.

Comment donc expliquer que Philippe, en 360, n'ait pas éprouvé le désir d'ouvrir son règne par une émission monétaire à types personnels qui affichât avec éclat son nom et ses intentions du moment ? J'exclus l'idée qu'il aurait été trop occupé par d'autres soucis pour prendre le temps de réfléchir à la question. S'il avait estimé nécessaire de procéder à la frappe d'un numéraire de cette sorte, il l'aurait fait, nous ne pouvons en douter.

J'ai insisté sur le prestige que la monnaie pouvait apporter à l'autorité émettrice. Faut-il penser que le mode de désignation du souverain macédonien avait par lui-même assez de retentissement auprès de la population pour que le nouveau roi ne jugeât pas nécessaire d'utiliser immédiatement d'autres moyens pour se faire connaître ? Ou bien devons-nous considérer que nos idées sur le rôle de la monnaie dans l'Antiquité sont pour une part anachroniques, et que, aux yeux des Anciens, la monnaie avait un rôle essentiellement pratique ? C'est l'opinion que T.R. Martin a défendue avec force il y a quelques années<sup>1</sup>: comme il prend pour principal exemple le comportement monétaire de Philippe II à l'égard des Thessaliens, il m'a semblé opportun d'étudier ici la thèse qu'il expose.

#### *La thèse de T.R. Martin*

Pour ce savant, le rapport que, de nos jours, nous établissons entre monnayage et souveraineté était ignoré des Anciens ; cette notion serait née au Moyen Age et aux Temps Modernes et a été développée dans les traités de Nicole Oresme au XIV<sup>e</sup> siècle et de Jean Bodin au XV<sup>e</sup>. Le point de vue de Martin est le suivant : les États grecs ne frappaient pas monnaie pour affirmer leur souveraineté; la monnaie, pour eux, ne remplissait qu'une fonction pratique : elle était un moyen et une mesure des échanges, et elle assurait éventuellement un revenu ; le roi qui s'était rendu maître d'une cité se souciait peu de savoir si cette dernière frappait monnaie ou non ; il ne songeait pas un instant à lui interdire de poursuivre son monnayage ni à lui imposer l'usage du numéraire royal ; la monnaie est, aujourd'hui, non seulement un instrument pratique, mais aussi l'une des expressions de l'identité nationale, de l'indépendance d'un peuple, du prestige d'un souverain ou d'un État ; ce n'était pas, selon Martin, le cas chez les Anciens : le roi de Macédoine, quand il voulait manifester sa domination sur une cité vaincue, exigeait de celle-ci un tribut, changeait sa constitution et son gouvernement, lui imposait une garnison, mais n'imaginait pas de toucher à sa monnaie.

T.R. Martin a trouvé une illustration de sa thèse dans les relations monétaires qui existèrent entre Philippe II et les cités thessaliennes après que le roi fut devenu l'*archôn* des Thessaliens. Ces cités, remarque-t-il, continuèrent leur monnayage propre autant qu'elles le désiraient et le pouvaient. Les Larissiens frappèrent des drachmes d'argent jusqu'en 320 environ. S'ils interrompirent vers cette date leur production monétaire, ce fut, écrit Martin, pour des raisons

1. Son livre, *Sovereignty*, a paru en 1985 (cf. p. 14).

internes et non sous la pression du roi de Macédoine. L'étude de la circulation monétaire, d'autre part, ne laisse percevoir aucune augmentation du nombre des monnaies macédoniennes en Thessalie sous Philippe II. Celui-ci, semble-t-il, ne chercha nullement à imposer, ni même à favoriser, la présence de son monnayage dans cette province.

Le manque de monnaies personnelles que nous avons cru constater au début du règne de Philippe II confirmerait dans une certaine mesure le point de vue développé par Martin. Ce souverain, apparemment, ne jugea pas nécessaire de frapper monnaie pour marquer son avènement, ni pour donner à son intronisation encore plus de prestige. Toutefois, quand il prit la décision d'émettre son propre numéraire, le choix des types, nous l'avons vu, paraît avoir été si prémédité que je ne puis m'empêcher de penser qu'il attribua à ce numéraire une fonction non seulement pratique, mais aussi politique. Il convient donc de revenir sur la thèse de T.R. Martin, pour qui, dans l'Antiquité, l'aspect politique de la monnaie était inexistant.

#### *Remarques sur la thèse de T.R. Martin ; Philippe II et les Thessaliens*

Lorsque Nicole Oresme et Jean Bodin soulignaient le lien qu'ils observaient entre monnayage et souveraineté, exprimaient-ils une notion dont la naissance avait eu lieu à leur époque, ou codifiaient-ils un état de fait beaucoup plus ancien ? Comme l'a écrit judicieusement Édouard Will<sup>1</sup> dans un compte rendu du livre de Martin, cette notion "a peut-être attendu les théories de Nicole Oresme et de Jean Bodin pour pouvoir être formulée; (elle) ne les a certes pas attendues pour fonctionner dans la réalité, pour la simple raison que le fait de la souveraineté politique a longuement précédé sa définition juridique".

L'exemple que Martin a présenté à l'appui de sa thèse ne me paraît pas probant, car la situation de Philippe II en Thessalie n'était pas celle d'un conquérant dominateur, qui aurait voulu annexer cette province à la Macédoine. Il avait été porté à la magistrature suprême des Thessaliens, celle d'*archôn* (selon B. Helly, le nom de *tagos* n'était pas l'appellation normale de cette charge<sup>2</sup>) ; en cette qualité, Philippe agissait comme les *archontès* qui l'avaient précédé. S'il n'hésita pas à profiter des avantages que sa position lui procurait au point de vue politique, militaire et financier (on se reportera sur ce point à Démosthène, *Olynth.* I, 22) et à consolider son pouvoir par telle ou telle réforme administrative, il laissa certainement aux cités thessaliennes leur originalité propre et leur autonomie interne, conformément au *nomos* thessalien ; quelles que pussent avoir été ses idées sur la signification de la monnaie, il était hors de question qu'il prît dans ce domaine une initiative quelconque en ce qui concerne les villes de Thessalie. Comment aurait-il pu, sans transgresser les limites de sa charge, leur interdire de frapper monnaie ou leur imposer son propre monnayage ?

#### *Le roi de Perse et la monnaie*

L'examen de la situation monétaire dans l'empire perse vers la même époque donne lieu à des réflexions qui ne sont pas étrangères à notre sujet. Outre les dariques d'or et les sicles d'argent du Grand Roi, il existait à l'intérieur de l'empire une grande quantité de monnayages en métal précieux émis par des cités, des dynastes, des peuples. Il suffit d'évoquer les statères d'or de

1. *Échos du monde antique/ Classical views* 32 (1988), p. 417-420.

2. B. Helly, *o.c.* (cf. ci-dessus, p. 83, n. 2) ; le livre de B. Helly est consacré à cette question ; un exposé final sur les *tagoi* des Thessaliens est donné aux p. 329-353 ; l'auteur explique (p. 345-353) pourquoi, à son avis, quand il s'agit de Jason de Phères, le nom donné au chef des Thessaliens est celui de *tagos* (Xénophon, *Hellén.* VI, 1, 8 : discours de Polydamas de Pharsale devant les Spartiates) ; Helly a apporté sur la question un point de vue nouveau (pour l'opinion la plus généralement répandue, voir par exemple Martin, *Sovereignty*, p. 74-81).

Lampsaque, les monnaies d'électrum de Cyzique, les tétradrachmes d'Éphèse, les émissions d'argent des princes de Lycie et de Chypre (ceux-ci produisant occasionnellement de petites monnaies d'or), les monnayages des dynastes et des peuples de la Transeuphratène etc. On a l'impression que toutes ces monnaies aux types des cités et des États émetteurs avaient été frappées librement, sans que le Grand Roi en eût éprouvé la moindre contrariété. Pourtant Artaxerxès, en 386, avait réaffirmé solennellement la souveraineté du Roi sur les cités d'Asie ainsi que sur les îles de Clazomènes et de Chypre.

Si l'on adoptait le point de vue de T.R. Martin<sup>1</sup>, on serait conduit à supposer que le Grand Roi considérait la monnaie comme un simple outil pratique, sans aucun rapport avec le statut des États de son empire, et que ces États, de leur côté, ne donnaient à leur numéraire aucune signification politique.

Je proposerai pour ma part une autre interprétation : la présence de ces monnayages au sein de l'Empire indique que le roi de Perse avait établi des relations contractuelles avec les cités et les peuples qui reconnaissaient son autorité ; plutôt que d'imposer par la force son pouvoir à des communautés qui existaient depuis très longtemps et possédaient de fortes traditions, il avait choisi de leur laisser de larges libertés internes, qui comportaient le droit de frapper monnaie. Ce n'est pas l'indifférence qui explique, à mon avis, le comportement monétaire du Grand Roi, c'est une vision réaliste de la situation politique et du rapport des forces.

J'ai tenté plus longuement ailleurs<sup>2</sup> d'exposer cette opinion, en soulignant que le roi de Perse, dans d'autres domaines encore, avait utilisé avec pertinence l'instrument monétaire. Quant aux peuples vassaux, on peut présumer qu'ils étaient constamment soucieux d'affirmer l'autonomie dont ils jouissaient. Lorsqu'ils émettaient une monnaie personnelle à leur nom et à leurs types, pouvons-nous penser qu'ils ne ressentaient pas cet acte comme l'une des expressions de leur statut ?

Prenons comme exemple les tétradrachmes émis par les Éphésiens au IV<sup>e</sup> siècle, qui constituent le plus beau et le plus riche monnayage de leur histoire. Ils montrent au droit les deux lettres Ε - Φ, début de l'ethnique des habitants de la cité (Ἐφεσίων), et au revers le nom d'un monétaire éphésien; les types de l'abeille et de la protomé de cervidé près d'un palmier-dattier se rapportent à la déesse éphésienne Artémis. Les inscriptions mettent donc en valeur l'existence d'un corps de citoyens et de ses magistrats ; les types exaltent la grande divinité poliade. Il semble évident que les Éphésiens, lorsqu'ils émettaient ces tétradrachmes d'argent, avaient conscience qu'ils se manifestaient en tant que communauté disposant d'une identité politique et d'une souveraineté locale.

#### *L'inscription de Sestos OG1 339*

Cette célèbre inscription de Sestos des années 120 av.J.C. a été commentée par T.R. Martin<sup>3</sup>. Elle est importante, en effet, pour le sujet qui nous préoccupe. Le personnage honoré, Ménas, à un certain moment de sa carrière bien remplie, a été choisi par les Sestiens pour organiser avec un collègue une émission de monnaies en bronze. Le texte du décret indique pourquoi les Sestiens

1. *Sovereignty*, p. 118-22.

2. *Annuaire du Collège de France 1994-1995*, p. 767-779.

3. *Sovereignty*, p. 238-241 (on y trouvera la bibliographie antérieure à 1985). Voir la reproduction du passage qui nous intéresse et sa traduction en anglais par J. Melville Jones, *Testimonia nummaria I* (1993), p. 276-77, n° 377.

avaient décidé de frapper ce monnayage. Je reproduis d'abord la traduction et les remarques de Louis Robert<sup>1</sup>.

"Le peuple ayant décidé d'avoir sa propre monnaie de bronze, τοῦ τε δήμου προελομένου νομίσματι χαλκίῳ χρῆσθαι ἰδίῳ, le décret donne les deux raisons de cette décision. D'abord c'est une question de fierté nationale : χάριν τοῦ νομιτεύεσθαι μὲν τὸν τῆς πόλεως χαρακτῆρα, afin qu'ait cours la marque-type de la cité. En second lieu est mentionné le profit de la frappe : τὸ δὲ λυσιτελὲς τὸ περιγινόμενον ἐκ τῆς τοιαύτης προσόδου λαμβάνειν τὸν δῆμον, pour que le peuple reçoive le profit provenant d'une telle ressource".

Martin estime qu'il est excessif d'opposer à ce point les deux membres de phrase et d'expliquer la décision des Sestiens par deux raisons indépendantes l'une de l'autre. Selon lui, le premier membre de phrase ne fait pas allusion à la création d'un monnayage qui serait un symbole de souveraineté; il faudrait comprendre qu'il s'agit de l'institution officielle d'un numéraire local en vue de l'obtention d'un profit.

Je ne suis pas d'accord avec Martin. La lecture du texte, quand elle est faite sans idée préconçue, donne l'impression, avec l'opposition de μὲν et de δέ, que deux raisons distinctes avaient été réellement exposées lors de la discussion du projet à l'Assemblée du peuple, chacune d'elles apportant un sujet de satisfaction d'une nature différente : les Sestiens auraient d'une part un numéraire à leur nom et à leurs types<sup>2</sup> (montrant qu'ils existaient en tant que communauté politique) et ils percevraient d'autre part une ressource supplémentaire. C'est à mon avis l'interprétation la plus naturelle de ce passage.

#### *Les villes hellénistiques et le décret des Athéniens au Ve siècle*

T.R. Martin a fait remarquer<sup>3</sup> que, à l'époque hellénistique, un certain nombre de cités n'avaient pas commencé à frapper monnaie le jour même où elles avaient reçu du souverain un statut de liberté et il écrit : "If autonomous coinage was in fact an important symbol to affirm the political sovereignty of these cities, why did they wait for years before producing the symbols of their new status ?" Les cités en question ont peut-être agi ainsi pour des raisons d'opportunité que nous ignorons. Mais, surtout, je crois que la conscience de pouvoir exercer un droit est aussi importante que le fait de l'exercer réellement. Une cité libre pouvait ne pas frapper monnaie, mais savait qu'elle possédait la capacité de le faire, et toute interdiction en ce sens lui serait apparue comme une atteinte à son statut.

Cette considération m'amène à dire quelques mots du décret par lequel les Athéniens, au Ve siècle, enlevèrent à leurs alliés le droit de frapper monnaie et leur imposèrent l'usage exclusif de la monnaie athénienne ainsi que des mesures et des poids athéniens. Ce texte fameux, qui a suscité et continue de susciter tant de commentaires, a été longuement analysé par T.R. Martin dans des pages qu'on lit avec intérêt<sup>4</sup>. Il a eu sans aucun doute raison de mettre l'accent sur l'aspect pratique

1. "Les monétaires et un décret hellénistique de Sestos", *RN* 1973, p. 43-53 (= *Op.min.* 6, 1989, p. 125-135), en particulier p. 49 ; le commentaire de L. Robert que je reproduis se rapporte aux lignes 44-46 de l'inscription.

2. Le décret, aux lignes 46-47, mentionne que le peuple avait choisi comme monétaires deux hommes qui montreraient, dans l'accomplissement de leur tâche, justice et piété. L. Robert, *l.c.*, p. 51, a indiqué que la piété des monétaires avait dû "se manifester, je suppose, dans le soin pour le choix et les détails des images divines (Déméter) et des emblèmes religieux".

3. *Sovereignty*, p. 236.

4. *Ibid.*, p. 196-207.

des mesures édictées : celles-ci ne pouvaient que faciliter les comptes et les échanges à l'intérieur de l'empire. Faut-il néanmoins penser que les alliés virent seulement cet aspect de la question et n'eurent pas aussi le sentiment que leurs libertés étaient atteintes ? La lourdeur des pénalités prévues par Athènes en cas d'infraction et le fait que le serment des bouleutes athéniens fut modifié pour la circonstance montrent que les auteurs du décret avaient pleine conscience de la gravité des ordres qu'ils donnaient et qu'ils prévoyaient de fortes résistances. Tous les alliés d'Athènes, à cette époque, ne frappaient pas monnaie. Mais j'ai la conviction que tous se sentirent brimés politiquement. Martin lui-même écrit (p. 205) : "It is certainly not my intent to deny that the Athenian Coinage Decree was an expression of power of an imperial state over subordinate states".

Cette phrase, ainsi que quelques autres du même genre<sup>1</sup>, montrent que Martin lui-même a perçu la difficulté d'aller jusqu'au bout de sa théorie. Que la monnaie ait eu une fonction pratique (moyen d'échange, source de revenu), personne ne dira le contraire. Mais elle est aussi un objet qui porte le nom et les types d'un peuple ou d'un roi : elle devient nécessairement de ce fait l'expression d'une identité politique et culturelle.

### **Philippe II et la monnaie**

Je suis parti de l'idée que Philippe II, entre 360 et c. 356/5, n'avait frappé qu'une émission de monnaies de bronze sans originalité, qui continuait exactement les types de son prédécesseur Perdiccas. Je me suis demandé pourquoi, alors que visiblement il possédait la prérogative royale de la monnaie, il n'aurait commencé son monnayage d'argent à types personnels que quatre ans environ après le début de son règne, à supposer bien sûr que cette chronologie soit exacte. J'ai fait remarquer que, même s'il n'avait pas été très riche à ses débuts, il aurait eu aisément la possibilité de produire des tétradrachmes dès 360, en modérant éventuellement le volume des émissions. Je ne crois pas un instant que, dans l'hypothèse que nous avons adoptée, le comportement monétaire de Philippe puisse s'expliquer par sa méconnaissance des divers pouvoirs de la monnaie. Il savait certainement très bien que la monnaie n'était pas seulement un instrument commode dans les échanges, mais aussi une source de revenus pour l'autorité émettrice et une affirmation de souveraineté et de prestige. Sur ce dernier point, les choix qu'il fit en ce qui concerne les types de ses tétradrachmes et de ses statères ne laissent, à mon avis, aucun doute.

Le délai que Philippe II se serait accordé avant la frappe de ses premiers tétradrachmes aurait donc d'autres raisons.

Peut-être aurait-il voulu d'abord assainir les finances de son royaume. Les récits de l'*Économique* et de Polyen laissent entendre que les divers expédients monétaires utilisés dans les années qui précédèrent 360 avaient créé en Macédoine des conditions économiques difficiles. Philippe a pu juger bon de mettre ordre à cette situation avant de procéder à des émissions nouvelles en argent.

Il est possible aussi que le délai qu'il observa (si, encore une fois, notre chronologie est exacte) s'explique par les succès qu'il remporta au début de son règne. Ses brillantes campagnes militaires, en effet, ne manquèrent pas de lui assurer aussitôt un grand prestige. L'annexion de plusieurs territoires lui procura des ressources qui contribuèrent sans nul doute à résoudre provisoirement ses problèmes financiers. Philippe pouvait donc différer la décision de frapper sa propre monnaie d'argent.

1. *Ibid.*, p. 230 : "In the same way, it is conceivable that the minting of coinage eventually came to be regarded as a symbolic affirmation of sovereignty, even as coins continued to serve practical purposes".

À la fin de 356, Philippe II était parvenu à rétablir la puissance macédonienne sur terre et sur mer. Il avait ajouté à cette réussite une belle victoire agonistique au plus grand des concours grecs. C'est à la suite de ces événements qu'il aurait frappé son premier monnayage d'argent, qui, par ses types et la qualité constante de son contenu métallique, se distinguait clairement des monnayages de ses prédécesseurs.

La création d'un numéraire à cette époque du règne aurait répondu à une nécessité pratique : les transactions s'étaient multipliées et diversifiées à mesure que le royaume s'était étendu et avait accru son influence et ses relations. Mais la mise en circulation des nouvelles monnaies aurait présenté d'autres avantages : l'image d'un souverain glorieux et sûr de lui allait être largement répandue et la Macédoine allait disposer d'un numéraire local, qui, selon la règle, deviendrait le seul numéraire légal du royaume, apportant ainsi au trésor un revenu permanent.

En conclusion, je dirai que la décision prise par Philippe II dans le domaine monétaire vraisemblablement en 356 ou peu après paraît avoir été bien adaptée aux circonstances<sup>1</sup>. Quelques années plus tard, les projets ambitieux du souverain exigeant de plus grands moyens, un numéraire d'or fut frappé parallèlement à celui d'argent et de nouveaux types firent leur apparition. Ces développements montrent l'importance donnée à la monnaie sous Philippe et l'intérêt porté par ce dernier à l'instrument monétaire.

1. On a souvent conjecturé que l'habile financier qu'était Callistrate d'Athènes avait pu conseiller Philippe II à ses débuts. Griffith, je l'ai indiqué, place le doublement des droits de mouillage macédoniens, dont Callistrate eut l'idée, plutôt sous Perdicas III (cf. ci-dessus, p. 83), ce qui du reste n'empêcherait pas Callistrate d'avoir appartenu aussi à l'entourage de Philippe. Sur ce personnage, voir O. Picard, "Les Thasiens du Continent et la fondation de Philippes", *Mélanges Tran tam Tinh, Tranquillitas* (1994), p. 468-471.

## NOTE SUR LES TÉTRADRACHMES 'À L'AIGLE' D'ALEXANDRE

Il a été question à plusieurs reprises, dans les pages précédentes, de ce groupe de tétradrachmes, qui n'a pas fini de préoccuper tous ceux qui s'intéressent au monnayage de Philippe II et d'Alexandre. Je voudrais rappeler ici quelques-uns des problèmes posés par ces monnaies.

Elles montrent au droit une tête de Zeus à droite, entourée d'un grènetis; leur revers est orné d'un aigle, debout à droite sur un foudre, les ailes fermées et retournant la tête; la légende est Ἀλεξάνδρου ; deux symboles sont placés dans le champ, à dr. et à g. de l'aigle; sur tous les exemplaires connus, le symbole de droite est une coiffure orientale; le symbole de gauche est tantôt une massue (pl. 9, 10), tantôt un court rameau d'olivier avec deux feuilles (pl. 9, 11-12).

Le poids est celui des tétradrachmes de Philippe II ; les coins ne sont pas ajustés; les huit exemplaires intacts qui me sont connus se répartissent en cinq coins de droit et huit coins de revers; on a repéré un autre exemplaire qui a servi de flan à une monnaie de Patraos, roi de Péonie; cet exemplaire semble provenir d'un coin de droit déjà identifié; le rapport  $n : d$  serait donc  $9 : 5$ , ce qui, comme nous l'avons vu plus haut (p. 69), laisse entendre que plusieurs autres coins de droit apparaîtront dans l'avenir à l'occasion de nouvelles découvertes.

Les provenances sont les suivantes : Péonie (le spécimen surfrappé par Patraos) ; Thessalie (trois spécimens dans le trésor dont U. Wartenberg prépare la publication, cf. ci-dessus, p. 16-17); Élide (le spécimen de la vente *Münzen und Medaillen* 13, 1954, 1097 = Kricheldorf 5, 1958, 65); Punjab (l'un des deux spécimens de Londres, acheté à Rawalpindi).

Une question fondamentale qui avait longtemps divisé les spécialistes a été résolue en 1968. Un certain nombre de savants s'étaient prononcés pour une origine orientale (bactrienne, indienne) de ces monnaies, d'autres pour une origine macédonienne. Il n'y a plus, apparemment, de doute aujourd'hui : la surfrappe d'un tétradrachme à l'aigle en Péonie apporte un bon argument en faveur de la seconde opinion; il s'y ajoute les trouvailles faites en Thessalie et en Élide.

Le mérite d'avoir découvert la surfrappe effectuée en Péonie revient à Efreim Pegan<sup>1</sup>. On trouvera dans son article très bien documenté toutes les références aux opinions antérieures et il n'est pas sans intérêt de suivre dans le détail le débat que les tétradrachmes à l'aigle avaient provoqué. L'origine indienne d'un spécimen (ce lieu de trouvaille était resté longtemps la seule provenance connue) avait fortement influencé certains commentateurs. Il ne faut peut-être pas trop s'étonner de cette provenance. On peut en rapprocher la présence d'un tétradrachme de Philippe II dans le trésor de Babylone publié récemment par M.J. Price<sup>2</sup>. Le hasard peut conduire une pièce très loin des régions où les émissions dont elle fait partie circulent normalement.

Une fois que l'origine macédonienne des tétradrachmes à l'aigle est admise, quelle date convient-il de leur assigner ? Plusieurs observations semblent indiquer qu'ils ont été frappés au début du règne d'Alexandre.

1. "Die frühesten Tetradrachmen Alexanders des Grossen mit dem Adler, ihre Herkunft und Entstehungszeit", *JNG* 18 (1968), p. 99-111; les cinq exemplaires intacts que connaissait Pegan sont illustrés sur la planche 10 de son article. L'exemplaire surfrappé par Patraos est maintenant conservé à New York, cf. *Syll. ANS* 1023.

2. Cf. ci-dessus, p. 19, et pl. 5, 15.

1° Ceux qui considèrent que la monnaie impériale d'Alexandre a été inaugurée au plus tôt en 333/2 peuvent être enclins à voir dans les tétradrachmes à l'aigle le premier monnayage d'Alexandre, qu'ils placeraient donc entre 336/5 et 333/2.

2° Le poids des tétradrachmes à l'aigle est le même que celui des tétradrachmes de Philippe II; ces pièces prendraient métrologiquement la suite des monnaies de Philippe et précéderaient les émissions impériales, qui sont de poids attique.

3° La tête de Zeus, au droit, continue la tête de Zeus des tétradrachmes de Philippe; stylistiquement, elle présente une certaine ressemblance avec le visage de Zeus sur l'émission au canthare de Philippe II, comme l'a indiqué Pegan (cf. *Philippe*, pl. 15, n<sup>os</sup> 343-348, D 185-185'; voir ci-dessous, pl. 9, 13-14).

4° L'aigle du revers, les ailes fermées, retournant la tête, est un type macédonien qu'on rencontre sur des fractions d'argent d'Amyntas III et sur des bronzes de Perdikkas III (*Syll. ANS*, 94-96, 113)<sup>1</sup>. Price, dans son catalogue, rapproche les tétradrachmes à l'aigle des drachmes, hémidrachmes, dioboles, oboles et bronzes d'Alexandre qui ont aussi un aigle comme type de revers<sup>2</sup> : sur certaines des drachmes et sur les bronzes, l'aigle retourne la tête et est perché sur un foudre, comme au revers des tétradrachmes.

5° Pegan a observé que la pièce de Patraos surfrappée sur un tétradrachme à l'aigle montrait au droit, sur le cou d'Apollon, un globule très apparent; or, des pièces du prédécesseur de Patraos, Lykkeios, ont sur la joue d'Apollon un globule tout aussi protubérant (pl. 9, 17)<sup>3</sup>; Pegan a pensé que les exemplaires présentant cette particularité étaient proches dans le temps, et appartenaient en conséquence à la fin du règne de Lykkeios (c. 359/8 - c. 335) et au début du règne de Patraos (c. 335 - c. 315). Si donc la monnaie de Patraos qui a utilisé comme flan un tétradrachme à l'aigle a été émise peu après 335, le tétradrachme à l'aigle en question doit être placé à l'époque de l'avènement d'Alexandre.

6° Je ferai remarquer enfin que, sur les tétradrachmes à l'aigle, le *xi* d'*Alexandrou* est écrit Ξ. Cette graphie se retrouve sur quelques-uns des plus anciens tétradrachmes 'impériaux' du premier groupe de la 'grande série' macédonienne, qui commence vers 333/2 (pl. 8, 1, et pl. 9, 9)<sup>4</sup>.

Il existe ainsi plusieurs indices qui conduisent à situer les tétradrachmes à l'aigle au début du règne d'Alexandre. La question se pose alors de savoir dans quel atelier ils ont été frappés.

Nous avons vu que ma série B des tétradrachmes de Philippe se termine par des émissions dont les symboles (tête janiforme, proue, poupe) apparaissent sur les premiers tétradrachmes impériaux de la 'grande série' macédonienne d'Alexandre. Les tétradrachmes à l'aigle seraient difficiles à insérer dans cette suite d'émissions. J'avais montré (*Philippe*, p.394-395) qu'ils pourraient plus aisément être attribués à l'atelier de ma série A. M.J. Price<sup>5</sup> a suggéré pour sa part un classement à

1. Une émission d'Archélaos I montre aussi un aigle debout retournant la tête, mais avec les ailes ouvertes : *Syll. Cop.* 505.

2. *Alexander*, p. 103-105; Price réunit toutes ces pièces sous la rubrique "The eagle coinage"; l'aigle est parfois debout sur un caducée, ou une massue, ou un thyrsos, ou une torche; il ne retourne pas toujours la tête; l'émission de drachmes *Alexander* 153, où l'aigle retourne la tête et est debout sur un foudre, a été attribuée par M. Thompson à Milet, *Alexander's Drachm Mints, I, Sardes and Miletus* (1983), pp.45-46, 28-31.

3. Voir les deux pièces illustrées par Pegan, *l.c.* (n. 1), pl. 12, 21-22; Lykkeios et Patraos ont placé au droit d'une bonne partie de leurs tétradrachmes la tête d'Apollon : voir H.Gaebler, *Makedonia und Paeonia* (1935), p.199-203, pl. XXXVII ; une pièce de Lykkeios est illustrée ci-dessous, pl. 9, 17.

4. Les deux pièces (au symbole de la proue tournée vers la dr.) que j'illustre sont reproduites par H.A Troxell, *Maced. Silver*, pl. 12, 11-12 ; H.A Troxell montre, *ibid.*, p. 57, que ce sont les toutes premières monnaies de la 'grande série' macédonienne d'Alexandre.

5. *Alexander*, p. 103.

Aigéai. J'ai eu plus haut (p. 36-37 et 43-44) l'occasion d'exposer son argumentation et de marquer mes réticences à l'égard de cet atelier.

Les symboles qui marquent les tétradrachmes à l'aigle retiennent l'attention. Certes, l'un des deux symboles secondaires, la massue, est plusieurs fois présent sur les monnaies de Philippe et d'Alexandre<sup>1</sup>; le second, le court rameau d'olivier à deux feuilles, ne se rencontre en revanche sur aucune autre émission macédonienne de cette période<sup>2</sup>. Quant à la marque principale, la coiffure orientale, on la rencontre rarement dans cette fonction de symbole de monétaire<sup>3</sup>. Certains spécialistes s'étaient demandé s'il ne s'agissait pas d'une proue ou même d'une charrue<sup>4</sup>. Mais, lorsqu'on fait pivoter la pièce de 90° à droite, on reconnaît sans peine une coiffure orientale, telle que la montrent des monnaies de satrapes<sup>5</sup>, avec le couvre-nuque et les couvre-joues, ceux-ci se terminant par des pans qui se nouaient sous le menton.

La présence de ce symbole sur les tétradrachmes à l'aigle avait contribué à faire rechercher pour cette émission une origine orientale. Il est certain qu'on ne s'attend pas à trouver une telle marque sur des monnaies macédoniennes. Cependant, le choix par un monétaire d'un signe de contrôle relève de motivations personnelles que nous ignorons, et sur lesquelles nous ne pouvons former que des conjectures (qui risquent d'omettre la véritable raison).

Au total, le groupe des tétradrachmes à l'aigle est encore loin d'être classé et interprété avec certitude. On remarquera qu'aucun des arguments qui ont été donnés en faveur d'une date haute n'est décisif. Je les reprends un par un .

1° Si l'on admettait qu'Alexandre fit frapper des philippes jusqu'à la création de sa monnaie impériale, le début de son règne serait bien pourvu en émissions monétaires. J'ai indiqué que la 'grande série' des alexandres macédoniens prenait la suite des philippes de ma série B. Les philippes de ma série A pourraient avoir comme successeurs les alexandres jadis attribués à Sicyone<sup>6</sup>. On ne verrait pas clairement où placer les tétradrachmes à l'aigle. L'existence d'un troisième atelier demeure conjecturale. Dans l'hypothèse où ces tétradrachmes constitueraient le premier monnayage d'Alexandre, constatons qu'ils ne furent pas accompagnés de statères d'or.

2° En ce qui concerne leur poids, il ne faut pas oublier que l'émission en Macédoine, après 323, de tétradrachmes posthumes de Philippe II remit en usage l'étalon pondéral adopté par ce dernier. Le poids des tétradrachmes à l'aigle ne signifie donc pas nécessairement qu'ils ont été frappés aussitôt après la mort de Philippe.

3° Le style de la tête de Zeus rappelle celui de certains tétradrachmes de Philippe classés dans mon groupe II. Mais, pour reprendre les termes que j'avais déjà employés en 1977, il me semble qu'il s'agit d'une ressemblance superficielle, et je ne crois pas que les effigies en question aient été gravées par la même main<sup>7</sup>.

4° Comme l'a bien montré H.A. Troxell dans son livre sous presse, les tétradrachmes à l'aigle et les fractions au type de l'aigle (drachmes, hémidrachmes, dioboles et oboles) forment deux séries

1. Une massue apparaît en particulier sur une émission de tétradrachmes de Philippe appartenant au groupe II B de ma série A: *Philippe*, pl. 16, 376-382 = ci-dessous, pl. 3, 4.

2. Le rameau de laurier à plusieurs feuilles qui marque une émission d'alexandres et de philippes posthumes n'est pas comparable à ce symbole (cf. *Alexander*, pl. XXIII, 124a, et *Philippe*, pl. 46, 12 ; cf. ci-dessous, pl. 8, 8).

3. Je citerai comme autre exemple la coiffure orientale qui marque des doubles dariques et des dariques de l'époque d'Alexandre, cf. *BMC Arabia*, p. CXLVII, n<sup>os</sup> 3 et 7, pl. LI ; p. 177, 5, pl. XX.

4. Voir les hésitations de E. Pagan, *l.c.* (n.1), p.105, et aussi sa note 38.

5. Voir la planche composée par H.A. Cahn, "Le monnayage des satrapes : iconographie et signification", *REA* 91 (1989), p.102, en particulier le n<sup>o</sup> 6.

6. C'est ce qu'a suggéré N. Moore, voir ci-dessus, p. 43.

7. *Philippe*, p. 394.

distinctes: ce serait une erreur de les confondre. Les fractions sont de poids attique et leurs marques correspondent à celles des tétradrachmes impériaux.

5° La remarque de Pegan sur le globule des monnaies de Lykkeios et de Patraos est intéressante, mais le monnayage de ces deux rois n'a pas été suffisamment étudié pour que l'on puisse dater les différentes émissions, même de façon approximative. M.J.Price avait d'abord rejeté l'argumentation de Pegan relative à ce globule<sup>1</sup>, mais il n'y fait pas allusion dans Alexander.

6° La forme du *xi* sur les tétradrachmes à l'aigle (Ξ) apparaît non seulement tout au début de la 'grande série' des alexandres macédoniens, comme je l'ai signalé, mais aussi sur quelques distatères au canthare (pl. 9, 15), que H.A. Troxell place plus tard dans le règne d'Alexandre : leur frappe aurait commencé vers 325. Il est notable que le *xi* est régulièrement écrit Ξ sur les distatères au foudre (pl. 9, 16) et au trident, qui appartiennent pourtant au même groupe que les distatères au canthare. La graphie est donc accidentelle et traduit les habitudes d'écriture d'un graveur. On peut la rencontrer à tout moment et dans n'importe quel atelier.

Dans une étude parue en 1993<sup>2</sup>, cherchant à expliquer la réapparition des philippes en Macédoine après 323, j'avais proposé une interprétation de caractère fiscal : "les alexandres auraient été réservés aux relations extérieures, aux paiements en Grèce et en Asie, au financement des opérations militaires et à la solde des mercenaires... ; les philippes auraient constitué le numéraire propre à la Macédoine et auraient été privilégiés par l'État dans ses transactions internes; à valeur intrinsèque égale, ils auraient obtenu une plus-value par rapport aux alexandres. Le fisc aurait retrouvé les bénéfices procurés par l'existence d'une monnaie locale". On pourrait dans la même perspective se demander s'il ne faudrait pas voir dans les tétradrachmes à l'aigle une première tentative d'Antipatros pour créer, au lendemain de la mort d'Alexandre, une monnaie d'argent proprement macédonienne qui se distinguât du numéraire impérial.

Il ressort des remarques qui viennent d'être présentées que la date des tétradrachmes à l'aigle demeure pour le moment flottante. L'hypothèse qu'ils auraient été émis vers 323 n'est pas totalement à exclure, bien qu'une telle datation puisse sembler moins vraisemblable que la chronologie haute.

Deux observations peuvent encore être présentées. D'une part, j'insisterai sur le caractère traditionnel des types choisis pour les tétradrachmes à l'aigle : la tête de Zeus, empruntée au monnayage de Philippe, et l'aigle debout sur un foudre et retournant la tête, motif adapté des monnaies d'Amyntas et de Perdikkas. S'il s'agit réellement du premier monnayage personnel d'Alexandre, on peut dire que ce dernier n'avait pas fait preuve, en sélectionnant ces types, d'un grand esprit d'innovation. Le seul élément original est apporté par le symbole de la coiffure orientale, qui, à vrai dire, ne semble avoir qu'une signification limitée, puisque nous avons probablement affaire au choix personnel d'un monétaire. D'autre part, la rareté des exemplaires connus retient l'attention. Ce monnayage apparaît comme un essai rapidement abandonné au profit d'un autre numéraire : on pourrait même se demander si les tétradrachmes à l'aigle n'auraient pas cessé d'être *dokima*, d'avoir cours en Macédoine, et n'auraient pas été retirés de la circulation pour être refondus ou surfrappés. L'idée que ce numéraire aurait été émis dans un atelier inhabituel et temporaire vient aussi à l'esprit.

Au total, si l'aire géographique d'où les tétradrachmes à l'aigle sont originaires est maintenant connue, leur chronologie, et de ce fait leur interprétation, demeurent encore énigmatiques.

1. Cf. *Philippe*, p. 394, n.1. N.M. Waggoner, *Syll. ANS 7*, Macedonia I, n° 1023, suggère que cette émission de Patraos "may well come toward the end of Patraos's reign rather than at the beginning".

2. "Les deux monnaies macédoniennes des années 323-294/290", *BCH 117* (1993), p. 491-500.

## INDEX

NOTE: Lorsque le sujet traité occupe plus d'une page, seule la première page est indiquée.

- Acanthe : tétradrachmes d'--- dans le trésor 'région de Thessalonique' : 35 ; 40 ; date des derniers tétradrachmes d'--- : 40 ; Philippe II et --- : 44
- Agatharchidès de Cnide : richesse des Compagnons d'Alexandre : 83
- Aigéai : localisation d'--- : 13 ; atelier monétaire royal jusqu'à la fin du règne d'Alexandre ? : 28 ; 36 ; 43 ; 93 ; statères d'argent et hémihectés au type du bouc attribués à tort à --- : 43
- Aigle debout sur un foudre : type de revers des tétradrachmes à l'aigle d'Alexandre III : 92 ; 94
- Alexandre III : date de ses premières monnaies impériales : 15 ; la 'grande série' macédonienne d'--- : 27 ; 38 ; 43 ; 46 ; 67 ; 92 ; les tétradrachmes à l'aigle d'--- : 47 ; 92 ; les distatères d'or d'--- : 65 ; 94 ; le monnayage d'argent et d'or d'--- comparé à celui de Philippe II : 72 ; --- et le discours d'Opis : 82
- Amphipolis : actes de vente d'--- : 14 ; --- atelier monétaire de Philippe II et d'Alexandre III : 27 ; 37 ; 53 ; symbole de la torche de course à --- : 27 ; date de l'annexion d'--- à la Macédoine : 27 ; 57 ; 64 ; hémistatère d'or d'--- autonome : 64 ; les derniers tétradrachmes et bronzes d'--- autonome : 65 ; E.T. Newell et l'atelier d'--- : 27 ; 74
- Amyntas III : fait de Pella la capitale du royaume : 26 ; 43 ; transfère à Pella l'atelier monétaire ? : 43 ; monnaies d'--- dans le trésor de Vergina : 35 ; 40 ; monnayage d'argent d'--- : 79
- Amyntas (IV) : monnayage d'argent attribué à --- : 79
- Apollon : la tête juvénile, ceinte d'un bandeau, des monnaies macédoniennes serait celle d'--- : 16 ; tête laurée d'--- sur les statères de Philippe II : 49 ; et sur les douzièmes de statère : 50 ; Philippe II et --- : 58 ; raisons du choix de la tête d'--- comme type monétaire : 85
- Argent : rapport de l'or à l'--- sous Philippe II : 71
- 'Asie Mineure du nord-ouest 1929' : trésor de monnaies d'argent hellénistiques : 61
- Athénée : passage d'--- sur les ressources de Philippe II : 71
- Athènes : décret sur le monnayage des alliés : 88
- 'Balkans 1967' : trésor de monnaies d'or de Philippe et d'Alexandre : 62
- Bardylis : roi illyrien : 83 ; 84
- Bige de Philippe II, vainqueur à Olympie : 37 ; type de revers des statères d'or : 50
- Bodin (Jean) : monnaie et souveraineté selon --- : 85
- Bonnet de satrape : symbole sur les tétradrachmes à l'aigle d'Alexandre : 93
- Bouc : et non chèvre sur des statères et hémihectés d'argent : 43

- Callistrate d'Athènes : conseiller de Perdicas III : 83 ; de Philippe II : 90
- Causia : 15
- Chalcidiens : quarts de statère d'or au nom des --- : 64 ; voir Olynthe
- Cheval de course de Philippe II vainqueur à Olympie : 37
- Circulation comparée des monnaies d'or et des monnaies d'argent : 71
- 'Commerce 1970' : trésor de monnaies d'argent, contenant, entre autres, des tétradrachmes de Philippe II : 30 ; 35 ; 39
- Coins de droit : détermination du nombre originel des --- dans un groupe d'émissions : 69 ; nombre des --- utilisés pour le groupe I et le groupe II des tétradrachmes et des statères de Philippe II : 70 ; nombre des --- utilisés pour les tétradrachmes et les statères macédoniens d'Alexandre : 72 ; nombre de pièces frappées par un coin de droit : 76
- Corinthe : trésor de statères d'or de Philippe II et d'Alexandre trouvé à --- en 1930 : 17 ; interprétation de ce trésor par T.R. Martin : 56 ; critique de cette interprétation : 61 ; des statères de Philippe II frappés à --- ? : 51
- Dariques philippiens : 66
- Delphes : Philippe II et --- : 58 ; 59
- Démosthène : fait-il allusion à des monnaies d'or de Philippe ? : 56 ; 63 ; --- et les ressources de Philippe : 82 ; --- et les relations de Philippe et des Thessaliens : 86
- Diodore : Philippe II et les mines d'or de Crénidès-Philippes : 58 ; 63
- Donations de terres faites par le roi : 82
- Douris de Samos : la coupe d'or de Philippe II : 83
- Éphésiens : les tétradrachmes des --- sous les Perses : 87
- Frappe comparée des monnaies d'or et des monnaies d'argent : 71
- 'Géphyra 1963' : trésor de monnaies d'argent de Philippe II, de Philippe III, d'Athènes et de Béotie : 30 ; 35 ; 40
- Grand Roi : le --- et la monnaie : 86
- 'Grands statères' d'or dans une inscription d'Amphipolis : 65
- Hatzopoulos (M.B.) : sa datation de l'avènement de Philippe II : 14 ; ses réflexions sur le statut de Philippe II : 14 ; sa datation des premiers statères d'or de Philippe II : 57 ; 64
- Hémistatère de Philippe II dans une inscription d'Amphipolis : 64
- Héraclès : tête d'--- au droit des didrachmes et des drachmes de Philippe II : 22 ; style de la tête d'--- de Perdicas III à Alexandre : 35 ; 36 ; 42 ; tête d'--- au droit des hémistatères, des quarts et des huitièmes d'or de Philippe II : 50
- Jockey victorieux : au revers d'hémidrachmes et de tétradrachmes de Philippe II : 22 ; 44 ; date des premiers tétradrachmes au --- : 33 ; 37 ; 45 ; date des hémidrachmes au --- : 46 ; signification de ce type : 45 ; 85
- 'Kalamaria 1963' : trésor de monnaies d'argent contenant, entre autres, des tétradrachmes de Philippe II : 30 ; 35 ; 39

- Larissa : date des drachmes de --- du IV<sup>e</sup> s. : 40 ; le monnayage d'argent de --- à l'époque de Philippe II et d'Alexandre : 85
- Lion : protomé de --- au revers des hémistatères d'or de Philippe II : 50
- Lykkeios (Lykpeios, Lyppeios), roi de Péonie : 84 ; monnaies de --- et de Patraos : 92; 94
- Martin (T.R.) : sa chronologie des monnaies d'or de Philippe II : 55 ; 60 ; sa thèse sur la fonction de la monnaie : 85
- 'Mendé 1983' : trésor de monnaies d'or de Philippe II et d'Alexandre : 62
- Mines : l'exploitation des --- dans l'Antiquité : 75 ; les --- d'or du territoire de Philippes et le monnayage d'or de Philippe II : 56 ; 58 ; 63 ; 75
- Monnaie : fonction pratique de la --- : 85 ; 88 ; --- et souveraineté : 85 ; 87 ; 89 ; --- source de prestige et de revenus : 84 ; 89
- Olynthe : la chute d'--- et le monnayage de Philippe II : 31 ; 46 ; 59
- Opis : le discours prêté à Alexandre à --- : 82
- Or : rapport de l'--- à l'argent sous Philippe II : 71 ; poids de l'or monnayé par Philippe II : 76
- Oresme (Nicole) : monnaie et souveraineté selon --- : 85
- Patraos : a surfrappé un tétradrachme à l'aigle d'Alexandre : 91 ; monnaies de --- et de Lykkeios : 92 ; 94
- Pella : capitale de la Macédoine à partir d'Amintas III : 26 ; situation de --- : 26 ; atelier monétaire à --- : 26 ; 37 ; 53 ; 67 ; le trésor des rois macédoniens à ---, dans l'îlot de Phacos : 53
- Pentédrachmon : nom des quarts de statère de Philippe et d'Alexandre à Delphes : 15 ; 50
- Perdiccas III : Philippe II adopte les types des bronzes de --- : 17 ; 80 ; la tête d'Héraclès sur les monnaies de ---, de Philippe et d'Alexandre : 36 ; 42 ; la disposition de la légende sur des monnaies de --- et de Philippe II : 35 ; 41 ; --- et Timothéos : 79 ; expédient monétaire de --- : 83 ; --- et Bardylis : 83
- Pétase : Philippe II, au revers de ses tétradrachmes, est coiffé d'un --- plutôt que d'une *causia* : 15
- Philippe II : tombe dite de --- : 13 ; dates du règne de --- : 14 ; avènement et statut de --- : 14 ; 80 ; monnaie de bronze nouvelle de ---, aux types de Perdiccas III : 17 ; 80 ; obole inédite de --- : 17 ; tétradrachmes inédits de --- : 18 ; 19; 42 ; cinquième de tétradrachme inédit de --- : 19 ; drachmes de poids attique au nom et aux types de --- : 20 ; conspectus du monnayage d'argent de --- : 21 ; --- représenté à cheval au revers des tétradrachmes du groupe I : 22 ; date des premiers tétradrachmes de --- : 31 ; 34 ; 37 ; 67 ; les monnaies d'argent de --- ont-elles été frappées dans deux ou dans trois ateliers ? : 67 ; conspectus des monnaies d'or de --- : 49 ; Alexandre a-t-il frappé des monnaies d'or et d'argent de --- ? : 31 ; 38 ; 46 ; date des premières monnaies d'or de --- : 53 ; 55 ; 56 ; 58 ; 68 ; --- et les mines d'or de Philippes : 63 ; 75 ; --- et l'annexion d'Amphipolis : 27 ; 57 ; 64 ; --- et Delphes : 58 ; 59 ; le monnayage d'argent et d'or de --- comparé à celui d'Alexandre : 72 ; les ressources minérales de --- : 76 ; 84 ; poids d'or monnayé par --- : 76 ; --- n'a pas frappé de monnaie d'argent dès le début de son règne : 80 ; --- adopte les types de Perdiccas III pour ses premières monnaies de bronze : 80 ; ressources de --- au début de son règne : 81 ; 82 ; --- *archôn* des Thessaliens : 83 ; 85 ; 86 ; --- et les types monétaires : 37 ; 45 ; 84 ; 85 ; 89

- Philippes : statut de --- : 28 ; monnaies de --- : 28 ; 63 ; mines d'or de --- : 63 ; 75
- Polyen : expédients monétaires en Macédoine : 79 ; 83 ; texte sur Philippe II : 83
- 'Potamoi 1981' : trésor monétaire contenant, entre autres, des tétradrachmes de Philippe II : 16 ; 18 ; 30 ; 41
- Price (M.J.) : son classement des monnaies d'argent de Philippe II : 33 ; 39
- Pydna : importance de --- sous Philippe II : 29
- Rogozen (Bulgarie) : trésor d'objets en argent trouvé à --- : 16
- Roi à cheval : signification de ce type monétaire : 37 ; 45 ; 85
- Rythme des émissions sous Philippe II : 73
- 'Samovodéné1957' : trésor de monnaies d'or de Philippe et d'Alexandre : 17 ; 62
- Sestiens : les --- et la monnaie : 84 ; 87
- Souveraineté et monnayage : 85 ; 87
- Spargès : épistate d'Amphipolis : 57 ; 65
- Statères d'or : voir 'Grands statères'
- Style : arguments de --- utilisés par M.J. Price : 35
- Tagos : titre thessalien : 86
- Talents d'or et talents d'argent : 75
- Tête juvénile ceinte d'un bandeau, type des cinquièmes de tétradrachme de Philippe II : est-ce la tête d'Apollon ? : 16
- Tétradrachmes à l'aigle d'Alexandre, voir Aigle et Alexandre
- 'Thessalie 1992' : trésor contenant, entre autres, des tétradrachmes à l'aigle d'Alexandre : 16 ; 91
- Thessaliens : Philippe II et les --- : 83 ; 85
- 'Thessalonique 1965' : trésor contenant, entre autres, des tétradrachmes de Philippe II : 30 ; 35 ; 39
- Timothéos : expédients monétaires de --- : 79 ; 83
- Trésors monétaires : voir Asie Mineure du nord-ouest, Balkans, Commerce, Corinthe, Géphyra, Kalamaria, Mendé, Potamoi, Samovodéné, Thessalie, Thessalonique, Vergina ; mode de formation des --- : 56 ; 61 ; statères d'or de Philippe et d'Alexandre dans les --- enfouis vers 323 : 72
- Types monétaires : Philippe II et les --- : 37 ; 45 ; 84 ; 85 ; 89
- 'Vergina 1961' : trésor contenant, entre autres, des tétradrachmes de Philippe II : 30 ; 35 ; 39 ; 81
- Villes hellénistiques et monnayage : 88
- Zeus : la tête de --- au droit des tétradrachmes de Philippe II : 22 ; et des tétradrachmes à l'aigle d'Alexandre : 92 ; 94 ; style de la tête de --- : 25 ; 35 ; 41

## EXPLICATION DES PLANCHES

Du n° 1 de la pl. 1 au n° 22 de la pl. 7, les pièces reproduites sont des monnaies de Philippe II ; mis à part les exemplaires nouveaux, elles sont décrites et illustrées dans *Philippe*, auquel je renvoie.

### Planche 1

#### Monnaies d'argent de Philippe II

1. *Philippe*, p. 6, n° 3
2. " , p. 6, n° 4a
3. Coll. C.A. Hersh (1.73g, ♁)
4. *Philippe*, p. 7, n° 11
5. Coll. C.A. Hersh ; cf. ci-dessus, p. 18, n° 3, p. 22 et p. 44.
6. " ; " " " "
7. *Philippe*, p. 7, n° 12
8. " , p. 8, n° 21
9. " , p. 9, n° 32b
10. " , p.10, n° 37
11. " , p.10, n° 44
12. " , p.10, n° 46a
13. " , p.13, n° 69a
14. " , p.15, n° 77
15. " , p.15, n° 79a
16. " , p.18, n° 105b
17. " , p.19, n° 120a
18. " , p. 20, n° 133b
19. Coll. C.A. Hersh ; cf. ci-dessus, p. 18, n° 4.

### Planche 2

#### Monnaies d'argent de Philippe II

1. *Philippe*, p. 21-22, n° 140a
2. " , p. 22, n° 149
3. *Philippe*, p. 23, n° 155

4. Dans le commerce en 1992 ; cf. ci-dessus, p. 18, n° 5, p. 42.

5. *Philippe*, p. 23-24, n° 159b

6. " , p. 24, n° 163d
7. " , p. 24, n° 165b
8. " , p. 25, n° 166c
9. " , p. 26, n° 174a
10. " , p. 27, n° 184 A
11. " , p. 28, n° 194e
12. " , p. 31, n° 218g
13. " , p. 34, n° 239b
14. " , p. 34, n° 236a
15. " , p. 40, n° 307a
16. " , p. 40, n° 316b

### Planche 3

#### Monnaies d'argent de Philippe II

1. *Philippe*, p. 46, n° 347e
2. " , p. 47, n° 355b
3. " , p. 49, n° 374
4. " , p. 50, n° 379b
5. " , p. 52, n° 394
6. " , p. 54, n° 417b
7. " , p. 54, n° 420
8. " , p. 55, n° 429a
9. " , p. 55, n° 431
10. " , p. 55, n° 432
11. " , p. 74, n° 15b
12. " , p. 75, n° 26b
13. " , p. 78, n° 56
14. " , p. 80, n° 72a
15. " , p. 82, n° 103b

### Planche 4

#### Monnaies d'argent de Philippe II

1. *Philippe*, p. 84, n° 117b
2. " , p. 84, n° 122
3. " , p. 88, n° 162a
4. " , p. 89, n° 171c

5. *Philippe*, p. 89, n° 175b
6. " , p. 89, n° 173b
7. " , p. 90, n° 177
8. Vente H.A. Berk 67, 27 août 1991, n° 54 ; cf. ci-dessus, p. 19, n° 7, et p. 24-25.
9. Musée de Cavalla, trésor de Potamoi-Drama ; cf. ci-dessus, p. 18-19, n° 6, et p. 24-25.
10. *Philippe*, p. 90, n° 178
11. " , p. 90, n° 179a
12. " , p. 91, n° 180
13. " , p. 93, n° 210
14. " , p. 95, n° 229
15. " , p. 96, n° 243a
16. " , p. 119, n° 505
17. " , p. 120, n° 511

### Planche 5

#### Monnaies d'argent de Philippe II

1. *Philippe*, p. 97, n° 259
2. " , p. 98, n° 261b
3. " , p. 98, n° 263
4. " , p. 104, n° 333c
5. " , p. 106, n° 350
6. " , p. 106, n° 353
7. " , p. 107, n° 365a
8. " , p. 108, n° 373a
9. " , p. 111, n° 415
10. " , p. 112, n° 424a
11. " , p. 113, n° 432a
12. " , p. 116, n° 469
13. " , p. 118, n° 488c
14. " , p. 118, n° 495
15. Dans le commerce ; cette pièce faisait partie du trésor de Babylone, cf. ci-dessus, p. 19, n° 8 et p. 25.

### Planche 6

#### Monnaies d'or de Philippe II

1. *Philippe*, p. 129, n° 1c
2. " , p. 130, n° 2
3. " , p. 130, n° 9

4. *Philippe*, p. 131, n° 10
5. " , p. 133, n° 36
6. " , p. 135, n° 56
7. " , p. 135, n° 59b
8. " , p. 233, n° 2d
9. " , p. 233, n° 3a
10. " , p. 234, n° 11a
11. " , p. 137, n° 72
12. " , p. 141, n° 112
13. " , p. 142, n° 121
14. " , p. 144, n° 147b
15. " , p. 147, n° 169a
16. " , p. 148, n° 189b
17. " , p. 150, n° 199a
18. " , p. 156, n° 270b
19. " , p. 161, n° 327
20. " , p. 159, n° 303
21. " , p. 164, n° 352a
22. " , p. 165, n° 354
23. " , p. 168, n° 386a
24. " , p. 169, n° 390c
25. " , p. 237, n° 37
26. " , p. 238, n° 40b
27. " , p. 238, n° 43b
28. " , p. 238, n° 47c
29. " , p. 240, n° 54g
30. " , p. 241, n° 68a
31. " , p. 244, n° 90a
32. " , p. 245, n° 94a
33. " , p. 246, n° 103c

### Planche 7

1-18 : monnaies d'or de Philippe II ; 19 : monnaie de bronze de Philippe II ; 20-22 : monnaies d'argent de Philippe II ; 23-28 : monnaies de la ville de Philippes.

1. *Philippe*, p. 201, n° 1a
2. " , p. 201, n° 2
3. " , p. 203, n° 8a
4. " , p. 204, n° 28d

5. *Philippe*, p. 205, n° 31b
6. " , p. 207, n° 53b
7. " , p. 207, n° 58
8. " , p. 208, n° 65b
9. " , p. 211, n° 96a
10. " , p. 212, n° 109
11. " , p. 212, n° 110
12. " , p. 215, n° 143a
13. " , p. 216, n° 152
14. " , p. 217, n° 159c
15. " , p. 251, n° 1a
16. " , p. 251, n° 3a
17. " , p. 252, n° 4b
18. " , p. 252, n° 5c
19. Coll. C.A. Hersh ; cf. ci-dessus, p. 17, n° 1, et p. 80.
20. " ; cf. ci-dessus, p. 17, n° 2.
21. " ; cf. ci-dessus, p. 19, n° 9.
22. Coll. privée ; cf. ci-dessus, p. 19-20, n° 10.
- 23-28. Statères d'or (n°s 23, 25, 26) et tétradrachmes d'argent (n°s 24, 27, 28) de la ville de Philippes, d'après *Philippe*, pl. 93, et p. 438, n. 2 ; cf. ci-dessus, p. 28 et p. 63.

## Planche 8

- 1-13. Tétradrachmes de la 'grande série' macédonienne d'Alexandre ; les n°s 1-5 et 8-9 appartiennent à la collection de l'American Numismatic Society, New York (les n°s 1 et 4 sont illustrés par H.A. Troxell, *Maced. Silver*, pl. 12, 12, et pl. 10, 3 ; les autres pièces, et aussi le n° 4, sont reproduites par E.T. Newell, *Reattribution*) ; les n°s 6, 7, 10-13 sont conservés au musée de Silifke et proviennent du trésor de Meydancikkale, n°s 40, 64, 147, 155, 183, 353. Sur ces monnaies, cf. ci-dessus, p. 27-28, 37, 46-47, 53, 67, 72.
14. Tétradrachme d'Amphipolis ; d'après *Philippe*, pl. 50, 20 ; cf. ci-dessus, p. 27.
15. Tétradrachme d'Acanthe ; d'après *Philippe*, pl. 50, 21 ; cf. ci-dessus, p. 35 et 40.
16. Drachme de Larissa ; d'après *Philippe*, pl. 50, 24 ; cf. ci-dessus, p. 40-41.
17. Droit d'un tétradrachme de Philippe II appartenant à l'émission sans marque de monétaire (cf. *Philippe*, pl. 7, n° 165d).
18. Statère d'argent d'Élis, d'après C.T. Seltman, *The Temple Coins of Olympia*, pl. VI, CL - εγ ; cf. ci-dessus, p. 35, n. 1, et p. 42.

**Planche 9**

- 1-2. Atelier incertain ; d'après C.M. Kraay, M. Hirmer, *Greek Coins* (1966), n<sup>os</sup> 380-381 ; cf. ci-dessus, p. 43-44.
3. Statère d'argent d'Archélaos : d'après M. J. Price, *Coins of the Macedonians* (1974), pl. X, 49 ; cf. ci-dessus, p. 44.
4. Tétradrachme d'Alexandre, Macédoine ; d'après E.T. Newell, S.P. Noe, *The Alexander Coinage of Sicyon* (1950), pl. III, 16.1 ; cf. ci-dessus, p. 36 et 43.
- 5-6. Statères d'argent d'Amyntas III ; d'après M.J. Price, *Coins of the Macedonians* (1974), pl. X, 54, et K. Regling, *Die ant. Münzen Nord-Griechenlands, III, Makedonia und Paeonia* (1935), pl. XXX, 6 ; cf. ci-dessus, p. 79.
7. Statère d'argent de Perdicas III ; d'après H.A. Troxell, *Maced. Silver*, pl. 12, 8 (New York) ; cf. ci-dessus, p. 35, 41, 42.
8. Didrachme d'argent de Philippe II ; d'après *Philippe*, pl. 13, 309 ; cf. ci-dessus, p. 42.
9. Tétradrachme de la 'grande série' macédonienne d'Alexandre ; d'après H.A. Troxell, *Maced. Silver*, pl. 12, 11 (New York, cf. Newell, *Reattribution*, pl. I, 1) ; cf. ci-dessus, p. 42.
- 10-12. Tétradrachmes d'Alexandre 'à l'aigle' ; d'après *Philippe*, pl. 49, 3 ; Freeman and Sear, *List 2, Summer/Fall 1994*, 36 (14.34g) ; Credit Bank, Athènes (13.67 g, ←) ; cf. ci-dessus, p. 36-37 et 91-94.
- 13-14. Tétradrachmes de Philippe II ; d'après *Philippe*, pl. 15, 343c et 347a ; cf. ci-dessus, p. 92, 93.
- 15-16. Distatères d'or macédoniens d'Alexandre ; d'après Price, *Alexander*, pl. I, 167a et 163a ; cf. ci-dessus, p. 65-66, 72, 94.
17. Tétradrachme d'argent de Lykkeios ; d'après K. Regling, *o.c.*, pl. XXXVII, 3 ; cf. ci-dessus, p. 92, 94.
18. Bronze de Perdicas III ; d'après K. Regling, *ibid.*, pl. XXX, 16 ; cf. ci-dessus, p. 17 et 80.





## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR	8
AVANT-PROPOS	9-10
ABRÉVIATIONS DES LIVRES ET DES ARTICLES	
LES PLUS FRÉQUEMMENT CITÉS	11
CHAPITRE I. Sur quelques publications et quelques documents monétaires des vingt dernières années	13-20
Aperçu bibliographique, p. 13-16. Nouveaux documents monétaires : trésors, p. 16-17; monnaies nouvelles, p. 17-20	
CHAPITRE II. Monnaies d'argent de Philippe II : présentation de mon classement et de ma chronologie des groupes I et II	21-31
Dénominations, poids et types des monnaies d'argent, p. 21-22. Conspectus de mon classement des monnaies d'argent de ma série A (groupes I et II), p. 22-24. Conspectus de mon classement des monnaies d'argent de ma série B (groupes I et II), p. 24-25. Attribution de la série A et de la série B à deux ateliers, p. 26-29. Laquelle des deux séries a été frappée à Pella ?, p. 29-31. Questions de chronologie, p. 31	
CHAPITRE III. Monnaies d'argent de Philippe II (suite) : contre-propositions de M.J. Price	33-38
Classement des émissions d'argent par M.J. Price, p. 33-34. Arguments présentés par M.J. Price, p. 35-36. Attributions proposées par M.J. Price, p. 36-37. Chronologie présentée par M.J. Price, p. 37-38.	
CHAPITRE IV. Monnaies d'argent de Philippe II (fin) : commentaires sur les propositions de M.J. Price	39-47
Trésors et style, p. 39-43. Un atelier à Aigéai ?, p. 43-44. Chronologie : remarques sur le type du jeune cavalier nu à la palme (le jockey victorieux) et sur le type du roi à cheval, p. 44-46; la date, selon Price, des derniers tétradrachmes de Philippe du groupe II, p. 46-47.	
CHAPITRE V. Monnaies d'or de Philippe II : présentation de mon classement et de ma chronologie des groupes I et II	49-53
Dénominations, poids et types des monnaies d'or, p. 49-50. Conspectus de mon classement des monnaies d'or de ma première série, p. 50-51. Conspectus de mon classement des monnaies d'or de ma deuxième série, p. 51-52. Attribution à des ateliers, p. 52- 53. Chronologie, p. 53	

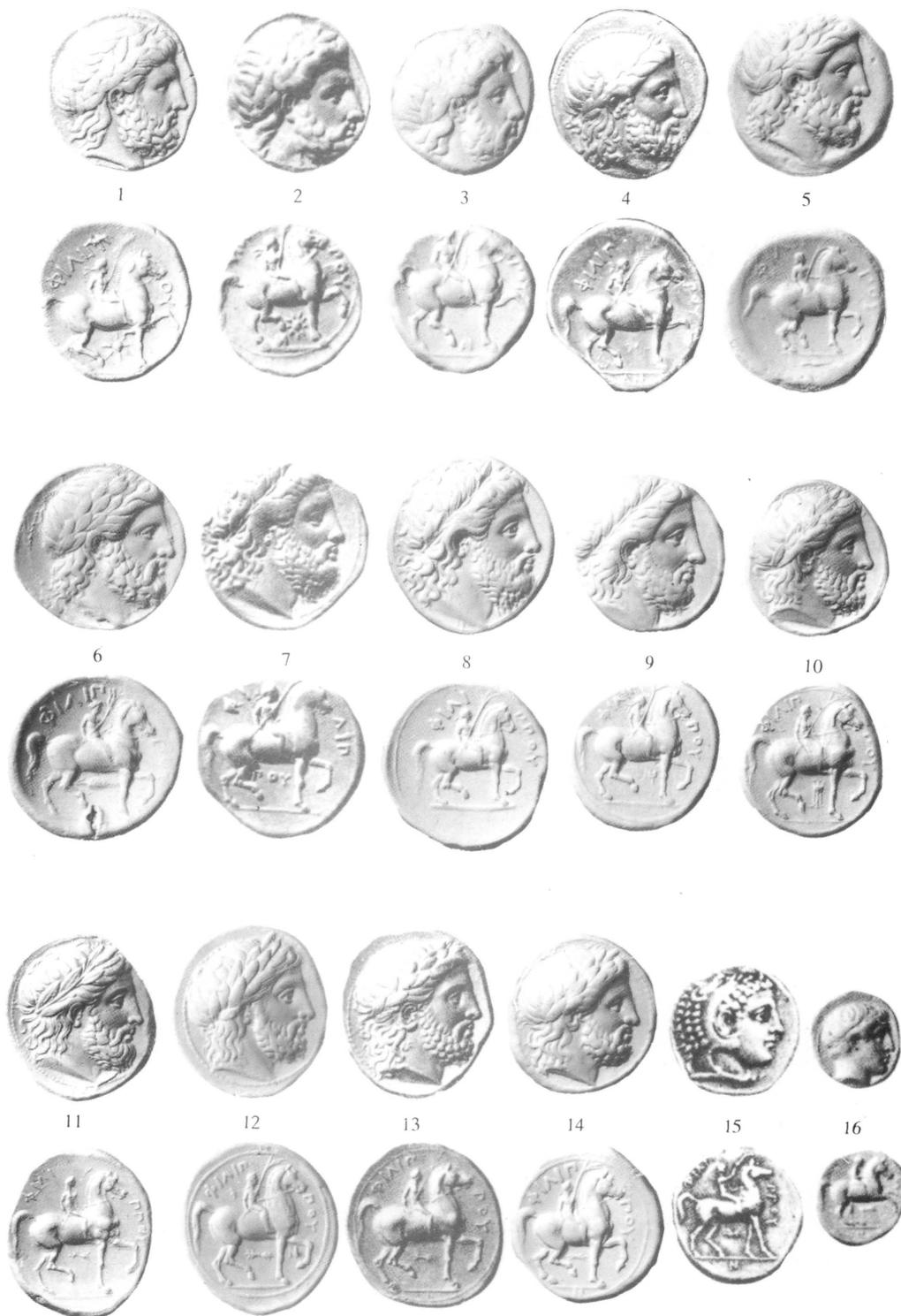
CHAPITRE VI. Monnaies d'or de Philippe II (suite) : critiques formulées à l'encontre de mon arrangement chronologique	55-59
Le point de vue de T.R. Martin, p. 55-57. La date proposée par M.B. Hatzopoulos pour les premiers statères d'or de Philippe II, p. 57-58. Rappel des différentes dates proposées pour le début du monnayage d'or de Philippe II, p. 58-59	
CHAPITRE VII. Monnaies d'or de Philippe II (fin) : commentaire des propositions présentées par T.R. Martin et M.B. Hatzopoulos	61-66
Commentaire des propositions de T.R. Martin : le trésor de Corinthe 1930, p. 61-63; les besoins de Philippe II en numéraire et le témoignage de Démosthène, p. 63. Commentaire de la datation proposée par M.B. Hatzopoulos, p. 64-66. Les dariques philippiens, p. 66.	
CHAPITRE VIII. Bref rappel des chapitres II-VII	67-68
CHAPITRE IX. Coins de droit et rythme des émissions	69-77
Nombre des coins de droit recensés et estimés dans les groupes I et II de mes deux séries d'argent et d'or, p. 70-72. Confrontation de la production annuelle moyenne des philippes des groupes I et II avec celle des alexandres macédoniens frappés jusqu'en 323, p. 72. Rythme des émissions : remarques sur les émissions de tétradrachmes, p. 73-74, et de statères, p. 74-75. Le monnayage d'or de Philippe II et les mines de Philippes, p. 75-77.	
CHAPITRE X. Philippe et la monnaie	79-90
Le monnayage macédonien entre 360 et 356/5, p. 79-80. Pour les transactions effectuées normalement en numéraire, comment Philippe aurait-il procédé entre 360 et 356/5 ?, p. 81-82. Pourquoi Philippe aurait-il attendu au moins jusqu'en 356/5 pour frapper ses propres monnaies d'argent ?, p. 82-85. La thèse de T.R. Martin, p. 85-86. Remarques sur la thèse de T.R. Martin : Philippe II et les Thessaliens, p. 86 ; le roi de Perse et la monnaie, p. 86-87 ; l'inscription de Sestos <i>OGI</i> 339, p. 87-88 ; les villes hellénistiques et le décret des Athéniens au Ve siècle, p. 88-89. Philippe II et la monnaie, p. 89-90.	
NOTE SUR LES TÉTRADRACHMES 'À L'AIGLE' D'ALEXANDRE	91-94
INDEX	95-98
EXPLICATION DES PLANCHES	99-104
CARTE DE LA MACÉDOINE	105
PLANCHES	109

## PLANCHES





Monnaies d'argent de Philippe II  
Série A, groupe I



Monnaies d'argent de Philippe II  
Série A, groupe II

PLANCHE 3



Monnaies d'argent de Philippe II  
Série A, groupe II : 1-10  
Série B, groupe I : 11-15

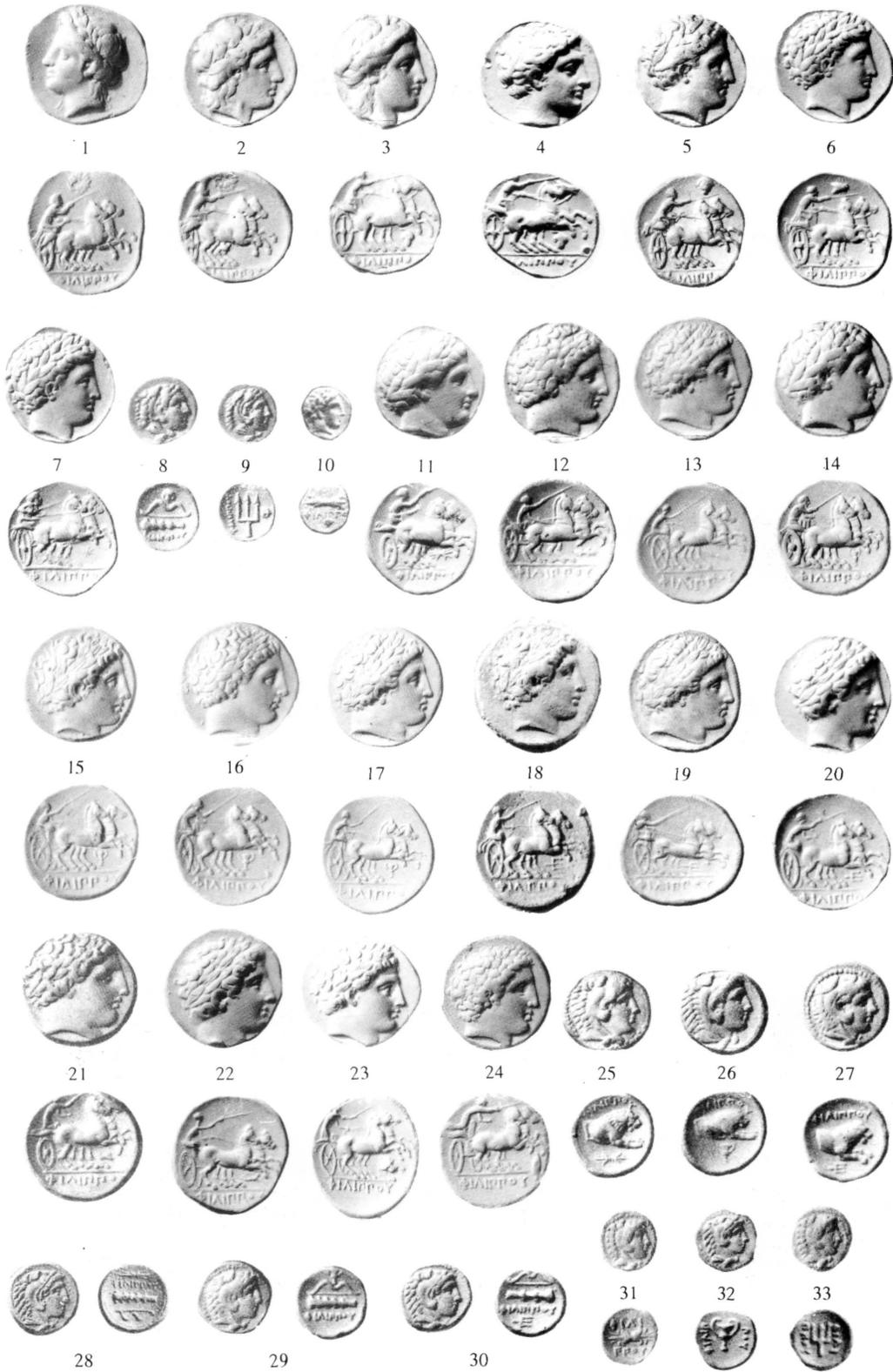


Monnaies d'argent de Philippe II  
Série B, groupe I : 1-5  
groupe II : 6-15  
L'attribution des n<sup>os</sup> 16-17 est incertaine

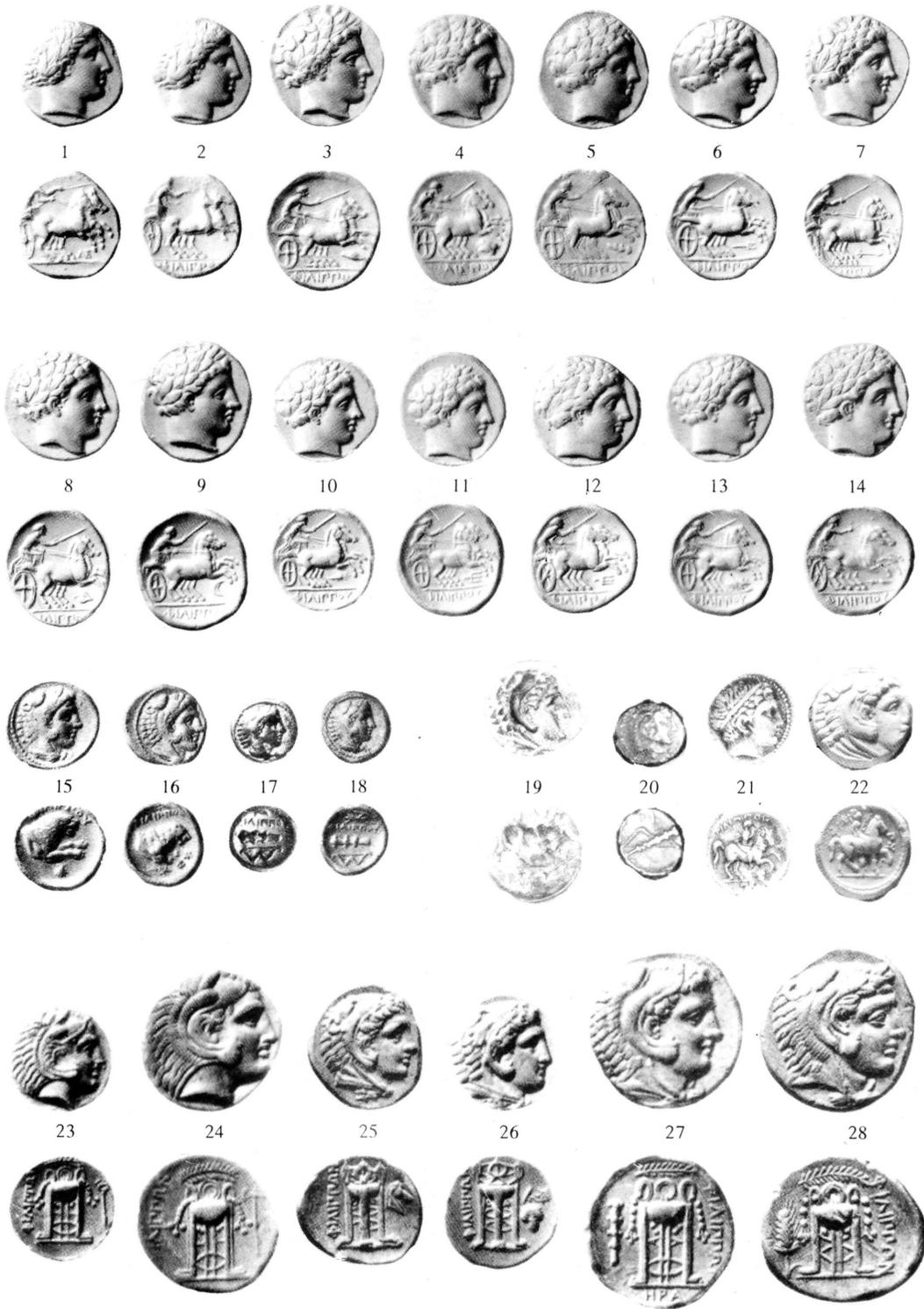
PLANCHE 5



Monnaies d'argent de Philippe II  
Série B, groupe II (fin)



Monnaies d'or de Philippe II  
 Première série, groupe I : 1-10  
 groupe II : 11-33



Monnaies d'or de Philippe II, deuxième série, groupe I : 1-2  
 groupe II : 3-18  
 Monnaies de bronze (n° 19) et d'argent (nos 20-22) de Philippe II  
 Monnaies de la ville de Philippi : 23-28



Tétradrachmes de la 'grande série' macédonienne d'Alexandre : 1-13; Amphipolis : 14 ; Acanthe : 15 ; Larissa : 16 ; Philippe II, série A, groupe II : 17 ; Élis : 18



Monnaies d'attribution incertaine : 1-2 ; Archélaos : 3 ; Alexandre III : 4 ; Amyntas : 5-6 ;  
 Perdikkas III : 7 ; Philippe II : 8 ; Alexandre III : 9-12 ; Philippe II : 13-14 ;  
 Alexandre, distatères : 15-16 ; Lykkeios : 17 ; Perdikkas III : 18



A. D. Rizakis (éd.), *Achaia und Elis in der Antike* (MEΛETHMATA 13 ; Athènes 1991)

M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente d'Amphipolis* (MEΛETHMATA 14 ; Athènes 1991)

A. D. Rizakis (éd.), *Paysages d'Achaïe I, Le bassin du Péiros et la plaine occidentale* (MEΛETHMATA 15 ; Athènes 1992))

Ph. Gauthier - M. B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiarchique de Béroia* (MEΛETHMATA 16 ; Athènes 1993)

Y.E. Meimaris, K. Kritikakou, P. Bougia, *Chronological Systems in Roman-Byzantine Palestine and Arabia* (MEΛETHMATA 17; Athènes 1992)

Argyro Tataki, *Macedonian Edessa : Prosopography and Onomasticon* (MEΛETHMATA 18 ; Athènes 1994)

M.B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (MEΛETHMATA 19 ; Athènes 1994)

A.D. Rizakis, *Achaïe I. Sources textuelles et histoire régionale* (MEΛETHMATA 20 ; Athènes 1995)

A.D. Rizakis (éd.), *Roman Onomastics in the Greek East : Social and Political Aspects. Proceedings of the International Colloquium on Roman Onomastics, Athens, 7-9 September 1993* (MEΛETHMATA 21; Athènes 1996)

M.B. Hatzopoulos, *Macedonian Institutions under the Kings. I. A Historical and Epigraphic Study; II. Epigraphic Appendix* (MEΛETHMATA 22 ; Athènes 1996)

ISBN 960-7094-92-1